



**HAL**  
open science

# Écologie politique et fabrique des territoires

Clément Combettes

► **To cite this version:**

Clément Combettes. Écologie politique et fabrique des territoires. Architecture, aménagement de l'espace. 2020. dumas-02899399

**HAL Id: dumas-02899399**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02899399>**

Submitted on 15 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ÉCOLOGIE POLITIQUE ET FABRIQUE DES TERRITOIRES

Clément COMBETTES

Mémoire de recherche

Directeur du mémoire : Nicolas TIXIER

Tutrice de stage : Jennifer BUYCK

Organisme d'accueil : UMR PACTE

Master 2 Urbanisme, Design Urbain

Institut d'urbanisme et de géographie Alpine

Juin 2020

*Une analyse  
historique de la  
scène écologique  
Grenobloise*

## Table des matières

Notice analytique .....	4
Contexte du stage.....	6
PREMIERE PARTIE	
I - Écologie, politique et territoires : un bref état de l'art.....	9
1 – L'écologie bouleverse le monde politique.....	10
1.1 – Partis de gouvernements et écologie : un mariage de raison....	10
1.2 – L'écologie politique ou l'hypothèse d'une nouvelle idéologie politique .....	14
2 – Le territoire : lieu d'expression et objet de revendication de l'écologie .....	16
2.1 – Sensibilités et partis pris écologiques : une expression territoriale .....	16
2.2 – La notion de scène comme façon de territorialiser l'écologie ...	19
3– La fabrique des territoires percutée par l'écologie .....	22
3.1 – La gouvernance des territoires et ses réformes imposées par la crise environnementale .....	22
3.2 – La lutte contre les grands projets d'aménagement : un exemple type de conflits territoriaux où l'écologie politique se fait force de contre-propositions dans la fabrique des territoires .....	25
II - Faire apparaître la scène écologique Grenobloise : formalisation en questionnements et hypothèses .....	29
1 - Les questionnements fondamentaux.....	29
2 – Des hypothèses pour répondre aux questionnements.....	29
III - Le choix d'une analyse essentiellement qualitative pour observer l'émergence de la scène écologique Grenobloise .....	32
Étape 1 - Mettre en place un état de l'art cohérent autour de l'écologie politique .....	32
Étape 2 – Réunir les informations nécessaires à la constitution d'une chronologie du mouvement écologique Grenoblois .....	32

Étape 3 – Réaliser des objets présentant la chronologie de la scène écologique Grenobloise sous divers angles narratifs .....	33
Étape 4 - Étudier l'actualité de la scène écologique Grenobloise .....	35
SECONDE PARTIE	
I – Une mise en récit chronologique .....	39
1966 – 1971 : mouvements contestataires et prémices d'une action écologique .....	40
La décennie 1970 : l'ère de tous les possibles ou l'éclosion de l'action écologique à proprement parler .....	46
« No one knows what happened during the 80's. The 80's, what went wrong ? » .....	53
1995 – 2014 : Du parc Paul Mistral à l'Hôtel de Ville .....	59
II. Une approche thématique .....	70
Les risques et pollutions industrielles : un leitmotiv Grenoblois .....	71
La protection de la Nature, un aspect fondamental dans la dynamique écologique Grenobloise .....	73
L'action publique : le volet « institutionnel » de l'action écologique Grenobloise .....	75
III – Quelques projets emblématiques d'une opposition à caractère écologique à Grenoble .....	77
SuperPhénix, un cas d'opposition typique entre technicistes et écologistes à Grenoble .....	78
La Vanoise, où l'environnement réunit chasseurs et chercheurs .....	83
La colline verte, une affaire où politiques et défenseurs de l'environnement s'allient pour la première fois à Grenoble .....	88
Tramway : la contre-proposition écologique .....	91
L'autoroute du Trièves : jeux politiques et jeux territoriaux .....	95
IV – Cartographier l'action écologique Grenobloise .....	102
V – Galerie de portraits : quelques acteurs clefs de l'action écologique Grenobloise .....	106

Jo Briant, « le manifestant Grenoblois » .....	107
Raymond Avrillier, l'écologie contre la corruption.....	110
Jean François Noblet, l'inlassable défenseur de l'environnement .....	116
Jean Jonot, le militant qui aimait la montagne .....	119
VI – En conclusion : peut-on légitimement parler de scène écologique Grenobloise ? .....	122
Epilogue.....	136
Bibliographie indicative .....	138

## **Notice analytique**

AUTEUR : Clément COMBETTES

DATE DE SOUTENANCE : 06 Juillet 2020

ORGANISME D’AFFILIATION : Institut d’Urbanisme et de Géographie  
Alpine - Université Grenoble Alpes

ORGANISME DANS LEQUEL LE STAGE A ÉTÉ EFFECTUÉ : UMR PACTE

DIRECTEUR/TRICE DU PROJET DE FIN D’ETUDES : Nicolas TIXIER

- NOMBRE DE PAGES : 143p.

- NOMBRE D’ANNEXES : 4

- NOMBRE DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES : 75 ref.

MOTS-CLÉS ANALYTIQUES : Ecologie politique, fabrique des territoires,  
ville durable, scène urbaine, réseaux d’acteurs, politiques locales

MOTS-CLÉS GÉOGRAPHIQUES : Grenoble et grande région Grenobloise

### **ABSTRACT :**

L’élection d’Eric Piolle à la tête de la mairie de Grenoble en 2014 a connu un retentissement national : pour la première fois en France, un écologiste venait de ravir une grande ville lors des municipales. La flopée d’articles dans la presse généraliste qui suivit firent de Grenoble l’exemple Français de la « ville durable ». Mais qu’en est-il réellement ? Et surtout d’où vient cette forte présence des écologistes sur le territoire Grenoblois ? Et quelles formes d’organisations sous-tendent ce mouvement ? C’est à ces quelques questions que nous tenterons de répondre en mobilisant le concept de « scène urbaine », une notion utilisée dans le cadre de l’étude des dynamiques culturelles et artistiques en ville, que nous tenterons ici d’adapter au mouvement écologique local.

The Eric Piolle’s election as head of the Grenoble town hall in 2014 had a national impact: for the first time in France, an ecologist had just stolen a big city during municipal elections. The slew of articles in the national press that followed made Grenoble the French example of the "sustainable city". But how and to what extend did Grenoble became this model of ecological city ? And above all, where does this strong presence of environmentalists in the Grenoble area come from? And what forms of organizations are behind this movement? In the document, we will try to answer these few questions. We will mobilize the concept of "urban scene", a concept usually used in urban studies on cultural and artistic dynamics, which we will try to adapt to the local ecological movement.

## REMERCIEMENTS

*A Jennifer Buyck pour son soutien indéfectible et son dévouement vingt-quatre heures par jour*

*A Jean-Paul Thibaud pour son écoute et sa bienveillance*

*A Nicolas Tixier pour ses conseils éclairés et sa constante gentillesse*

*A Simon Persico pour l'intérêt qu'il a porté à ce travail*

*A Raymond Avrillier pour le temps qu'il a bien voulu me consacrer et ses connaissances, qui m'ont été extrêmement précieuses pour démarrer ma recherche*

*A Pierre Frappat et Pierre Kermen, qui m'ont permis de poser un regard plus assuré sur la politique Grenobloise*

For that vintage atomic trash  
For the alien breeze  
The bright white flash  
From the island East of the Carolines  
Lovely island

Have you seen the memorabilia  
The rusty old memorabilia  
The souvenirs of perfect doom  
In the back of Louis Dakine's backroom

Donald Fagen, *Memorabilia*, « Sunken Condos » 2012

## Contexte du stage

Du 20 Février au 20 Juillet 2020, j'ai le plaisir de travailler pour le laboratoire PACTE comme stagiaire, au sein de la section « Villes et territoires ». Le sujet de recherche qui m'a été proposé consiste en la formalisation d'un historique des mouvements écologiques Grenoblois. Ce premier objectif est accompagné par la volonté de tester le concept de « scène écologique », une idée proposée notamment par les projets de recherche SENSA et SENSIBILIA.

Ce travail s'inscrit donc dans les cadres posés par plusieurs projets de recherche en cours au sein du laboratoire PACTE :

- SCAENA, dont la gouvernance est partagée entre les laboratoires GRANEM (Université d'Angers), PACTE, CRENAU (ENSAN) et CRESSON (ENSAG). Il est financé par l'Agence Nationale de la Recherche et a été initié en décembre 2018. Celui-ci s'attache à étudier les scènes culturelles des villes (avec quatre terrains privilégiés dont Grenoble), en particulier leurs conditions d'émergence ainsi que les enjeux en termes de gouvernance.
- SENSA est financé par un appel à projet de l'IRS et son contrat a démarré en mai 2020. Il s'attache à étudier les sensibilités nouvelles liées à l'anthropocène dans le cadre de l'urbain sous la tutelle des laboratoires CRESSON, CRENAU et PACTE (direction : Jean-Paul Thibaud).
- SENSIBILIA est un projet sélectionné en deuxième phase pour un financement par l'ANR, où est testée à Grenoble l'hypothèse de nouvelles sensibilités et pratiques urbaines liées à l'anthropocène. Celui-ci est actuellement porté par Jean-Paul Thibaud (directeur du laboratoire CRESSON) et Jennifer Buyck, enseignante chercheuse au sein de la section IUGA du laboratoire PACTE.

La question de la scène écologique, au centre de ce mémoire, permet aussi de tisser des liens entre différents champs disciplinaires : principalement entre urbanisme, sociologie et science politique. En effet, la notion de « scène » relève de l'urbanisme puisqu'elle inclut des questions géographiques autour de la structuration territoriale, des questions ayant trait à la fabrique des territoires ainsi qu'à d'éventuelles sensibilités

locales. Mais la focalisation sur les réseaux d'acteurs ainsi que l'approche stratégique et institutionnelle qui peut être saisie pour étudier le concept de scène, permet d'envisager des ponts avec des notions de sociologie ou de science politique.

*PREMIERE PARTIE :*

# Etudier l'action écologique Grenobloise : à la recherche d'un cadre théorique et méthodologique

---

## **I - Écologie, politique et territoires : un bref état de l'art**

La partie qui suit se propose de faire un rapide état de l'art des connaissances quant aux liens entre écologie politique, attachement au territoire et fabrique des territoires en Europe et particulièrement en France. Elle ambitionne de revenir sur l'émergence des idées écologiques dans le monde politique depuis les années 1960, puis de revenir sur le lien entre territoires et écologie politique par l'étude de divers ouvrages et articles sur le sujet. Enfin, cette partie ambitionne de s'intéresser aux nouvelles exigences imposées par la crise environnementale et l'émergence de l'écologie politique en matière de gouvernance territoriale.

Cet exercice a pour but de faire apparaître plusieurs éléments qui pourront être mobilisés dans l'étude de l'action écologique Grenobloise par la suite en servant de points de comparaison :

- Les liens entre mouvements politiques traditionnels et la pensée écologique avec un regard historique
- L'autonomisation du mouvement écologique progressive à partir des années 1970 et l'émergence d'une idéologie propre à ce mouvement
- Les liens qui ont pu être faits entre sensibilités propres à un territoire et engagement écologique afin d'introduire le concept de scène écologique
- L'application en actes de la pensée écologique à travers les modifications récentes de la gouvernance territoriale et les oppositions à des grands projets d'aménagement menées par des mouvements se revendiquant, ou pouvant être associés, à l'écologie politique

## 1 - L'écologie bouleverse le monde politique

### 1.1 - Partis de gouvernements et écologie : un mariage de raison

Depuis la fin des années 1960, la question environnementale semble s'être emparée d'une partie des publics Français et occidentaux. Cette nouvelle préoccupation s'exprime par les luttes contre les « pollueurs », contre les grands projets d'État ou d'entreprises privées altérant de façon durable l'environnement naturel, ou encore par le nombre croissant de périodiques et d'associations naturalistes (association Bretagne Vivante en 1958, association Les Amis de la Terre en 1969, première parution de « La Gueule Ouverte » en 1972...). Ces initiatives semblent bien démontrer qu'une partie de la société civile est sensibilisée à l'incompatibilité apparente entre pérennité des écosystèmes et pérennité de nos modes de vie dès le milieu des trente glorieuses.

Les idéologies politiques, ainsi que les grands partis qui les portent, cherchent alors dès cette époque des réponses à ce nouveau questionnement. Libéraux et conservateurs imaginent par exemple que la loi de l'offre et de la demande pour faire face à la raréfaction des ressources, que la propriété privée opposée à la « Tragédie des communs » ou encore que la propriété privée pour assurer la protection des sols, forment des solutions toutes prêtes pour répondre à la crise environnementale (Kergoat, 1999). D'autres imaginent une réforme minima des systèmes en place : par l'instauration de droits à polluer par exemple (Emilianoff, 2007).

Cependant, dès les années 1960, la gauche Française semble s'engager plus loin sur le terrain de l'écologie. Le scepticisme affiché du PSU quant au nucléaire ou encore les périodiques trotskystes affirmant que les pollueurs sont les capitalistes et que le système économique est responsable de la catastrophe environnementale qui vient, peuvent être interprétés comme autant de preuves que de la vigueur avec laquelle la gauche s'empare de cette thématique. On peut faire l'hypothèse qu'une partie des mouvements Marxistes (bien que cela soit moins vrais de certains partis Maoïstes et Stalinistes notamment, résolument productivistes) virent en cette thématique un moyen de « rajeunir » à la fois leur critique du capitalisme et leur électorat (Burton, 2012). En effet,

dans la vague post-Mai 1968, une part importante des jeunes adultes convaincus par la nécessité de faire tomber les conservatismes s'engagent parallèlement dans des luttes contre centrales nucléaires (Bugey, Fessenheim, SuperPhénix, Plogoff) ou encore contre l'extension du camp du Larzac. La rhétorique écologiste semble séduire une part croissante de la gauche, comme le traduit les unes de Charlie Hebdo de l'époque ou les dessins du jeune Cabu par exemple. La trajectoire de la figure de Pierre Fournier peut nous éclairer dans ce sens : journaliste au sein de Hara Kiri puis de Charlie Hebdo, un journal satyrique idéologiquement proche de la gauche radicale et des idées de Mai 68, il s'engage dès la fin des années 1960 dans la lutte contre le programme électronucléaire Français. Il fut le seul journaliste Parisien à couvrir la manifestation contre le projet de centrale nucléaire à Fessenheim en 1971. La même année il deviendra le principal animateur du comité « Bugey Cobayes », actif dans l'opposition à la construction de la centrale du Bugey dans l'Ain, et participera à l'organisation des manifestations sur le site dédié au projet. En novembre 1972, c'est en Savoie qu'il crée avec l'aide d'Emile Prémilieu, enseignant et militant anti-nucléaire, le journal « La Gueule Ouverte », premier périodique national dédié à l'écologie.

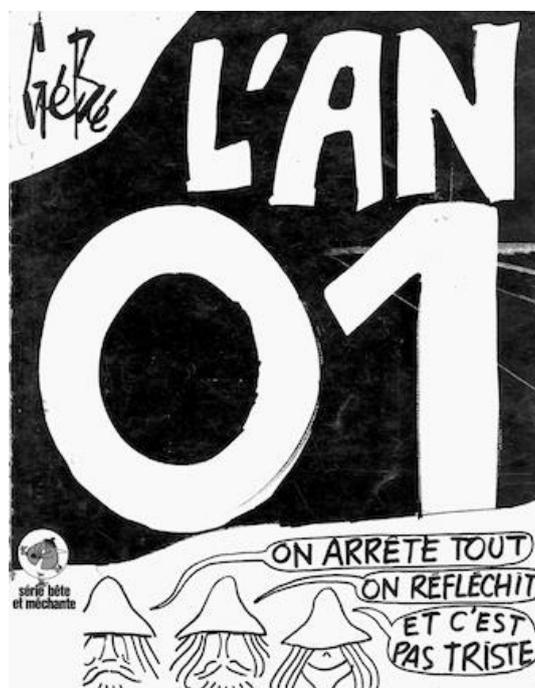


Figure 1 : Couverture de la bande dessinée "L'An 01" de Gédé (1971). Parue sous forme de strips durant les années précédentes dans Charlie Hebdo, elle décrit un idéal marqué par la pensée de mai 1968 et les idées écologiques.

Cependant, quelques observations notables peuvent être fait quant à l'intégration de cette rhétorique nouvelle aux mouvements politiques traditionnels :

**Cette intégration est fluctuante** : outre la grande variabilité dans l'intensité avec laquelle les partis de gauche de s'en sont emparés dès les années 1970, parfois se limitant à un simple « la révolution résoudra ce problème » (Burton, 2012), les partis de gouvernements n'auront de cesse de jouer un jeu trouble quant à ce type de questionnements. On pourra citer la poursuite du projet SuperPhénix après la victoire de la gauche en 1981 ou encore le recul de ces préoccupations virant même parfois au climato-scepticisme à droite dans les années 2010, alors même que celle-ci avait mené le Grenelle de l'Environnement un mandat présidentiel plus tôt (Persico, 2016).

**Le cadre politique national et local semble capital pour l'épanouissement de cette problématique dans le champ politique.** On peut en effet penser au contexte social : l'irruption de certaines problématiques (notamment économiques) semblant destructeur pour la préoccupation environnementale. Mais plus généralement, le système institutionnel semble déterminant quant à l'épanouissement d'un parti « écologiste » et quant à l'intégration de ces thématiques par des partis de gouvernements (Petithomme, 2009). La comparaison entre différentes situations nationales semblant en ce sens riche d'enseignements.

**Les mouvements écologiques se sont progressivement autonomisés**, et cela devient évident à partir des années 1970. L'exemple de Pierre Fournier cité plus haut est en ce sens très éclairant. Le journal « La Gueule Ouverte » qu'il fonde en 1972 se veut « exclusivement » écologique. Il n'hésite alors pas à considérer la gauche engluée dans « l'ornière des vieux slogans » (Vrignon, 2019). Si la rupture entre les idées portées par la gauche radicale et ces nouveaux « écologistes » n'est pas toujours nette pour un observateur extérieur, elle est clairement exprimée dans le discours des militants de la cause écologique. Si les divergences entre les idées Marxistes de la gauche radicale et ouvrière, souvent productivistes, et l'écologie politique peuvent-être cités comme facteurs de cette césure on peut peut-être y ajouter l'essoufflement des dynamiques révolutionnaires

Maoïstes et Trotskistes à partir des années 1970, laissant un « vide » idéologique rapidement comblé par l'écologie (Vrignon, 2019). On peut aussi ajouter comme raison de cette autonomisation une certaine opposition latente au modernisme radical des Trente Glorieuses : l'industrialisation, la construction effrénée des grands ensembles comme des autoroutes... ne séduisent sans doute pas la totalité des Français. Cette opposition aussi partagée par des franges conservatrices de la population à l'image du Dr. Pierre Richard<sup>1</sup>. Le texte ci-dessous est révélateur de cette autonomisation progressive. Il s'agit d'un extrait de l'éditorial du premier numéro de la Gueule Ouverte, rédigé par Pierre Fournier.

*La Gueule Ouverte est virtuellement née le 28 avril 1969. J'étais dessinateur et chroniqueur à Hara-Kiri-Hebdo, payé pour faire de la subversion, et, dès le n° 13, lassé de subvertir sur des thèmes à mes yeux rebattus, attendus, désamorçés d'avance. Prenant mon courage à deux mains, j'osai parler d'écologie à des "gauchistes". Permettez que je me cite (sinon, tournez la page) :*

*« Pendant qu'on nous amuse avec des guerres et des révolutions qui s'engendrent les unes les autres en répétant toujours la même chose, l'homme est en train, à force d'exploitation technologique incontrôlée, de rendre la terre inhabitable, non seulement pour lui mais pour toutes les formes de vie supérieures qui s'étaient jusqu'alors accommodées de sa présence. [...] »*

*Pierre Fournier, 1972, La Gueule Ouverte n°1*

---

<sup>1</sup> Le docteur Pierre Richard est un militant de la cause rurale et environnementale de la première heure. Il est opposé à la vision du développement territorial des Trente Glorieuses, qui ne considère que le développement industriel, le développement touristique ainsi que la protection de la Nature et les envisage de façon compartimentée. Son engagement le conduira à s'opposer à la construction d'un barrage hydro-électrique en 1956 à Villefort (Lozère) et à faire la promotion d'un nouveau type de parc naturel au sein des Cévennes à partir de 1957 (au travers notamment de la création de l'Association pour un parc national culturel des Cévennes) qui veut faire le lien entre protection de l'environnement et sauvegarde de la ruralité (Basset, 2010). Il est par ailleurs identifié par Jean-Baptiste Mallet dans son article « Le Système Pierre Rabhi » (août 2018, Le Monde Diplomatique) comme une figure ouvertement antimoderne et conservatrice.

**Les modes d'action des militants écologiques semblent dépasser le cadre de nos institutions politiques traditionnelles.** La conflictualité autour des problématiques écologiques semble s'exprimer de plus en plus par des moyens échappant à la représentation démocratique classique à partir des années 1970. Les nouvelles formes d'expressions des partis pris écologiques (occupation des lieux concernées par des projets jugés irresponsables par des militants se revendiquant de l'écologie, actions promotion de mode de vie moins coûteux environnementalement parlant comme le guerrilla gardenning ou les fêtes du vélo (Reynaud-Desmet, 2012)...) semblent relever d'un rapport neuf à la démocratie. Ces modes de revendication peuvent être lus au prisme d'un « ensauvagement » du politique (Ogien, Laugier, 2014). Les mouvements écologiques semblent en effet se doter d'une critique des systèmes politiques occidentaux, ses pratiques comme ses institutions : trop rigides, verticales et soumises à des logiques productivistes (idéologie libérale et influence des « capitalistes » sur la prise de décision...). L'expérience des *presidios*, sortes de lieux de discussion autour du projet du Lyon – Turin organisés par les opposants à la ligne nouvelle et venant combler le vide posé par l'absence de concertation sérieuse dans les territoires concernés par le projet, semble en être une expression notable (Robert, 2014, Grisoni, 2015).

## **1.2 - L'écologie politique ou l'hypothèse d'une nouvelle idéologie politique**

Le titre complet du rapport Meadows paru en 1972, « Les limites à la croissance dans un monde fini », énonce d'une façon limpide le paradoxe qui depuis cinq décennies semble justifier l'échec des grandes idéologies politiques et des partis de gouvernements qui les portent à s'emparer pleinement de la question écologique. Le productivisme est en effet indissociable des grandes idéologies politiques traditionnelles : comment imaginer une compatibilité entre l'environnement global et compétitif auquel les néo-libéraux dans la veine de Walter Lippmann voudraient que l'on s'adapte (Stiegler, 2019) et la prise en considération des limites de nos écosystèmes ? Et quant à la gauche, que dire de ceux qui opposent au « nucléaire capitaliste » le « nucléaire socialiste » dans les mouvements ouvriers des années 1970 (Burton, 2012) ?

La plupart des grilles de lectures proposées par les idéologies traditionnelles (des Marxistes aux libéraux les plus orthodoxes en passant par les Keynésiens) ont en commun de faire de l'environnement un simple intrant dans leurs modèles : un prélèvement dans l'environnement est une augmentation du PIB, donc une production de richesses. Le coût des déchets est négligé, tout comme le temps de leur absorption par les écosystèmes et chacun de ces modèles suppose que nos activités sont réversibles, c'est à dire que leur arrêt entraîne un arrêt immédiat (ou presque) de leur conséquences environnementales (George, 1999). Tout cela peut facilement nous apparaître comme de dangereuses approximations susceptibles d'être, au moins en partie, à l'origine de l'urgence environnementale contemporaine.

Le titre « les limites de la croissance » semble donc annoncer l'avènement d'une nouvelle grille de lecture politique qui tente de pointer du doigt les erreurs évoquées plus haut. On peut par exemple faire l'hypothèse qu'une partie non négligeable de cet aveuglement est lié à l'institution de la valeur par la seule monnaie (Kovel, 2009). La distinction Nature – Culture mise en place par les Modernes nous a peut-être privée d'une appréciation fine des objets « hybrides » au premier rang desquels ceux provoqués par l'interaction de nos modes de vie sur l'environnement, à l'image du réchauffement climatique ou de la dégradation de la couche d'ozone (Latour, 1991). La notion d'anthropocène peut apparaître à ce titre comme une illustration parfaite de la tentative de réforme de cette distinction : l'humain en devenant une « force géologique », selon les mots de Bruno Latour, découvre que les échanges entre l'environnement et nos modes de vie ne peuvent être conçus comme une relation à sens unique.

La lecture écologique du réel peut aussi nous pousser à voir d'un nouvel œil des questions d'inégalités : il semble qu'à la vision purement monétaire des différences entre classes sociales, on puisse ajouter que l'accès à un environnement de qualité est segmenté socialement, provoquant ainsi de nettes différences dans les conditions de vie. Des quartiers ouvriers insalubres et sous les fumées des usines du XIX<sup>e</sup> siècle aux scandales sanitaires provoqués par des pratiques « non-environnementales » de multinationales dans les pays du Sud, à l'image de

la catastrophe de Bhopal en 1984 (Grange, 2012), tout porte à croire que l'exploitation des individus est à l'image de l'exploitation des écosystèmes : invisibles aux yeux du capitalisme mondialisé ou au mieux simple dommage « nécessaire ».

C'est ainsi que l'on peut brosser à grands traits l'émergence d'une écologie politique, une sorte de nouvelle critique du modèle capitaliste mondialisé, justifiant ainsi ses liens précoces avec la gauche radicale évoqués plus haut (en guise d'illustrations Grenobloises de ce lien on pourra citer la présence dans les premières associations écologistes d'un nombre important d'anciens de « La Monta », un groupe se revendiquant de la gauche prolétarienne ; ou encore le fait que les premières publications écologistes locales comme SuperFolix ou Le Casse Noix sortirent des presses de Vérité Rhône Alpes, un périodique très ancré à gauche). Mais cela serait réducteur de ne considérer que cet aspect de l'écologie politique : le Marxisme auquel la gauche radicale « traditionnelle » est irrémédiablement liée ayant été interprété essentiellement comme un productivisme il semble difficile de l'extraire de ce cadre et ainsi le rendre compatible avec cette nouvelle idéologie (Flipo, 2014). L'écologie politique semble donc s'épanouir en tant que nouvelle grille de lecture, qui, en remettant notre socle terrestre au centre de son logiciel, nous oblige à « atterrir », ce qui revient à considérer au sein du champ politique à la fois notre environnement local comme premier élément nécessaire à notre subsistance et l'environnement global dont les interactions avec nos vies, souvent moins visibles, n'en sont pas moins capitales (Latour, 2017).

## **2 - Le territoire : lieu d'expression et objet de revendication de l'écologie**

### **2.1 - Sensibilités et partis pris écologiques : une expression territoriale**

L'atteinte aux environnements locaux portée par des catastrophes environnementales, ou plus simplement par nos modes de vie dépendants de l'industrie, semble être un puissant facteur dans la naissance d'une sensibilité écologique diffuse au sein d'un territoire (Flipo, 2014). Ainsi, les marées noires, les algues vertes, la bétonisation des côtes... ont sans doute été des vecteurs d'importance quant à la mobilisation de la société civile

dans les associations écologiques locales en Bretagne dès les années 1960 (Tranvounez, 2015). La façon presque « intime » dont la dégradation d'un environnement peut être perçue par ceux qui l'habitent est ainsi décrite par John Celecia : « Vouloir préserver une nature intacte en Europe est illusoire. La nature vierge n'y existe plus et c'est une conception qui doit être révisée. Les paysages européens sont un amalgame de nature, de culture et de société [...] Dès lors la destruction d'un paysage peut être ressentie comme la destruction d'une identité. ». <sup>2</sup>

Le concept de *solastalgie*, proposé par Glenn Albrecht, semble en ce sens éclairant. Derrière ce néologisme se cache une sorte de synthèse entre nostalgie et le « dérobement » de nos environnements locaux. En étudiant le lien entre le malaise psychologique des communautés d'éleveurs en Australie Orientale et les dégradations portées à l'environnement, dont les activités d'élevage sont à la fois la cause et les victimes (Albrecht, 2005), l'auteur propose ce nouveau concept, que l'on imagine facilement adaptable à d'autres situations. La diminution de l'enneigement dans les Alpes ou le grignotage progressif des terres par l'océan sur les littoraux Atlantique par exemple, peuvent nous apparaître comme autant de vecteurs de cette nouvelle sensibilité au sein des territoires concernés. Les impacts de nos modes de vie semblent nous « éloigner » de nos territoires, si l'on comprend ceux-ci comme une construction qui allie la géographie physique des lieux avec les activités et les affects que les humains qui les peuplent leur associent. Le constat de cet éloignement peut être réalisé de Seveso jusqu'à l'Hunter Valley australienne.

En cela l'observation des mouvements écologiques qui s'emparent du territoire, à la fois comme lieu d'expression de leur partis pris mais aussi comme objet au centre de leurs revendications, est intéressante. L'opposition aux grands projets jugés « inutiles et imposés » par les habitants concernés comme par des militants « écologistes » exogènes semble en ce sens riche d'enseignements. Le Val de Suse face à la ligne nouvelle Lyon-Turin, les luttes anti-nucléaires, les ZAD de Notre-Dame-des-Landes ou de Roybon... sont autant d'expressions d'une **opposition écologique** à des projets, qui **ne se cantonne pas à une vision sectorielle**

---

<sup>2</sup> Colloque pour les 40 ans de l'affaire de la Vanoise organisé par l'AHPNE, 2009.

**des enjeux environnementaux**, mais lui associe bien **le territoire et son devenir comme un objet central dans le conflit**. Ce dépassement des enjeux uniquement environnementaux et l'entrée du territoire comme objet de conflit semble justifié à la fois par les revendications démocratiques que ces oppositions portent (le droit des habitants à décider de l'avenir du lieu qu'ils habitent) et par la peur exprimée de la dépossession de leur lieu de vie. En guise d'illustration de cette peur de voir son territoire de vie s'échapper, on pourra citer les cartes postales distribuées dans les années 1970 par les opposants à la centrale nucléaire du Whyll - parmi lesquels une part importante d'agriculteurs locaux - montrant les futures tours de refroidissement dépassant le clocher de la cathédrale de Fribourg-en-Breisgau, ville près de laquelle elle devait être implantée (Fastenrath et Braun, 2016). Le succès d'une telle initiative démontre la façon dont une modification brutale du territoire (ses paysages, les habitudes de vie qui lui sont liées...) est un facteur important de la sensibilité écologique.

L'espace urbain, pourtant longtemps considéré comme éloigné de toute considération environnementale, se peuple lui aussi de militants déterminés à reconsidérer leurs lieux de vie au prisme de leur parti pris écologique. Organisation de *parkings days*, de séances de *guerrilla gardening*, mise en place des structures d'agriculture urbaine... **les territoires des citoyens deviennent eux aussi un objet de revendication écologique** (Reynaud-Desmet, 2012). L'opposition au projet Stuttgart21, qui semble relever a priori d'une conflictualité plus forte que les exemples précédents, s'inscrit aussi directement dans cette façon de considérer le territoire comme objet de la lutte : la peur de la dépossession de l'espace du quotidien, manifestée par exemple par l'utilisation du même procédé de distribution de cartes postales qui montrent cette fois les tours de bureaux en lieu et place de l'ancienne gare centrale de Stuttgart, est au centre des revendications des opposants au projet (Ohme-Reinike, 2015). La lutte contre le projet Stuttgart21 dessine aussi un parallèle frappant avec la question du « Droit à la ville » : la défense de l'espace du quotidien, le droit de chacun à disposer des aménités urbaines, le refus de voir un espace urbain vampirisé par un urbanisme capitaliste aussi froid qu'uniforme... L'opposition à la transformation du quartier de la gare

centrale de Stuttgart en centre d'affaires semble ainsi s'inscrire assez directement dans la lignée amorcée par Lefebvre (Ohme-Reinike, 2015).

De façon plus générale il semble que les partis pris écologiques appliqués au territoire nous font observer une manifestation de l'intégration par certains publics du concept de « **territoire de vie** » tel que proposé par Bruno Latour : ce qui permet de subsister, ce que l'on peut se représenter et ce que l'on est prêt à défendre (Latour, 2018). Dans une interview réalisée par le magazine « Reporterre » en 2017, ce dernier formule même le souhait de « fusionner » revendications territoriales et revendications écologistes. Il revient à cette occasion sur l'arrivée du terme « Zone à Défendre » en philosophie politique :

*On aura beau dire qu'il faut défendre les espèces, cela ne vous concerne pas directement, ce n'est pas vous. Alors que si l'on dit que nous sommes des territoires, les territoires cela se défend, on n'hésite pas. Défendre la nature : on bâille. Défendre les territoires : on se bouge. C'est cette variation-là qu'il faut capter. Quelle est la différence entre la nature et un territoire ? Et de quoi se compose le territoire ? [...] Les zadistes ont fait une opération de grande importance en philosophie politique, c'est de dire que les zones sont à défendre. Ils ont parfaitement raison de dire que les questions politiques sont des questions territoriales. [...] Quels avions veut-on ? Quels batraciens veut-on garder ? Quelle agriculture ? Quelles zones humides ? C'est cela que j'appelle « cosmologie ».*

*Bruno Latour, 2017, Entretien avec Reporterre*

---

## **2.2 – La notion de scène comme façon de territorialiser l'écologie**

Inscrit dans le projet de recherche SCAENA dédié à l'observation des « scènes culturelles », ce travail propose de tester l'hypothèse de la pertinence de l'application du concept de scène aux partis pris écologiques circonscrits à un territoire. En effet, on peut observer sur certains territoires une conjonction de phénomènes : des oppositions à des projets

d'aménagement essentiellement au nom de valeurs écologiques, mais aussi une multiplication des associations, des mobilisations et des publications écologiques, ainsi que des politiques publiques locales prenant progressivement de plus en plus en considération les enjeux environnementaux<sup>3</sup>. Ces phénomènes laissent supposer qu'une sensibilité aux questionnements écologiques y est présente de façon diffuse. Cette sensibilité, partagée par un nombre important d'acteurs présents dans différentes structures (élus au conseil municipal, services techniques, membres d'associations...) et diffusée auprès d'une part importante de la société civile (ce qui semble être démontré par des scores élevés des partis « écologistes ») semble pouvoir se lire au prisme de la notion de scène. En effet plusieurs points communs entre ces dynamiques et la notion de scène culturelle telle que décrite dans la littérature scientifique sont notables :

**La scène « articule à la fois les rapports entre le culturel et le social et les rapports entre le culturel et le politique » (Kaiser, 2015)**, introduisant ainsi l'idée que les éléments constitutifs d'une scène s'inscrivent dans des pratiques, des représentations sociales mais aussi dans le champ des politiques locales voire de l'économie.

**La scène est l'incarnation de ces pratiques, représentations sociales, politiques locales... sur un territoire donné et en lien avec ce territoire.** La scène est en partie amenée à découler et influencer de l'organisation spatiale d'un lieu.

**La constitution d'une scène locale est le fruit d'une multitude d'acteurs différents** (institutionnels, associatifs...) à l'origine d'actions, d'évènements, d'éléments de communication, d'appropriation d'espaces... qui lui permettent d'exister aux yeux du public.

**La « scène » est aussi un concept qui met en lumière une forme d'atmosphère urbaine spécifique qu'elle générerait** : « scenes create the space for a distinct sort of urban intimacy » (Silver, Clark et Rothfield, 2006).

---

<sup>3</sup> Cela prenant la forme de simples alliances entre partis de gouvernements traditionnels avec des partis « écologistes » jusqu'à l'arrivée au pouvoir d'un mouvement local se revendiquant de l'écologie politique à l'image de l'ADES à Grenoble (Association Démocratie, Écologie et Solidarité).

Puisqu'il est ici question de l'émergence d'une sensibilité diffuse et d'un réseau d'acteurs réunis par une même cause et menant des actions au nom de celle-ci, on peut faire le lien avec à des notions de sciences politiques telles que l'arène publique<sup>4</sup>. Mais il faut bien noter ici que la principale distinction apportée par le concept de « scène » réside dans son inscription territoriale. A l'image des « scènes culturelles », la « scène écologique » relève de la traduction d'une structure spatiale dans une sensibilité propre à un territoire et s'inscrivant dans le cadre de l'écologie politique.

Le terme de « scène énergétique et écologique » a par ailleurs été utilisé dans un article de 2016 par Fastenrath et Braun traitant de l'historique de la dynamique énergétique et écologique de Fribourg-en-Breisgau. Les auteurs justifient l'emploi de ce terme en égrainant divers éléments de l'histoire Fribourgeoise sur la période 1970 – 1990 : la lutte contre le projet de centrale nucléaire du Whyll, l'engagement écologique de techniciens municipaux -qui livrent en 1979 un ensemble de logement familiaux alimenté par énergie solaire, la volonté de chercheurs de travailler la question énergétique -qui ouvriront ainsi l'Institut pour l'Ecologie Appliquée en 1977... Tout ces éléments semblent à la fois traduire la présence d'un réseau d'acteurs autour de ces questions mais aussi d'un intérêt partagé par la population pour ce type de questions, ce qui conduira tout naturellement à l'élection d'un maire écologiste en 2002<sup>5</sup>. Cette infusion progressive des idées écologiques dans la gouvernance locale semble relever -d'après les auteurs- d'une forme de dynamique *bottom-up*. Cette dynamique semble s'exprimer particulièrement lors de controverses d'aménagement, à l'image de la construction du quartier Reisenfeld dans les années 1990, où l'opposition virulente des écologistes face aux caractéristiques de l'aménagement prévu, amène à un référendum local obligeant la municipalité sociale-démocrate à revoir sa copie (notamment sur l'aspect énergétique du projet).

***Concurrently, informal and formal networks of environment activist, pioneers and academics but***

---

<sup>4</sup> L'arène publique peut être définie comme « une arène sociale dont les acteurs visent des biens publics, se réfèrent à l'intérêt public, définissent leurs problèmes comme publics et sentent, agissent et parlent en conséquence » (Cefaï, 2016)

<sup>5</sup> Le premier pour une ville de cette taille en Allemagne

*also citizens interested in environmental and energy topics formed Freiburg's 'energy and environment scene'. Interviewees often mentioned the local 'environmental scene', 'energy scene' or simply 'the scene' as an important driver of sustainability transitions in the building sector. A number of working groups, organisations and research institutions were founded in this context.*

*Sebastian Fastenrath et Boris Braun, 2016,  
Sustainability transition pathways in the building  
sector: Energy efficient building in Freiburg (Germany)*

---

### **3- La fabrique des territoires percutée par l'écologie**

#### **3.1 - La gouvernance des territoires et ses réformes imposées par la crise environnementale**

Poussés par des incitations émanant souvent d'organisations internationales ou supranationales, des modifications dans la fabrique des territoires et leur gouvernance semblent émerger depuis les années 1990. Qu'il s'agisse des chartes d'Aalborg (1994) ou de Lisbonne (1996), il semble que depuis une petite trentaine d'années, une traduction à l'échelle locale des objectifs du sommet de la Terre est en cours d'élaboration (Berdoulay, Soubeyrant, 2002). Plusieurs éléments remarquables autour de cette focalisation sur la traduction territoriale des objectifs de durabilité proposés par l'ONU, le PNUE ou encore l'UE, peuvent être soulignés. Tout d'abord, il semble que l'échelon local est identifié comme un levier capital dans la résolution de la crise environnementale, ce qui semble confirmer l'inscription territoriale des enjeux écologiques développée plus haut. L'enquête "Scénarios de développement durable pour la France en 2020", menée par le BIPE et le groupe de travail du Centre de Prospective et de Veille Scientifique, révélait ainsi les préoccupations essentiellement d'ordre territorial en matière de développement durable de nombreux experts : ségrégation spatiale, explosion des mobilités, extensions urbaines incontrôlées...(Theys, 2002). Par ailleurs les gouvernements locaux

semblent être les plus à même de répondre à ce type de préoccupations : en tant que responsables de l'attribution de l'activité des sols par la planification, ils semblent particulièrement importants dans la recherche de l'adaptation des territoires aux enjeux écologiques. **A travers la planification, ils ont entre leurs mains la gestion du « droit des environnements »**, au sens des sols et de ceux qui les occupent (Flipo, 2014).

Les villes apparaissent dans ce cadre comme des territoires privilégiés pour mener cette lutte. Lieux de la concentration des populations et activités humaines, elles sont responsables d'une part grandissante de l'impact humain sur son environnement, global comme local. L'arrivée progressive de la notion de « ville durable » telle qu'elle se présente à partir des années 1990 semble relever d'un double objectif : celui d'un impact raisonné de l'espace urbain sur son environnement (proche et distant) mais aussi celui d'une qualité de vie en lien avec cet impact réduit (Emilianoff, 2007). La ville durable vise ainsi une « équité environnementale », soit un accès à un environnement de qualité pour chacun, une gestion et une redistribution efficace des ressources mais aussi une vision de long terme quant au territoire et à son métabolisme. Cette notion de « durabilité » semble par ailleurs se transposer sans difficulté à des territoires ruraux.

La fin de la décennie 1990 correspond à la traduction législative de ces objectifs de durabilité (on pourra citer en guise d'exemples nationaux la loi Voynet en 1999 ou la loi SRU en 2000). Mais cette période voit aussi l'arrivée de deux dynamiques importantes pour les gouvernements locaux. Tout d'abord un mouvement de retour de l'investissement public local, en particulier sur des questions de qualité de vie (donc très en lien avec la question environnementale), décrite par Vincent Béal à l'aide de la notion de *roll-back* (Béal, 2017). A cela il faut ajouter la redéfinition des compétences et des territoires de ces gouvernements. En France cela se traduit par la montée en puissance des intercommunalités puis des métropoles dans les grandes villes mais on pourra citer la *città metropolitana* (2001) en Italie ou encore le retour du « Grand Londres » au Royaume Uni (*Greater London Act* en 1999). Ainsi, **les gouvernements locaux semblent être des observatoires privilégiés des modifications**

**imposées par l'impératif environnemental dans les processus de gouvernance.**

Parmi les modifications dans la fabrique des territoires permises à la fois par cette nouvelle injonction à la durabilité et les deux mouvements décrits plus haut, on peut citer l'émergence des « éco-quartiers » comme première modification dans les pratiques des planificateurs. Cependant, le travail de renouvellement des outils de la fabrique des territoires ne peut se limiter à de simples nouveaux processus de construction de la ville. **Une part considérable des dispositifs et des « solutions habituelles » des urbanistes et planificateurs doit être en effet renouvelée** : le zonage qui ne favorise pas l'autonomie des territoires, l'extension urbaine sur des terres agricoles nuisant à l'autonomie alimentaire des territoires... sont autant de nouvelles réflexions apportées par l'injonction au durable et dont le renouvellement est permis par les nouveaux moyens dont disposent les gouvernements locaux (Emilianoff, 2007).

Cependant, dans un contexte global qui reste celui d'un capitalisme mondialisé où les territoires sont en concurrence permanente, une crainte que la notion d'équité environnementale, pourtant contenue dans la notion de durabilité, ne soit évincée est perceptible chez certains auteurs. Ainsi, les éco-quartiers pourraient ainsi être des éléments de marketing urbains, voire de « green washing », au service d'une politique locale dont le but reste l'attractivité territoriale en vue d'une croissance économique et démographique conventionnelle (Béal, 2017). Par ailleurs, l'hypothèse d'une trop forte focalisation environnementaliste et énergétique dans les projets urbains en particulier (par le biais notamment des incitations Européennes et nationales sur ces questions) a parfois pu entraîner une coûteuse surenchère technicienne (Bonard, Matthey, 2010), une telle débauche de moyens étant par ailleurs contraire à des objectifs de sobriété. En guise d'illustration locale, on pourra citer le démonstrateur de bâtiment passif Bouygues sur la Presqu'île, peu apprécié de Pierre Kermen par exemple, ce dernier étant pourtant très impliqué dans la réalisation d'un éco-quartier remarqué à Grenoble, la Caserne de Bonne.

### **3.2 - La lutte contre les grands projets d'aménagement : un exemple type de conflits territoriaux où l'écologie politique se fait force de contre-propositions dans la fabrique des territoires**

L'inscription des oppositions aux grands projets jugés « inutiles et imposés » dans un cadre relevant de l'écologie politique est bien souvent assez manifeste. Les opposants aux Lyon-Turin du Val de Susse peuvent ici faire office de cas d'école. Leur rhétorique anti-libérale est notable, puisqu'ils décrivent le projet de ligne nouvelle comme un horizon néo-libéral type : mise en réseau des métropoles, confiscation des profits par le secteur privé et de mutualisation des pertes par le secteur public (Armano, Pittavino, Sciortino, 2012). Les opposants au projet portent aussi discours sur la démocratie (*cf* l'exemple des *presidios* évoqué plus haut), et promeuvent à travers leur lutte des modes de vie centrés sur l'utilisation de ressources endogènes et durables comme une agriculture locale ou encore l'économie sociale et solidaire (Grisoni, 2015). Plus généralement, leur apologie de la ruralité face à la métropolisation galopante constitue un exemple de l'inscription de cette opposition dans le cadre de l'écologie politique. Le cas de Stuttgart21, évoqué plus haut, semble partager de nombreux points avec cette analyse (hormis l'apologie de la ruralité naturellement). Ces oppositions s'apparentent à une nouvelle forme d'appréciation des territoires par leurs habitants, qui prend en compte des questions environnementales mais aussi démocratiques voire affectives, et semblent ainsi capables de traduire une expression territorialisée de l'écologie politique.



Figure 2 : Exemple de presidio dans la Vallée de Suse. Cliché : Torino Today

Ce qui peut nous amener à nous intéresser à ce type d'oppositions dans le cadre de ce mémoire, c'est **leur capacité à révéler -voire dans une certaine mesure à provoquer- la structuration en « scène » de mouvements écologiques**. L'exemple Grenoblois est riche d'enseignements en ce sens : la contestation du projet SuperPhénix semble avoir été un révélateur puissant d'une sensibilité locale écologique ainsi que des réseaux d'acteurs qui la font vivre. L'opposition à ce projet a ainsi impliqué de nombreux acteurs des mouvements écologiques Grenoblois (FRAPNA, comité Malville Grenoble, périodique « SuperFolix »...) mais aussi des universitaires locaux (au travers du GSIEN, du CUCSPAN et de leurs publications) et est même à l'origine d'un débat au sein du conseil départemental de l'Isère en septembre 1976 alors que le projet est déjà acté par l'État. Ces oppositions à des grands projets d'aménagement se feront nombreuses par la suite (Colline Verte, Minatec, Stade des Alpes...). Bien sûr, les scènes écologistes ne se limitent pas à ces oppositions. Elles se font aussi forces de contre-propositions, vectrices d'idéologie au travers de l'écologie politique (transmise par exemple grâce aux nombreux périodiques locaux) voire participent à la prise de décision politique, comme en témoigne le rôle de l'ADES dans la politique municipale Grenobloise depuis 25 ans -de la re-municipalisation de l'eau à l'arrivée des écologistes à la tête du conseil municipal en 2014. Cependant, il semble

difficile de distinguer ces oppositions de la montée en puissance de ces scènes : à Stuttgart par exemple l'arrivée au pouvoir des Verts semble avoir un lien avec l'opposition au projet de gare nouvelle Stuttgart21. (Ohme-Reinike, 2015). On peut aussi citer en guise d'exemple l'opposition au projet de la centrale du Wyhl, près de Fribourg-en-Breisgau, qui est souvent définie comme le moment fondateur de l'action écologique Fribourgeoise (Fastenrath et Braun, 2016). Sur le site officiel de la municipalité Badoise on peut par exemple lire (vu le 08/06/20) ; « Freiburg's sustainability process began as far back as the 1970s with the successful action against the Wyhl nuclear power plant, one of the founding myths of the alternative-green movement. ».

Sans que l'émergence des scènes écologiques ne semble réductible à ces seules oppositions (à Grenoble par exemple, la question des pollutions de l'industrie et de la recherche mais aussi une sensibilité naturaliste ancienne liée à la proximité immédiate des Alpes, milieu naturel remarquable juxtaposé à l'urbain peuvent aussi être convoqués pour justifier l'existence de cette scène), elles semblent *a minima* révélatrices de la structuration de ces scènes et en partie responsable de leur promotion auprès d'un public pas toujours sensibilisé à ces questions de prime abord. En guise d'ultime exemple Grenoblois on pourra citer l'affaire de la Colline Verte en 1975, un projet de carrière à Échirolles. L'opposition au projet fut menée essentiellement par des associations environnementalistes, au premier rang desquels figurait la FRAPNA mais fut particulièrement relayée par la population locale, constituée pourtant en bonne partie d'ouvriers, un public dont la faible mobilisation dans les mouvements anti-pollueurs secouant la plateforme chimique du Pont-de-Claix à partir de 1966 (avec parfois même une hostilité affichée des syndicats envers ces mouvements) semblait pourtant traduire un attachement à des valeurs productivistes.

**La répartition dans l'espace de ces oppositions face à des grands projets territoriaux « imposés » semble traduire la structuration spatiale, politique et sociale des territoires,** révélant ainsi s'ils sont « propres à accueillir » des scènes écologiques. On pourra donc noter que l'opposition au Lyon – Turin semble essentiellement concentrée sur les versants

Italiens, à l'inverse de l'opposition à la ligne à haute tension concomitante à la réalisation de la ligne Perpignan – Figueras, une infrastructure similaire au projet Franco-Italien, qui fut vive des deux côtés de la frontière. Des appréciations différenciées sur un même projet d'aménagement en fonction des territoires traversés par le projet (une opposition farouche à la construction de l'infrastructure ou au contraire une absence d'opposition) semblent autant de traductions de la multitude de facteurs économiques, sociaux et politiques locaux qui façonnent nos territoires (Laumière, Wolff, 2013). Toutes ces données nous renseignent donc sur la capacité des territoires à faire émerger une scène écologique.

## **II - Faire apparaître la scène écologique Grenobloise : formalisation en questionnements et hypothèses**

### **1 - Les questionnements fondamentaux**

Plusieurs questionnements fondamentaux structurent le travail mené au cours de ce mémoire. Les réponses apportées à ces questionnements devront être capables de faire apparaître les données nécessaires à l'évaluation de la scène écologique Grenobloise. A la suite de ce travail, j'espère savoir si l'on peut légitimement parler de scène, et si oui, je souhaite avoir relevé les éléments fondamentaux dans la structuration de cette scène qui découlent de l'organisation territoriale Grenobloise et avoir pu évaluer l'influence de cette scène sur le devenir du territoire.

#### ***Sur la qualification des « scènes écologiques »***

Quelles spécificités locales ont pu permettre de faire émerger cette scène ? Comment décrire précisément le passage de sensibilités, d'actions et de revendications écologiques diffuses sur un territoire à une « scène » ?

#### ***Sur les réseaux d'acteurs locaux***

Comment identifier et classer les différents acteurs à l'origine de l'animation de cette « scène » ? Quelle est la nature exacte de leurs liens ?

#### ***Sur la diffusion de la scène au territoire***

Par quels moyens la scène écologique « infuse » t-elle le territoire ? Quels sont ses moyens de diffusion/information auprès de la société civile, ses modes d'actions et son influence sur la politique locale ?

### **2 - Des hypothèses pour répondre aux questionnements**

L'approche par des hypothèses permet de saisir des fils à tirer pour tenter de répondre aux trois grands questionnements présentés plus haut mais aussi de structurer le travail de recherche, en déterminant quels outils méthodologiques seront à mettre en place et quels éléments seront à chercher en priorité au cours de la phase de mise en pratique, afin de valider ou d'invalider lesdites hypothèses.

### *Hypothèse 1 : Sur l'origine des scènes écologiques et la structuration territoriale*

**La structuration spatiale, sociale, politique et économique d'un territoire est déterminante dans l'organisation des mouvements écologiques** et plus généralement l'avènement d'une sensibilité écologique largement partagée sur un territoire. C'est **cette structuration qui constitue le « terreau » nécessaire à l'éclosion d'une « scène écologique »**. Les éléments constitutifs de cette structuration doivent être discutés : il paraît impossible de déterminer avec certitude si tel élément d'ordre spatial (comme la présence des Alpes et d'une sensibilité Alpine associée) ou économique (à l'image de la forte présence de l'industrie dans la ville depuis le XIX<sup>e</sup> siècle) sont à l'origine de la sensibilité écologique diffuse sur le territoire Grenoblois. Ces éléments devront donc être soulevés puis mis en débat, par le recoupement d'archives (permettant de voir si certaines thématiques reviennent régulièrement) ainsi que par des discussions avec des acteurs de l'action écologique locale lors des entretiens.

### *Hypothèse 2 : Sur la diffusion de la scène écologique au territoire*

**La diffusion de la scène écologique au territoire s'appuie** sur différentes dimensions :

- Des sensibilités « initiales » propres au territoires (celles-ci étant liées aux éléments décrits comme « structurant le territoire » dans l'hypothèse 1 mais peuvent aussi être liées à des événements précis, à l'image d'un accident industriel, la disparition brutale d'un milieu...)
- La structuration d'un réseau d'acteurs préalable et organisé autour de la thématique écologique
- Des stratégies de communication et d'information destinées à la population mises en place par les groupes d'acteurs écologiques, plus ou moins efficaces

**La diffusion de la scène écologique au territoire est traduite** par différents éléments :

- Les oppositions à des grands projets d'aménagement, sortes de catalyseurs pour les mouvements écologiques locaux

- Un électorat sensibilisé à ces questions de façon précoce par rapports à d'autres villes de taille similaire
- Des nombreuses politiques locales environnementalistes, voire relevant de l'écologie politique
- Un nombre important d'initiatives populaires portant sur des questions écologiques et inscrites dans un temps long

### *Hypothèse 3 : Sur les réseaux d'acteurs constitutifs de la scène écologique*

**Les acteurs responsables de l'animation d'une scène écologique n'agissent ni de façon isolée ni exclusivement sur des problématiques sectorielles** (protection de l'environnement naturel, lutte contre la pollution urbaine, contre les nanotechnologies, pour la municipalisation des ressources...). Une intrication des thématiques abordées par les acteurs et les organismes écologiques (associations, parti écologiste local, comité de rédactions des périodiques écologiques...) est sans doute observable. Cette **transversalité des thématiques** doit aussi se traduire par la **présence de mêmes acteurs dans plusieurs organisations différentes** ou leur implication dans plusieurs évènements ou oppositions à des projets différents. Cette transversalité des thématiques et ses limites (il paraît naturel que cette dimension ne s'applique pas à tous les acteurs en toutes circonstances) doit aussi être observée par le prisme des croyances idéologiques des acteurs et des structures regroupant des acteurs (partis, associations, périodiques) : **on peut facilement imaginer que certains acteurs/regroupements d'acteurs ont partagé des positions politiques communes ou au contraire divergentes et que ces convergences ou oppositions ont pu structurer leurs alliances et leurs conflits.**

### **III - Le choix d'une analyse essentiellement qualitative pour observer l'émergence de la scène écologique Grenobloise**

#### **Étape 1 - Mettre en place un état de l'art cohérent autour de l'écologie politique**

Après un travail de formation d'un premier corpus de documents, une étude attentive de ceux-ci a été réalisée.

- **Sujet des documents étudiés**
  - Perspective historique sur l'influence de l'écologie dans le contexte politique et social Français
  - Perspective historique sur l'émergence d'un mouvement politique spécifiquement écologique : l'écologie politique
  - Textes sur la grille de lecture idéologique proposée par l'écologie politique
  
- **Objectifs du travail**
  - Rédaction d'une synthèse sur l'écologie politique : les aspects historiques, stratégiques et idéologiques.
  - Obtenir des points de comparaison entre l'évolution du mouvement écologique Grenoblois et le développement de l'écologie politique en France

Ce travail a été l'objet de nombreux allers-retours. La découverte de l'importance des luttes contre des grands projets imposés dans les premières années suivant l'éclosion des premières associations écologiques comme l'union anti-pollution ou la FRAPNA m'a amené à ajouter une nouvelle partie dans l'état de l'art, dédiée spécifiquement à l'observation des luttes contre les projets d'aménagement.

#### **Étape 2 – Réunir les informations nécessaires à la constitution d'une chronologie du mouvement écologique Grenoblois**

##### ***Les grands entretiens***

Il s'agit d'entretiens semi-directifs réalisés avec des figures Grenobloises qui ont pu suivre les grandes étapes de constitution du mouvement écologique Grenoblois de l'intérieur ou non.

Les buts de ces entretiens sont multiples :

- Découvrir les origines du mouvement (premières manifestations, premières associations formées)
- Identifier des thématiques « phares », qui reviennent régulièrement au cours de l’histoire du mouvement
- Identifier l’influence du mouvement sur les politiques locales
- Obtenir un aperçu des types d’acteurs, des liens entre acteurs ainsi que des types d’actions menées par le mouvement écologique Grenoblois

Ces entretiens sont accompagnés par des enregistrements audio et par des retranscriptions.

### *Le travail d’archives*

Ce travail a été malheureusement assez impacté par la crise sanitaire du printemps 2020. Il consiste à revenir sur les thématiques identifiées lors des entretiens pour les approfondir et obtenir un niveau de détail le plus fin possible.

Il a donc été majoritairement réalisé à partir de documents en ligne. Ces documents se composent essentiellement d’écrits contemporains (articles rétrospectifs, articles scientifiques, résumés de colloques, articles de blog...) et de quelques (trop) rares documents d’époque numérisés.

La quantité non négligeable de documents scientifiques (essentiellement sur SuperPhénix et la Vanoise ou traitant de la question de l’écologie et de la participation dans la prise de décision à Grenoble) permet tout de même d’obtenir un point de vue relativement documenté et objectif.

Des dates, évènements, acteurs et actions précises dans le temps ont ainsi pu être identifiées à partir de ce travail.

### **Etape 3 – Réaliser des objets présentant la chronologie de la scène écologique Grenobloise sous divers angles narratifs**

Ce travail découle des deux précédents points méthodologiques présentés. A l’aide des connaissances théoriques accumulées, des résultats des entretiens et des documents compilés, je me propose de réaliser des objets de narration de natures différentes. Cette façon de mettre en forme les résultats de l’étude a pour objectif d’engendrer des croisements entre

les données collectées et ainsi faire émerger des « fils rouges » autour de l'action écologique locale.

### *L'approche chronologique*

Cette démarche a pour but de mettre en récit sur le temps long la structuration des mouvements derrière l'action écologique locale en découpant son histoire en différentes périodes, de sa genèse dans les années 1960 à aujourd'hui. Cette mise en récit a pour but de montrer les grandes dynamiques globales qui traversent les groupes écologiques à Grenoble.

### *L'approche thématique*

Cette approche passe par la réalisation de frises chronologiques détaillant les origines de thématiques fortes dans l'action des groupes écologiques Grenoblois. Le but ainsi poursuivi est la mise en valeur d'aspects récurrents dans l'action écologique locale sur le temps long.

### *L'approche descriptive*

Des descriptions précises de la trajectoire de certains projets objets d'une opposition écologique seront réalisées. Elles permettront de mettre en exergue la façon dont certaines luttes, par les modes d'actions, de communication ou leur ancrage local ont aidé à structurer la scène écologique Grenobloise.

### *L'approche cartographique*

Une cartographie mettant en avant les différents sites dont l'aménagement a été l'objet de tensions et d'une opposition nette de la part des acteurs écologiques Grenoblois sera réalisée. Nous pourrons ainsi observer le rayon d'influence et les territoires où résonne l'action écologique Grenobloise.

### *L'approche par les acteurs*

Cette dernière façon de proposer un récit des actions écologiques à Grenoble passe par la rédaction d'une série de portraits de figures du militantisme écologique Grenoblois. Par ce regard centré sur des acteurs individuels, nous tenterons de comprendre ce qui structure le réseau des acteurs écologiques Grenoblois : les liens entre groupes d'acteurs, leur soutien mutuel ou au contraire leurs discordances ponctuelles.

#### Étape 4 - Étudier l'actualité de la scène écologique grenobloise

Cette étape vise l'étude de l'influence contemporaine de la scène écologique, en particulier d'un point de vue des sensibilités politiques locales par l'observation de la campagne des municipales de 2020 essentiellement. Deux méthodes seront principalement employées :

- Analyse qualitative des discours politiques à l'occasion de la campagne des municipales de 2020 pour tenter de mesurer l'influence des questionnements d'ordre écologique dans les programmes des différents candidats et ainsi cerner l'influence de cette scène dans la sphère politique locale contemporaine
- Observation *in-situ* dans les différents meetings afin de percevoir l'importance du discours écologique dans les présentations des candidats mais aussi la façon dont cette thématique est reçue par les militants

Ces travaux devront mener à la rédaction d'une synthèse.

*DEUXIEME PARTIE :*

## Les résultats de l'étude : raconter l'action écologique Grenobloise

---

## *Proposer une lecture de l'action écologique Grenobloise*

Je propose ici de faire remonter l'histoire de l'action écologique Grenobloise et des mouvements qui l'accompagne aux années 1960. Cela pour plusieurs raisons :

- La notion d'écologie entre dans l'espace politique à cette époque en France, en particulier dans les mouvements politiques associés à la gauche, avec au premier rang la gauche idéologiquement proche de Mai 68 (suivant la chronologie proposée en première partie). Si certaines politiques plus anciennes pourraient être interprétées par un prisme écologique (notamment des politiques hygiénistes), y compris des politiques locales, à l'image du premier réseau d'eau potable Grenoblois<sup>6</sup>, cela serait faire un anachronisme voire de la téléologie que de le considérer ainsi.
- Cela correspond aussi à la formation des premiers regroupements d'acteurs questionnant des enjeux environnementaux liés au territoire Grenoblois : les naissances des unions anti-pollution, de la FRAPNA ou encore à l'échelle nationale de la FFSPN (une association qui s'impliquera beaucoup dans l'affaire de la Vanoise), ont la plupart leur lieu au cours d'une brève fenêtre temporelle, de 1965 à 1975 environ.
- Il en va de même pour les premiers conflits d'aménagement ou d'usage autour des questions environnementales sur le territoire : SuperPhénix, la Vanoise, la colline Verte... sont autant d'affaires ayant débutées durant cette même période. Au regard du travail que j'ai mené, il m'apparaît que ces conflits, de par la diversité des publics qu'ils ont rassemblés, les groupements d'acteurs nouveaux qu'ils ont engendrés, l'effort de communication et d'actions qu'ils ont nécessités (parution d'articles, publication de périodiques, manifestations, occupation des lieux...) marquent aussi d'une certaine façon le début d'une action écologique sur le territoire Grenoblois.

---

<sup>6</sup> Installé grâce à l'ingénieur Thiervoz à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour remplacer les puits captant l'eau polluée par la proto-industrie naissante dans le bassin Grenoblois.

Comme indiqué dans la partie méthodologie, je propose donc de découper les résultats de cette analyse en plusieurs temps distincts, détaillés à nouveau ici :

- I- Un regard historique : centré sur l'identification de périodes emblématiques de l'action écologique Grenobloise ainsi que des conséquences de cette action sur la fabrique du territoire et la politique locale.
- II- Un découpage thématique : centré sur des enjeux saillants dans l'action écologique locale qui se retrouvent quel que soit le temps de l'action étudié.
- III- Un focus sur quelques projets d'aménagement d'envergure dans la grande région Grenobloise ayant provoqués une forte mobilisation à caractère écologique.
- IV- Une cartographie de l'action écologique locale.
- V- Une galerie de portraits de figures remarquables de l'action écologique locale.

Par ailleurs, il faut préciser que j'ai fait le choix de ne pas utiliser l'expression « scène écologique » tout au long de cette seconde partie du mémoire. Le but de ce travail étant de tester l'hypothèse d'une telle scène à Grenoble, j'ai privilégié d'autres expressions. Celles-ci sont : « l'action écologique » afin de désigner toute action organisée par des militants de l'écologie politique, « les groupes écologiques » pour les regroupements plus ou moins institutionnels d'acteurs se revendiquant de l'écologie politique ou encore « à caractère écologique » pour des actions dont une part importante de la rhétorique les justifiant à trait à l'écologie politique.

## **I – Une mise en récit chronologique**

### *Pourquoi ce choix de mise en forme ?*

Le but de cette partie est de mettre en évidence la cohérence historique de l'action écologique Grenobloise. Ce travail m'a paru nécessaire au regard de la diversité des actions et groupes écologiques qui jalonnent l'histoire récente de la ville. En tentant de décrire décennies après décennies les groupes écologiques qui apparaissent, leurs modes d'actions, les projets auxquels ils s'opposent ou qu'ils proposent... j'ai voulu obtenir une vision d'ensemble de l'action écologique locale. Cette mise en récit m'a semblée indispensable afin de déterminer les origines, les grandes périodes (dans les choix des modes d'action et dans la popularité des luttes) ainsi que l'influence de l'action écologique Grenobloise sur la fabrique du territoire et les politiques locales. Il s'agit en somme de tenter de comprendre la structuration du mouvement écologique local : quelles continuités et quelles ruptures ont guidé ses actions ?

## 1966 - 1971 : mouvements contestataires et prémices d'une action écologique

En 1965, le bassin Grenoblois est traversé par plusieurs dynamiques locales : la sociologie de la ville est alors marquée par un nombre grandissant d'étudiants ainsi qu'une population ouvrière importante dans certaines franges de l'agglomération, notamment sa partie Sud, où les industries sont nombreuses (Neyrpic, usine de viscose, Caterpillar, plateformes chimiques du Pont-de-Claix et de Jarrie...). La banlieue Sud compte alors des municipalités communistes réélues systématiquement depuis 1945 à l'image de Saint-Martin-d'Hères ou Echirolles. Par ailleurs, c'est aussi un moment important de transition dans la morphologie et la structure sociale de l'agglomération. Bien sûr, on pense aux JO de 1968, mais aussi à l'aménagement du Sud du bassin, la construction des autoroutes, du campus... Mais ces changements ne se limitent pas à la forme de la ville, ils sont aussi sociaux et sociétaux. Ces dynamiques qui se déclenchent dans la décennie 1960 seront durables : le déplacement des sièges sociaux hors de la région Grenobloise faisant s'échapper le contrôle de la production hors de la région symbolisé notamment par le rachat de Neyrpic par Alstom en 1967, la tertiarisation progressive de l'emploi, le secteur des services passant ainsi de 40 000 emplois à 70 000 entre 1962 et 1968 (Veyret et Veyret, 1970), le manque de formations professionnalisantes accessibles (à l'image de lycées techniques par exemple) alors même que les industries de pointe prospèrent sur le territoire et nécessitent une main d'œuvre de plus en plus qualifiée...

Dans ce cadre de mutations sociales et d'importante présence étudiante, les événements de Mai 1968 auront ici une forte résonance. Les manifestations, actions directes voire attentats marqueront la transition entre les décennies 1960 et 1970. Le campus, tout juste inauguré (les premiers plans d'aménagement ayant été présentés en 1961) fait figure de haut lieu de la contestation. Les universités alors sont en ébullition : les syndicats étudiants proposent des cours d'alphabétisation dans les foyers d'immigrés, réalisent des avortements clandestins, réclament des amphithéâtres pour leurs réunions, le magazine « Vérité Rhône Alpes » sort ses premiers numéros des presses de Saint-Martin-d'Hères... Une agitation qui gagne toute la ville est palpable : une émeute a lieu devant

les Beaux-Arts en 1970, alors encore dans l'hypercentre. Le printemps 1970 est marquée par des manifestations sur le campus et les affrontements entre étudiants et CRS. L'autonomisation progressive du mouvement étudiant Grenoblois (qui prend ainsi ces distances avec le groupe « Gauche Prolétarienne » parisien) ainsi que la multiplicité des modes actions menés par ceux-ci sont alors particulièrement notables. Si la direction de l'université est alors en nette opposition avec ces protestations, certains relais politiques plus ou moins influents doivent être soulignés : après l'occupation de la mairie en vue de la mise en place d'un tribunal populaire en 1971, la municipalité Dubedout leur accorde une salle et Jean-Paul Sartre ainsi que Pierre Mendès France (brièvement député de Saint Martin d'Hères trois ans auparavant) promettent de venir, ce qu'ils ne feront finalement pas.

*[A propos des affrontements sur le campus en 1970]*

*Des étudiants ont commencé à siphonner des voitures pour fabriquer des cocktails molotov artisanaux. Les filles des résidences universitaires Berlioz, en face de Barnave, ont commencé à jeter le mobilier de leur chambre, les lits, les armoires, sur les flics en dessous. Les flics se sont alors divisés en deux groupes, probablement pour donner l'assaut à Barnave. Grossière erreur ! Nous sommes sortis d'un coup, en masse, à l'assaut d'un des deux groupes de CRS.*

*Volodia Shahshahani, 2019, Entretien avec Les Renseignements Généreux*

---

1971, c'est aussi l'année des attentats en centre-ville, notamment au mois de Mai, durant lequel les Nouvelles Galeries (actuelles Galeries Lafayette) et d'autres grands commerces du centre-ville seront attaqués. Les émeutes et les attentats dans l'hypercentre (plusieurs bombes seront déposées près de bâtiments publics et un cocktail molotov ayant été jeté dans le Prisunic) sont aussi attribuables à l'influence de Georges Nicoud et son syndicat commerçant CIDUNATI, à l'idéologie oscillant entre socialisme

et poujadisme. En Juin 1971, Paris – Match titre « Le Campus de la Peur », associant Grenoble avec Chicago et pointant du doigt le rôle des « maos » du campus comme principaux responsables des évènements du moment.

*Chicagauche... il suffit de marcher dans la ville. Pas un édifice public, palais de justice, caserne, commissariat, Conservatoire, E.d.f. qui n'ait eu sa bombe ou son pot de peinture. Et la prison comme l'Armée du Salut. Et le monument aux morts dont on a arraché le drapeau, et la plaque du 11 novembre ou le Mémorial aux déportés, souillés comme les façades d'I.b.m., Manpower ou Caterpillar. Et les vitrines de Prisunic et des Nouvelles Galeries défoncées comme le tabernacle de l'église de Saint-Pierre-de-Chartreuse où l'on a fourré à la place du ciboire un exemplaire de la « Cause du peuple ».*

**Georges Menant, 1971, Paris Match**

---

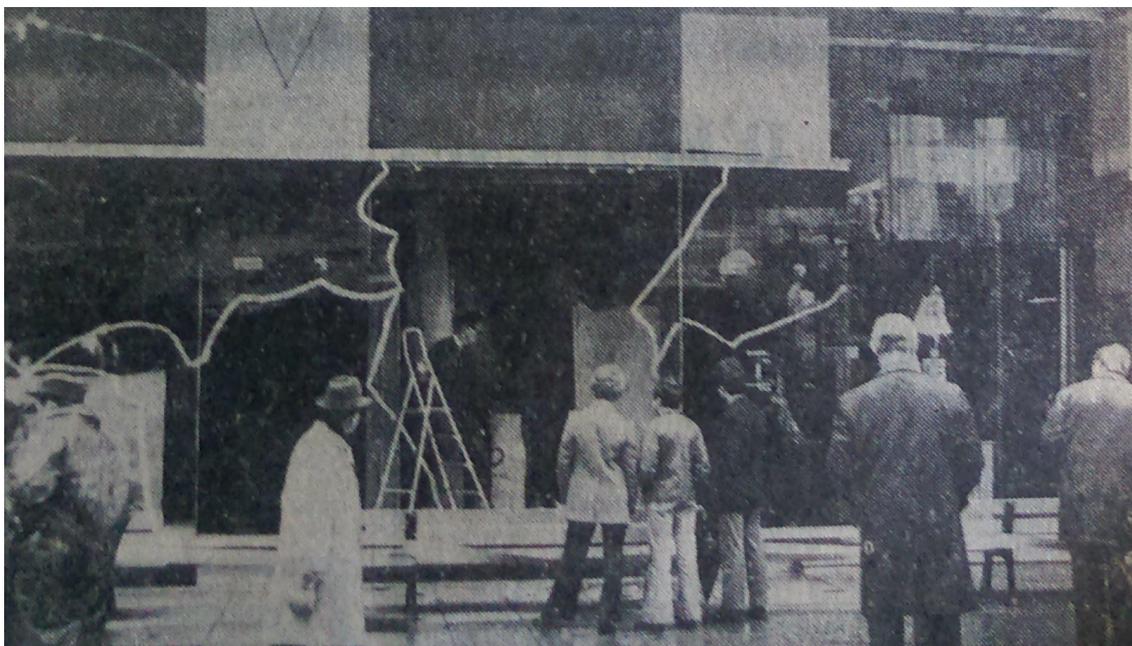


Figure 3 : Le Prisunic du centre-ville après l'explosion de 1971. Cliché : Le Dauphiné Libéré

Plusieurs « meneurs » de ces mouvements étudiants, notamment Pierre Boisgontier, créateur de « Vérité Rhône-Alpes » et largement actif durant la lutte contre SuperPhénix, mais aussi des figures moins en vue à l'époque, mais participant aux actions menées (notamment autour de l'éducation

populaire des foyers immigrés), comme Raymond Avrillier, seront des acteurs importants de l'action écologique Grenobloise dans les décennies suivantes. Ces deux personnages furent par ailleurs enseignants au sein de l'université des sciences sociales.

Parmi les autres sites faisant office de lieux d'éclosion de la mouvance de gauche radicale Grenobloise, figure la Monta, une maison posée contre les pentes de la Bastille sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux. La communauté de la Monta, dont l'organisation relevait de l'autogestion et l'inspiration politique du maoïsme et du trotskysme, fut aussi à l'origine d'une structuration en réseau d'acteurs qui poursuivirent leur action dans l'écologie politique. On y retrouve par exemple les figures de Pierre Boisgontier<sup>7</sup> ou Michel Bonhomme. A cela, il faut ajouter les MJC, notamment la plus importante de toute, celles des Allobroges, qui a comme directeur adjoint le même Michel Bonhomme.

C'est dans ce contexte que naissent l'union anti-pollution (d'inspiration PCF) ainsi que le comité anti-pollueur (d'inspiration maoïste), animé notamment par Raymond Avrillier. Ce dernier, officiellement créé en 1971, sera notamment particulièrement actif dans la dénonciation des risques causés par la plateforme chimique du Pont-de-Claix à partir de 1966. Ces risques concernent alors tout autant les habitants autour du site (comme en témoigne la prolifération de maladies rares chez les enfants scolarisés dans les écoles de la commune) que les travailleurs, qui œuvrent alors dans un site où les accidents sont très fréquents. Les syndicats sont tout d'abord opposés à ceux dont l'engagement risque de provoquer plus de chômage que de réels changements dans la vie des ouvriers. Cependant, leur ralliement sera progressif, notamment grâce à la CFDT dont la branche chimie mènera une enquête montrant qu'en moyenne un accident de travail par jour a lieu sur le site du Pont-de-Claix. Le magazine Vérité Rhône Alpes servira de relais à ces revendications, au-delà du seul cercle des étudiants et des ouvriers. En 1971, naîtra le groupe « Secours Rouge Pont-de-Claix », réunissant militants anti-pollution, syndicats ouvriers, habitants de la banlieue Sud et universitaires qui publieront le magazine « Vérité

---

<sup>7</sup> Cf Pierre Boisgontier est mort, blog Pièces et Main d'œuvre, 2007  
[http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id\\_article=123](http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=123)

Chimie » afin d’alerter et de lutter contre les pollutions et les risques engendrés par cette industrie<sup>8</sup>.

Autour de Grenoble, les projets d’aménagement fleurissent un peu partout dans la montagne. Si tous émanent plus ou moins de volontés locales, ils s’inscrivent néanmoins dans la continuité du plan neige, un programme national de construction et d’équipement de stations de montagne. Le conflit d’aménagement le plus emblématique de l’époque est bien entendu « l’affaire de la Vanoise », qui démarre en 1969 par la publication d’un article dans « La Monde » par Philippe Traynard, chercheur Grenoblois au CENG, président du club Alpin de Grenoble et membre du conseil scientifique du jeune parc National de la Vanoise. Cet article relate le projet d’équipement et de déclassement d’une partie de la zone centrale du parc national. Il provoque une levée de boucliers violente (ce qui était le résultat attendu) et place immédiatement le conflit sur la scène nationale. L’engagement des journalistes de tout bord (RTL, le Figaro, le Monde), les tribunes dans les quotidiens nationaux, la forte mobilisation de la toute jeune FFSPN (Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature), les prises de position de Georges Pompidou ainsi que du WWF sont autant de preuves que l’affaire dépasse largement le cadre régional. Ce retentissement est tel que certains chercheurs attribuent à cette affaire la paternité du ministère de l’environnement.

*À l’échelle nationale, elle a pesé dans le lancement des 100 mesures pour l’environnement par le Premier ministre J. Chaban-Delmas, en juin 1970, et dans la constitution du ministère de l’Environnement, en janvier 1971. Les personnes les plus impliquées dans l’affaire ont appris à orchestrer une mobilisation, à tirer parti des circonstances et ils ont acquis une force politique dont ils étaient dépourvus. Pour ceux des scientifiques*

---

<sup>8</sup> Cf : A Grenoble en 1971, le Secours Rouge mène la première campagne « écolo », extrait « La contre-information : un système d’expression, le cas de Grenoble », thèse de doctorat de 3e cycle, Michel de Bernardy de Sigoyer, 1980. Mise en ligne sur le blog Pièces et Main d’œuvre : <http://www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/Achimie.pdf>

*qui, à cette occasion, sont aussi devenus des militants,  
l'affaire de la Vanoise a été une école.*

*Isabelle Mauz, 2009, Actualité et actualisation de  
l'affaire de la Vanoise*

---

Cette affaire aura rallié chasseurs, naturalistes, amoureux de la Nature et scientifiques, à l'image des chercheurs de l'IUG qui montreront le risque d'avalanche qui pèse sur les installations à venir. Elle laisse aussi deviner une sorte de sensibilité naturaliste et montagnarde, au travers notamment de la figure de Phillippe Traynard qui fait le pont entre la Grenoble « technicienne » de Louis Néel et du CENG avec l'amour inconditionnel pour les espaces naturels de montagne. Cette sensibilité, *a priori* détachée des considérations de la gauche radicale, trouve un point de croisement avec celle-ci dans le refus de voir les politiques d'aménagement détruire les milieux naturels au profit d'une forme de modernisation. C'est ce même « carrefour idéologique » qui semble aussi à l'origine de l'engagement écologique de personnalités conservatrices, à l'image du Dr Pierre Richard évoqué dans la partie précédente.

## La décennie 1970 : l'ère de tous les possibles ou l'éclosion de l'action écologique à proprement parler

Les années 1970 s'ouvrent sur plusieurs conflits d'aménagement qui vont révéler au grand jour l'intérêt pour l'écologie des réseaux d'acteurs constitués par les étudiants lors de la décennie précédente. Ils seront aussi pour ces réseaux, l'occasion de se montrer comme une force populaire importante, capable même de faire plier les institutions à plusieurs reprises. La décennie débute par la victoire en 1971 des opposants au projet d'aménagement de la Vanoise, annulé avant même la fin de l'enquête publique, assailli d'avis négatifs parvenant de toute la France grâce à la mobilisation de la FFSPN notamment.

Mais c'est la thématique nucléaire qui va largement dominer la décennie à Grenoble. Cela s'inscrit dans le cadre d'une opposition nationale au programme électro-nucléaire Français, qui s'incarne alors par exemple dans la lutte contre la centrale de Fessenheim en Alsace ouverte en 1970 et objet de nombreuses manifestations auquel quelques comités Grenoblois participèrent. Le premier site concerné par la construction d'une centrale à proximité de la cité Dauphinoise est celui dit du Bugey dans le département de l'Ain, le long du Rhône, en 1971. Manifestations et occupations du site traduisent l'opposition au projet. Dans Grenoble même, c'est l'affaire des fuites du CENG qui viendra placer le débat sur le nucléaire dans le champ de la politique municipale. L'entreposage très peu scrupuleux de déchets nucléaires dans de simples fûts par le CENG sur la Presqu'île, ainsi que la pollution de la nappe qu'il a entraînée, est révélé dans des journaux nationaux en 1974 et mène à la fondation d'une association, l'APPERG, qui se constitue partie civile dans le procès du CENG.

Mais c'est bien sûr la lutte contre le projet SuperPhénix qui fait office d'emblème de la lutte anti-nucléaire Grenobloise. Le projet, qui consiste à implanter au nord du département une centrale dotée d'un nouveau type de réacteur, encore au stade d'expérimentation quelques années plus tôt, génère une forte contestation locale. Les comités Malville (du nom du site concerné par le projet) essèment partout en France. Le plus actif d'entre eux est le comité Grenoblois. C'est aussi à Saint-Martin-d'Hères, dans les mêmes presses qui faisaient paraître « Vérité Rhône-Alpes », que sort

« SuperFolix », le magazine des comités Malville distribué partout en France. L'affaire prend un retentissement national avec la manifestation de 1977, dont la violente répression entraîne la mort du jeune militant Vital Michalon. La mobilisation d'un nombre important d'universitaires Grenoblois est à noter, au travers du comité CUCSPAN et leurs publications (notamment Plutonium sur Rhône en 1981) dénonçant la dangerosité du nouveau type de centrale dont SuperPhénix se veut la première application commerciale. Cependant, il faut bien admettre que le front d'opposition, notamment autour de l'année 1977 connaîtra de nombreuses fractures, en particulier autour des stratégies à employer (pacifiques ou non), entraînant le retrait progressif des soutiens venus du PS et de la CFDT aux organisateurs des marches et manifestations. La construction de la centrale se poursuivra malgré les oppositions, parfois brutales (à l'image des roquettes tirées sur le chantier par Chaïm Nissim, universitaire et militant Genevois en 1982). Cependant, la protestation contre le projet prend aussi une dimension internationale : dès 1976 un appel émane de 1300 chercheurs au CERN (Genève) et en 1989 la structure « Comité européen contre SuperPhénix » est créée. Cette dernière rassemble plus de 250 associations à travers l'Europe et est animée par un nombre important de Genevois et de Grenoblois, parmi lesquels Raymond Avrillier. Celle-ci deviendra par la suite « les Européens contre SuperPhénix », matrice du réseau « Sortir du Nucléaire ». Les modes d'actions choisis par les comités Malville (manifestations et occupation du site) ainsi que la volonté d'associer les habitants qui vivent à proximité du site, nombreux à être opposés à l'implantation d'une centrale, s'inscrivent la lutte à la fois dans le territoire mais aussi dans les modes d'actions privilégiés par les premiers militants écologiques des années 1970. Par ailleurs, si l'on garde en tête l'idée de l'autonomisation progressive des mouvements écologiques du cocon de la gauche radicale, présentée dans la première partie, les affaires de SuperPhénix et des fuites du CENG peuvent aussi être lues comme des moments importants dans cette séparation. Les périodiques fondés à ces occasions (« SuperFolix » et « La Main dans le Trou du Fût »), s'ils sont bien en lien avec les groupes d'extrême gauche qui en restent les matrices (à l'image de « Charlie Hebdo » et de « La Gueule Ouverte » à l'échelle nationale), n'en sont pas

moins distincts et il en va de même pour les associations qui portent la parole des militants. L'époque où les groupes anti-pollution se déclinaient suivant leur appartenance à différents courants Marxistes semble s'éloigner.

*Le comité Malville s'inspire par exemple de l'expérience du Larzac qu'il cherche à transférer et à reproduire, notamment ses choix stratégiques de mobilisation que sont la non-violence et le leadership de l'opposition par les populations vivant sur les territoires menacés.*

**Mikael Chambru, 2016, La protestation antinucléaire autour de Superphénix : une analyse des dynamiques d'un espace public oppositionnel transnational**

---



Figure 4 : La manifestation de 1977 contre SuperPhénix à Creys-Malville. Cliché AFP

L'autre affaire qui marque les années 1970 à Grenoble est celle de la Colline Verte. En 1974 le préfet autorise l'ouverture d'une carrière par la SMAG sur la commune de Jarrie, au centre des collines boisées qui forment la limite d'urbanisation d'Echirolles. Outre le ralliement au mouvement d'opposition d'une vaste partie de la population Echirolloise et, plus globalement, d'un public venu de tout le Sud Grenoblois, la particularité de cette affaire est son inscription dans le contexte politique local. Ce sont ces deux spécificités qui vont distinguer l'affaire de la Colline Verte. Les

opposants au projet ne sont plus uniquement des naturalistes ou des « anti-pollution »<sup>9</sup> mais des habitants attachés à leur territoire de vie et qui refusent de voir partir l'un des derniers espaces de nature à proximité immédiate d'une banlieue Sud s'urbanisant à toute vitesse, comme en témoigne le succès de la pétition et des manifestations contre le projet. L'inscription dans le cadre politique local se fera de deux façons différentes : d'abord par le refus des maires des communes concernées de voir le projet se réaliser (notamment le maire communiste d'Echirolles Georges Kioulou) au point de réaliser un syndicat intercommunal, mais aussi par l'inscription dans la politique de participation lancée par Hubert Dubedout. C'est dans ce cadre que des tables rondes sur le projet, initiées par l'équipe municipale Grenobloise, verront le jour, ainsi que d'autres formes de mise en débat, à l'image d'un sujet sur la question dans une émission de la télévision locale produite à la Villeneuve.

*Jarrie après Pont-de-Claix, c'est dans cette zone d'usines chimiques et de campagnes entremêlées où la brutalité industrielle se donne libre cours, que percent les premiers conflits « écologiques ». [...] C'est le conflit de la Colline Verte qui lance la Frapna Isère, créée en 1972, et présidée par Robert Buisson de 1975 à 1979.*

*Collectif Pièces et Main d'œuvre, 2005, De la Colline Verte au Parc Paul Mistral : la peau de chagrin*

---

La décennie 1970 se poursuit donc par cette première prise en compte de la question environnementale dans l'espace politique Grenoblois et la fabrique de la ville. Ainsi, les opposants au projet de la Colline Verte obtiennent gain de cause en 1975. En 1977, la première liste « écologiste » se présente aux municipales. Alors que le système électoral de l'époque ne permet pas à une opposition municipale<sup>10</sup> de siéger et que Dubedout se

---

<sup>9</sup> Il faut tout de même noter que la FRAPNA et les unions anti-pollution seront parmi les principaux relais de la lutte avec le comité de défense de la colline verte

<sup>10</sup> Comme me l'a fait remarquer Raymond Avrillier lors de notre entretien, le terme « opposition municipale » n'a pas véritablement de sens juridique. Une expression plus appropriée serait « les groupes minoritaires au conseil municipal ». Néanmoins, pour des raisons de concision et de clarté, j'ai fait le choix de conserver ce terme.

représente armé d'une popularité importante et d'un positionnement politique qui en fait le vainqueur naturel de l'élection, la liste « Grenoble Ecologie pour autogérer la cité » recueille plus de 9% des voix. La question des déplacements urbains entre aussi avec fracas dans l'espace politique local. L'expérimentation du « tronc commun » des lignes de bus urbaines dans l'hypercentre ainsi que les opérations de piétonnisation, mises en place par la mairie Dubedout participent à chasser la voiture d'un centre-ville où elles étaient devenues indésirables. La journée du vélo, très suivie et qui sera honorée de la présence du maire de la ville, a lieu en 1974. Celle-ci est en partie le fruit de la jeune association ADTC, formée la même année pour promouvoir la marche à pied, le vélo et les transports en commun à Grenoble. Mais sa première raison d'être est la substitution du projet de transport par câble proposé par la mairie par un tramway contemporain. La pollution et les nuisances posées par l'automobile qui traversent alors la ville grâce à des autoroutes urbaines issues de la requalification des grands boulevards à l'occasion des JO de 1968, semble de plus en plus insupportable. Même l'opposition de droite à l'action de Dubedout constate le besoin de réduire la circulation dans Grenoble.

*« Aujourd'hui, cette politique municipale [celle favorisant la pénétration de la voiture dans la ville] est complètement modifiée » car elle présente « des inconvénients qui peuvent conduire à l'asphyxie »*

*Alain Carignon en 1967, cité dans P. Boisgontier et A. Tauveron, 1976, De Grenoble à Bologne, ou les leçons d'une recherche-action sur les transports urbains*

---

Les années 1970 s'achèvent sur la synthèse des deux dimensions abordées plus haut : le nucléaire et l'intégration des questions environnementales et écologiques dans l'espace politique. En 1979, est en effet proposé par le CENG un réacteur nucléaire souterrain à la Presqu'île dénommé Thermos et ayant pour but de remplacer le système au charbon alimentant le réseau de chaleur municipal. Hubert Dubedout veut que la question soit débattue publiquement. Le projet sera ainsi refusé rapidement, bien qu'il semble qu'au-delà de la seule question de l'avis de la population Grenobloise, des

considérations techniques et financières aient grandement mis le projet à mal dès sa phase de conception.

*[Hubert Dubedout] fixe comme préalable la mise en place d'une « procédure exemplaire d'instruction publique et contradictoire du dossier puisse être mise en place pour déboucher sur une consultation de la population ». La mairie impose donc un traitement public du dossier, ce que le CEA et le ministre de l'industrie André Giraud acceptent, s'engageant de plus à subordonner la réalisation de Thermos à un accord de la municipalité. Les Amis de la Terre demandent eux un référendum, tandis que les Communistes, favorables au projet s'y opposent. Les positions des différents acteurs sont donc assez vite fixées et alimentent un débat qui sera régulièrement suivi par les organes de presses locaux et ponctuellement nationaux.*

*Anne Dalmasso, 2008, Le projet Thermos (1975-1981) ou l'échec de « l'atome au coin du feu »*

---

La décennie 1970 semble être celle qui a révélé au grand public l'action écologique locale. Durant cette période, elle se montre en effet capable d'être meneuse de lutte et même victorieuse dans le cas de la Colline Verte, elle se détache de sa matrice idéologique qu'est la gauche radicale, voit son public et ses sujets de diversifier, se fait force de contre-propositions -dans le cas du tramway notamment- et se dote même de relais nationaux voire internationaux. La dynamique Européenne lancée par l'opposition à SuperPhénix ou encore les liens tissés entre le territoire Grenoblois et le journal « La Gueule Ouverte »<sup>11</sup> semblent être des marques d'une forme de reconnaissance de cette action écologique locale au-delà de la seule métropole Alpine.

---

<sup>11</sup> Parmi les liens qui unissent « La Gueule Ouverte » et le territoire Grenoblois, on peut citer notamment la figure de Jean-Pierre Andrevon, dessinateur Isérois, collaborateur du journal et proche de Pierre Fournier (cf entrevue entre Jean-Pierre Andrevon et Robert Combalot, en ligne 2013)



**« No one knows what happened during the 80's. The 80's, what went wrong ? »<sup>12</sup>**

La décennie suivante est marquée tout d'abord par la défaite d'Hubert Dubedout lors du scrutin municipal de 1983. Celle-ci peut sembler surprenante car Dubedout, vainqueur des trois précédentes élections, conduit cette année une liste d'union de la gauche -une union certes jugée quelque peu contre-nature par Pierre Frappat qui atteste de certaines frictions entre Dubedout et ses nouveaux alliés de circonstance- qui réunit socialistes, écologistes et communistes. On a parfois pointé du doigt la sanction de l'action présidentielle<sup>13</sup>, les tensions internes au sein du PS qui aboutirent à la non-nomination de Dubedout à un poste d'envergure nationale<sup>14</sup>, ou encore l'abstention motivée par un Soleil éclatant, comme d'importantes raisons justifiant cet échec. Néanmoins, toujours selon Pierre Frappat, ce dernier facteur ne résiste pas à une brève analyse. Il affirme dans son ouvrage « Geo Boulloud, le métallo de Dubedout » (2015) que l'abstention n'était guère plus forte que d'accoutumée et quoiqu'il en soit, l'abstention est aussi la marque d'une sanction. Le vainqueur de l'élection dès le premier tour n'est autre que le jeune Alain Carignon, étiqueté RPR et futur ministre de l'environnement, de 1986 à 1988, qui dut gérer la crise de Tchernobyl dès l'année de son entrée en fonction et dont la brutalité du départ du monde politique marquera les esprits.

La victoire d'Alain Carignon est aussi la défaite du projet de tramway : promis par Hubert Dubedout durant la campagne, le nouveau maire, qui soutient pourtant le retour de ce mode de transport, est élu en bonne partie par les opposants au projet (notamment les commerçants du centre-ville) et son conseil municipal y est fermement opposé. Alain Carignon avait fait la promesse durant la campagne d'un référendum sur la question, un exercice périlleux pour ce type de projet. Cependant, la votation donne le tramway gagnant à peine quelques mois après l'élection, en juin 1983.

---

<sup>12</sup> Extrait d'un échange entre Walter Becker et Donald Fagen lors d'un concert en 2000.

<sup>13</sup> Mitterrand et son gouvernement socialiste est alors au pouvoir depuis deux ans

<sup>14</sup> En raison du rayonnement national des GAM et des politiques publiques menées à Grenoble, Pierre Frappat m'a confié lors de notre entretien que beaucoup d'observateurs politiques locaux imaginaient qu'une carrière de ministre allait s'offrir à Hubert Dubedout à partir de 1981. Il n'en fut rien



Figure 5 : Inauguration du tramway en septembre 1987. Cliché : association Histo-Bus

L'année 1983 marque aussi la concrétisation de la volonté de la FRAPNA de créer un guichet unique pour les collectivités autour des questions environnementales, ainsi que de mettre en place des liens plus étroits entre associations naturalistes. Ce souhait, émis par la FRAPNA en 1978, sous la forme de la création d'une « Maison de la Nature », prend enfin forme lorsque la nouvelle municipalité valide le projet. Rapidement, la mairie accorde aux associations une première salle et participe au budget de la nouvelle structure. Si l'on en croit l'article 7A des statuts de la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère, les associations à l'origine du projet sont : l'Association pour le Développement des Transports en Commun (ADTC), l'Association pour une Gestion Durable de l'Énergie, les Amis de la Nature, les Amis de la Terre Isère, La Ligue de Protection des Oiseaux, section Isère, la Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la Nature section Isère (FRAPNA Isère), Grimpeurs des Alpes, Grenoble Université Montagne, Jeunes et Nature ainsi que Nature et Progrès. Les principaux financeurs de la MNEI, une structure dont le fonctionnement

nécessitait 450 000€ en 2016, restent sont encore pour l'essentiel aujourd'hui la mairie, le conseil régional et le conseil départemental<sup>15</sup>.

Malgré cette victoire pour les transports en commun et la création de MNEI, la décennie 1980 est marquée par une nette baisse dans la mobilisation pour la défense de l'environnement. Certes, le groupe Grenoble Ecologie et Autogestion formé pour l'alliance de la gauche 1983 (qui deviendra l'ADES en 1994) sort les premiers numéros de son magazine « Le Rouge et le Vert » dès 1982. Par ailleurs, l'association s'oppose au projet de tunnel routier sous le centre-ville proposé par Alain Carignon, dont on révélera plus tard que les études avaient été menées illégalement par Bouygues, pressentit pour construire le projet. Mais l'avancée du projet SuperPhénix et le faiblissement de son opposition minent l'action écologique Grenobloise, alors même que la lutte contre le projet en avait été le fer de lance quelques années plus tôt. Pourtant, la lutte contre le projet connaît quelques avancées sont notables. Un front d'opposition Européen contre le projet se construit petit à petit et trois ans après sa mise en service, un incident oblige l'arrêt temporaire du réacteur dès 1987. L'irruption de l'accident de Tchernobyl dans le débat public un an plus tôt, entraîne par ailleurs un regain d'intérêt pour la question atomique, exploité par les opposants au nucléaire. Le groupe « Les Européens contre SuperPhénix » est le premier au Monde à diffuser les images prises illégalement sur le site de l'accident. Dans une salle de la maison de la Montagne, on découvre les conditions insoutenables dans lesquelles travaillent les ouvriers chargés de dégager le site de la centrale des déchets radioactifs.

Le réseau d'acteurs qui constitue l'action écologique Grenobloise semble par ailleurs se fissurer. Le groupe GEA est fermement opposé à l'action de la majorité municipale et forme une liste une nouvelle fois en 1989. Elle rassemble de nombreuses figures du mouvement écologique Grenoblois telles que Raymond Avrillier, Jo Briant -militant de longue date pour les droits des immigrés- ou encore Denise Andrevon, tête de liste des

---

<sup>15</sup> Il est à noter que ce dernier, participant à hauteur d'un quart au budget de la MNEI a baissé le montant de ses subventions de 85% en 2016 (cf : Sévère coupe budgétaire pour la Maison de la nature et de l'environnement, Place Gre'Net, 2016).

écologistes en 1977. Cependant, la FRAPNA, pendant naturaliste de l'action écologique Grenobloise, voit son directeur Jean-François Noblet rallier les rangs d'Alain Carignon en 1989. Si cela semble démontrer d'une certaine façon l'intérêt grandissant de la droite pour l'environnement, cette décision a aussi provoqué une fracture durable au sein du mouvement écologique Grenoblois.

*Lorsque [Jean-François Noblet] inaugure un nichoir pour les oiseaux du conseil général avec Alain Carignon et Richard Cazenave, la presse est là pour la photo et la démonstration d'une grande préoccupation environnementale des deux leaders du RPR. Au début de son deuxième mandat, l'entregent de Jean-François Noblet permet également à Alain Carignon de placer « tout naturellement » un des membres de son cabinet du conseil général à la présidence de la FRAPNA. Un changement des statuts permet à celui qui n'est pas même membre du conseil d'administration de prendre ce nouveau poste. Le président du conseil général explique : « Je vous ai pris votre directeur, je vous prête votre président. »*

*Raymond Avrillier et Philippe Descamps, 1995, Le système Carignon*

---

1989 est l'année de la réélection d'Alain Carignon à la mairie mais aussi à celle de la privatisation du réseau d'eau, jusqu'alors municipal depuis sa création par Thiervoz en 1885. Il fut par ailleurs objet de grands travaux de modernisation sous l'ère Dubedout<sup>16</sup>. Raymond Avrillier, alors conseiller municipal écologiste, portera plainte devant le conseil d'Etat dans l'année pour tenter d'empêcher l'application de cette décision. Une enquête est menée, notamment par l'ADES sous l'impulsion notamment du même Raymond Avrillier, auteur avec Philippe Descamps du livre « Le système

---

<sup>16</sup> Il est intéressant de noter que la carrière politique d'Hubert Dubedout démarrera par la création d'un syndicat des usagers des eaux, luttant notamment pour la mise en place de système capable d'amener l'eau dans les étages des immeubles Grenoblois

Carignon » cité plus haut. Leur travail révélera dès le début des années 1990 le système frauduleux ayant permis à la Lyonnaise des Eaux de récupérer le contrat de gestion en échange du rachat du magazine pro-Carignon « Dauphiné News », particulièrement actif lors de la campagne de 1989. Malgré le faible intérêt de la presse locale au commencement de l'affaire (qui ne relaie que tardivement le scandale), la justice s'intéresse à ce sujet en février 1994. Elle suivra son cours jusqu'à la condamnation d'Alain Carignon en 1996. La sentence est rude pour l'ancien ministre : 4 ans de prison ferme, 400 000 francs d'amende et 5 ans d'inéligibilité. Il sera libéré en 1998.

*Entre 1985 et 1990 c'était une période de grand creux militant, la "génération bof". Au Conseil d'Administration du CIIP<sup>17</sup>, on n'était plus que quatre ou cinq. Aux stands sur le campus, c'était dur, la vie militante était réduite, ça n'intéressait pas grand monde.*

*Jo Briant, 2008, Entretien avec Les Renseignements Généreux*

---

Comme le suggère le titre de cette partie, on pourrait voir dans la décennie 1980 un recul des préoccupations écologiques. Cette lecture se justifierait à travers la victoire de Carignon sur la jeune alliance Dubedout – écologistes, l'absence de nouveaux « grands combats » symboliques contre des projets d'aménagement, l'inclusion d'une part de la FRAPNA au sein des cercles d'Alain Carignon, ou encore l'avancement de SuperPhénix. De manière générale il semble qu'un relâchement dans le militantisme associatif marque cette période, y compris hors du seul milieu écologique, dans la lutte pour les droits humains aussi par exemple. Ce constat est pourtant à nuancer, bien que sans doute plus souterraine, l'action écologique grenobloise se poursuit. La création de Radio-Active en 1981, une radio locale centrée sur les questions écologiques, la parution des premiers numéros du « Courrier du Herrisson » par la FRAPNA la même

---

<sup>17</sup> CIIP : Centre d'Informations Inter-Peuples, une association de défense des immigrés dont Jo Briant est membre fondateur

année, la formation de groupes politiques écologistes (GEA et ADES) ou encore des Européens contre SuperPhénix à la fin de la décennie semblent démontrer que les acteurs de l'action écologique locale cherchent toujours à capter l'intérêt du grand public et à s'organiser de façon efficiente. La période marque aussi une « institutionnalisation » des pratiques. La réforme de l'élection de 1982 donne aux écologistes un siège à la municipalité mais leur offre surtout la perspective de devenir un vrai mouvement d'opposition à la politique du RPR à l'échelle locale. Ils pourront ainsi exprimer de façon « officielle » leur désapprobation du parrainage offert par la municipalité au Paris Dakar en 1983 ou encore demander la même année la publication d'un plan particulier d'intervention au sujet des réacteurs nucléaires et des installations chimiques dans l'agglomération. Conduite par Geneviève Jonot, la liste écologiste obtiendra près de 9% des voix et deux sièges aux municipales de 1989. L'action écologique trouve dans cette période de nouvelles façons de s'épanouir, au-delà des luttes contre les grands projets d'aménagement, en rentrant dans les institutions publiques.

*Et pas seulement la lutte, puisque la mouvance écologiste iséroise s'est investie dans la vie publique. On voulait aussi être force de propositions.*

*Jo Briant, 2010, Entretien avec le Dauphiné Libéré*

---

## 1995 - 2014 : Du parc Paul Mistral à l'Hôtel de Ville

L'année 1995 est marquée à Grenoble par une alternance municipale. La victoire du socialiste Michel Destot est en partie permise par l'alliance entre sa liste et la liste écologiste, soutenue par 12,1% des Grenoblois au premier tour, témoignage de la nécessité pour la gauche d'une alliance rose – verte, et cela malgré disgrâce dont souffre Alain Carignon. Cette alliance victorieuse ne marquera pas pour autant une union entre les volontés des deux partis qui la composent. À la suite de l'affaire de la privatisation de l'eau et ses conséquences judiciaires, l'enjeu autour de cette question est majeur. Dès 1995, alors que les socialistes avaient évoqué lors de la campagne la « main mise des grands groupes sur la vie quotidienne des Grenoblois »<sup>18</sup>, une négociation entre une trentaine de conseillers municipaux socialistes et la Lyonnaise des Eaux a lieu. Deux conseillers écologistes, Raymond Avrillier (encore lui !) et Vincent Comparat, portent alors plainte devant le tribunal administratif et obtiennent l'annulation de l'accord négocié, en 1998. Si l'accord promet une gestion partagée des eaux au sein d'une SEM dont la mairie détient une majorité des actions, les avantages réservés aux actionnaires privés, l'exclusivité pour 15 ans de la sous-traitance<sup>19</sup> ainsi que le maintien des avenants aux contrats qui permettent de maintenir des tarifs élevés (voire une augmentation des prix s'il y a une baisse de la consommation) font des remous. En Septembre 1996, paraît le premier bulletin de la jeune association « Eau-secours », qui se présente comme « un syndicat d'usagers des eaux de Grenoble » -ce qui n'est pas sans rappeler les débuts de la carrière d'Hubert Dubedout. Eau-secours réclame un retour à la situation précédente et non une adaptation qui garantit le maintien du privé dans la gestion d'un bien public. La lutte pour la remunicipalisation de ce service est essentiellement animée par l'ADES au sein du conseil municipal et cette association dans l'espace public. Eau-secours distribue des tracts, publie des lettres ouvertes aux responsables publics et informe ses adhérents grâce à une petite publication paraissant irrégulièrement au fil des années. Leur argumentaire est essentiellement axé sur le manque

---

<sup>18</sup> C'est le printemps à Grenoble pour la Régie municipale des eaux, compte rendu de la séance du 20 mars 2000 au conseil municipal par l'ADES, <https://www.adès-grenoble.org/adès/elus/dossiers/Eau/racm200300.html>

<sup>19</sup> Assurée par la Lyonnaise des Eaux, complice d'Alain Carignon, et qui détient 34% de la SEM

de transparence de la nouvelle SEM, le maintien de principes décidés durant l'ère Carignon, le non-respect des promesses électorales, mais surtout sur l'augmentation jugée anormale des tarifs. Le 20 mars 2000, à la suite de l'action de ces deux groupes, le conseil municipal de Grenoble vote le passage en régie municipale du service d'eau. Pierre Kermen, président du groupe ADES au conseil municipal, déclare « Le combat pour l'eau est désormais clairement un combat politique. Notre action ici et maintenant raisonne avec la mobilisation des citoyens qui autour de la Planète ont décidé de combattre pour que l'eau soit considérée comme un droit à la vie, un droit pour tous, un droit humain et social, individuel et collectif et non une marchandise comme une autre ».

L'année suivante, le même Pierre Kermen est la tête de liste des écologistes aux municipales et remporte 19,8% des voix, un score suffisant pour se maintenir au second tour, mais pas pour remporter seul la mairie. Une alliance PS-ADES est encore nécessaire pour conserver l'hôtel de ville face à la droite. Mais, à l'image de la première mandature, l'alliance relèvera plus du mariage de raison que d'une promenade de santé. Dès 2001, les élus municipaux socialistes, le club de football local (GF38) et la métropole promettent la réalisation d'une nouvelle grande infrastructure au centre de Grenoble -à deux pas de la mairie même !-, il s'agit du stade des Alpes.



Figure 6 : Occupation du Parc Paul Mistral en 2003. Clichés : Jérôme Hutin

Le projet visant à fournir un stade contemporain au football local a pour particularité de priver les Grenoblois d'une partie du Parc Paul Mistral sur lequel il devrait être bâti. L'ADES veut faire barrage contre le projet en interne au sein de la mairie, en arguant que la légalité du projet est contestable, en raison de l'impossibilité de construire un nouveau parking pourtant imposé par la loi, mais aussi qu'un site plus idéal pourrait être trouvé en limite des communes de Gières et Saint-Martin-d'Hères. L'opposition au projet réunit rapidement une large coalition de Grenoblois, notamment sous l'impulsion de l'association SOS Parc Paul Mistral, créée pour l'occasion. L'association est déterminée à empêcher un projet qu'elle juge inutile, gaspillant l'agent public et privant les Grenoblois d'un espace de verdure d'autant plus important que ceux-ci sont rares dans le bassin et que le parc concerné par le projet, par sa position centrale et son histoire, est emblématique de Grenoble. Les lieux sont occupés durant l'hiver 2003 – 2004 par des militants opposés au projet, notamment à l'aide de cabanes construites dans les arbres du parc. Les interventions policières sont courantes et finissent par venir à bout de l'occupation des lieux en février. Cette mobilisation est aussi l'occasion pour les militants écologiques de proposer de nouvelles formes de communication. Cette lutte est la première à disposer d'un fort relais sur la toile : dans un article du Monde de juillet 2001, le responsable de la communication numérique des associations luttant contre le projet témoigne. Celui-ci ne recense en effet pas moins de 10 000 visites par jour, et signale aussi l'important succès de la pétition lancée par SOS Parc Paul Mistral (qui atteindra les 10 000 signatures), prouvant le fort attachement des Grenoblois à leur parc.

*Ils ont coupé les arbres de la place de la préfecture, mais le projet de grand stade a vraiment touché tous ceux qui vivent ici, ont joué dans ce parc ou, pourquoi pas, s'y sont mariés*

*Aymeric Lacroix, 2001, Entretien avec Le Monde*

---

L'opposition menée par l'ADES, restée discrète au sein du conseil municipal sur le sujet<sup>20</sup>, dépose un recours devant la justice contestant la légalité des décisions de la mairie en 2007, par la voix d'Hakim Sabri, son président d'alors. Le recours est accepté en 2012, mais le stade est déjà inauguré depuis 2008.

Cependant, cette période est aussi marquée par une autre lutte, plus fédératrice politiquement, puisqu'elle réunira les écologistes comme les socialistes : il s'agit de l'opposition au projet d'autoroute dans le Trièves. L'A51, prévue pour relier Grenoble à la mer méditerranéenne via les Hautes Alpes et en particulier Gap, sa préfecture, où se manifestent la plupart des soutiens politiques du projet, est inscrite sur les schémas directeurs autoroutiers depuis 1977. Si le projet est relativement consensuel sur sa moitié Sud où un nouveau tronçon est ouvert en 1993, il fait l'objet d'une forte opposition du côté de Grenoble et du Trièves, où la solution du doublement de la route existante est privilégiée par bon nombre d'acteurs politiques. Un front d'opposition, structuré autour des agriculteurs locaux et des maires de petites communes opposés au projet ainsi que des associations naturalistes dont la FRAPNA, se met en place. Une première manifestation a lieu à Grenoble en 1995. L'argumentaire des opposants repose sur la protection de l'environnement traversé par l'autoroute, la pollution apportée au bassin grenoblois par le report du trafic ainsi que le coût du projet. Si l'arrivée au pouvoir des socialistes à la suite des législatives de 1997 offre un répit aux opposants de la solution autoroutière, le retour de la droite aux affaires en 2002 relance le projet. Malgré les oppositions locales, un nouveau tracé est décidé et en 2007, une étape importante dans la jonction des tronçons construits a lieu : le ruban autoroutier se déploie de Claix au Col du Fau. Cependant, la contestation locale et les nombreuses difficultés financières que rencontre le projet, en raison notamment de l'instabilité des sols traversés, ont raison de la solution autoroutière : le projet est enterré en 2010.

---

<sup>20</sup> En raison notamment de la division entre l'ADES (opposée au projet) et GO Citoyenneté, un groupe de gauche radicale avec lequel l'ADES avait fait liste commune pour les municipales et dont plusieurs membres sont favorables au projet

*[Le front d'opposition contre l'A51] rassemble des comités de défense locaux (parfois proches des revendications des propriétaires concernés par d'éventuelles expropriations), des associations de protection de la nature, des fédérations d'usagers de transports, des élus locaux, des militants des partis de gauche et des responsables de partis écologistes, avec parfois le soutien discret des membres d'administrations régionales ou centrales. Pour se faire admettre comme des interlocuteurs par les pouvoirs publics, ces associations ont dû procéder à un long travail d'unification autour de thèmes communs et se démarquer des revendications ayant un caractère trop localiste.*

**Gilles Novarina, 2005, L'intérêt général : de nouvelles exigences. Débat autour d'une autoroute**

---

La décennie 2000 est aussi pour les écologistes au sein de l'administration municipale, l'occasion de se distinguer comme une force de propositions. Peu désireux de rejouer le rôle de « chef de l'opposition au sein de la majorité municipale », Pierre Kermen a accepté le poste de premier adjoint à l'urbanisme à la suite du scrutin de 2001. Depuis ce poste il participe à la mise en place d'une nouvelle ZAC entre les Grands Boulevards et le centre-ville : la Caserne de Bonne. Grâce à l'acquisition par la municipalité des terrains, réalisée en 2004, et son poste au sein de la municipalité ainsi qu'à la tête de la SPL SAGES, « l'aménageuse » Grenobloise, il parvient à avoir une main mise relativement complète sur le sujet. Il s'entoure rapidement de spécialistes de la question énergétique et met en place un cahier des charges très exigeant vis-à-vis des promoteurs chargés de construire les nouveaux immeubles. Ces conditions strictes assurent aux nouveaux bâtiments une efficacité énergétique alors unique en France mais imposent aussi un coût peu élevé du logement afin de permettre un fort pourcentage de logements sociaux (35%). Le projet fait indubitablement école en France, les conditions imposées aux promoteurs sont reprises par

les normes de construction RT2012 et l'aménagement du parc central tout comme la qualité du bâti est remarquée, y compris par le jury du concours National pour les écoquartiers qui lui décernent le premier prix en 2009.

*Bonne n'a pu être possible que par un travail d'équipe, mais c'est un système en transition, une base pour aller plus loin après en avoir tiré les leçons politique, technique et financière*

*Pierre Kermen cité dans Jacotte Boboroff, 2011, La Caserne de Bonne à Grenoble projet emblématique d'un écoquartier à la Française*

---

Si le projet n'est pas exempt de critiques à la gauche de Pierre Kermen, Pierre Mazet soulignant ainsi dans un article paru sur le blog Pièces et Main d'œuvre le risque que constitue le projet pour le commerce du centre-ville, le prix élevé des logements sociaux et plus généralement l'inscription de la ZAC dans une politique urbaine centrée sur l'attractivité du bassin<sup>21</sup>, résumée ainsi dans le schéma directeur de l'agglomération Grenobloise : « la finalité du projet de développement [...] est de garantir l'attractivité de l'agglomération grenobloise sur le long terme ».

Cependant, la fin de la décennie est marquée par un projet qui constitue peut-être la rupture la plus nette entre socialistes et écologistes présents au conseil municipal. Le projet de Rcade Nord, incluant un tunnel sous la Bastille, bien que lancée par la métropole en 2002 prend véritablement son envol en 2007, lorsque l'équipe municipale de Michel Destot en fait un élément central de sa campagne municipale. Le projet est alors soutenu par la métropole, le département et la CCI de Grenoble. Ces acteurs voient en effet dans l'infrastructure un moyen efficace de desservir la Presqu'Île, alors même que le projet GIANT, visant le renouvellement urbain de ce quartier -jusqu'alors un vaste campus essentiellement fermé au public- se dessine. L'ADES, soutenue par le collectif pour des alternatives à la rocade Nord, est fermement opposée au projet. Son coût important, le blocage

---

<sup>21</sup> Quartier de Bonne Quand les Verts fabriquent la ville de leur rêve : Un pavé dans la vitrine, Pierre Mazet, blog Pièces et Main d'œuvre, 2008, [http://ici-grenoble.org/user/mes-fichiers-a-moi/structure/110/Tex\\_CasernedeBonne\\_PMO.pdf](http://ici-grenoble.org/user/mes-fichiers-a-moi/structure/110/Tex_CasernedeBonne_PMO.pdf)

des fonds attribués aux transports publics, l'insertion urbaine du viaduc de St-Martin-le-Vinoux à la Presqu'Île, la gestion par le privé du tunnel, la potentielle augmentation du trafic routier dans l'agglomération et de la pollution de l'air, dues à l'usage accru de la voiture favorisé par cette nouvelle infrastructure... L'argumentaire des opposants au projet est bien ficelé et rapidement les premières actions s'enchaînent. L'ADES fait part de sa désapprobation lors des conseils municipaux et l'ADTC lance un blog consacré à la question. Le collectif pour les alternatives à la rocade Nord (CAIRN) est par ailleurs constitué par plusieurs associations préexistantes dont la FRAPNA, l'ADTC ou encore le groupe Ecologie et citoyenneté. La mairie propose un comité de pilotage pour le projet, auquel elle souhaite associer le collectif CAIRN, mais celui-ci devient en 2007 un comité de suivi, ce qui déclenche le mécontentement des associations, qui, refusant d'y participer, ajoutent à leur longue liste de griefs le manque de consultation des habitants et des associations. Toujours en 2007, à l'occasion de l'enquête publique pour le projet, l'ADES publie un tract invitant les Grenoblois à émettre un avis négatif auprès du commissaire enquêteur et ajoutant vouloir « préparer les prochaines élections municipales »<sup>22</sup>.



Figure 7 : Le viaduc prévu pour la rocade Nord à la sortie du tunnel de la Bastille en direction de l'Ouest. Source : Etude d'impact commandée par le conseil général (2006)

Alors que les projets de rocade dans d'autres villes Françaises comme Bordeaux ou Strasbourg se heurtent aussi à des oppositions locales, la

---

<sup>22</sup> Tract de l'ADES édité en 2007 <https://www.ades-grenoble.org/ades/dossiers/transports/07-pdu/07-pdu-plaquette.pdf>

FNAUT -le principal syndicat des usagers des transports publics en France- se joint à l'opposition au projet de tunnel sous la Bastille. Une conférence de presse autour de la FNAUT et de l'ADTC est convoquée en janvier 2008. Les participants dénoncent le manque de réalisme quant au calcul des coûts du projet et la « caricature de démocratie participative »<sup>23</sup> que représente le comité de suivi. Rapidement, la bataille judiciaire contre le projet commence. Le PDU de Grenoble est annulé par le tribunal administratif, suite à un recours porté notamment par la FRAPNA et l'ADTC en raison de sa non-conformité avec la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE). En 2009, il sera à nouveau annulé en raison d'un recours émanant essentiellement des mêmes acteurs, sur la base de l'illégalité du report de la construction de la ligne E du tramway et du prolongement de la ligne B. L'opposition au projet se joue aussi entre les communes de l'agglomération, le maire de La Tronche (dont le conseil municipal s'est opposé unanimement au projet) et le maire de St-Martin-le-Vinoux sont reçus dans le bureau de Jean-Louis Borloo, ministre de l'environnement, en février 2009. De son côté, l'Observatoire des finances et politiques publiques, créé par Vincent Comparat, membre de l'ADES, se lance dans une contre-expertise du projet. Celle-ci met en avant la grande légèreté avec laquelle les études officielles commandées par la métropole et le département estime le coût de la section centrale, soit le tunnel routier. L'étude chiffre le projet à 830 millions d'euros, très loin des 500 millions prévus initialement. Ce travail s'ajoute à l'étude réalisée par l'AURG en 2006 qui démontrait que le projet ne pourrait entraîner qu'une augmentation du trafic routier, jusqu'à plus 40% sur le tronçon Nord de l'A480. L'avis de l'enquête publique tombe en mars 2009 et se révèle négatif. Le conseil général de l'Isère en prend acte et rapidement la mairie comme la communauté de Grenoble-Alpes Métropole renoncent au projet. Le conflit autour de cette infrastructure, à la jonction entre les deuxième et troisième mandats de Michel Destot, peuvent être lus comme la discorde « de trop » entre écologistes et socialistes, qui ressortent amers de ce mandat. Dans un entretien de 2010, à la question « quelle est votre plus grosse erreur politique ? », Raymond Avrillier répondra au journaliste

---

<sup>23</sup> Conférence de presse de l'ADTC, Janvier 2008, [http://www.rocade-nord.org/IMG/pdf/conf\\_presse\\_20080114.pdf](http://www.rocade-nord.org/IMG/pdf/conf_presse_20080114.pdf)

du Dauphiné Libéré : « Celle d'avoir continué avec Destot en 2001. On croyait qu'on allait pouvoir faire évoluer la majorité dans le bon sens, mais on n'y est pas arrivés »<sup>24</sup>.

2008 est donc l'année du divorce entre les écologistes Grenoblois et les socialistes. Usés par une cohabitation forcée résumée par la formule de Michel Destot « je n'ai pas en tête un seul dossier que je n'ai pas pu réaliser à cause des Verts »<sup>25</sup> et forts de plus de 15% des voix, les écologistes font le choix de maintenir leur liste au second tour, refusant une alliance avec les socialistes. Ils resteront ainsi une force d'opposition jusqu'à l'élection d'Éric Piolle en 2014, premier écologiste de France à s'emparer d'une ville de cette taille.

Les années 2000 sont aussi marquées par deux luttes écologiques plus discrètes, faute d'un portage politique équivalent aux actions citées plus haut. Il s'agit des oppositions au projet de campus Minatec et à la construction d'un « Center Parc » par le groupe « Pierre et Vacances » dans la forêt des Chambarans, en Isère. La lutte contre le projet Minatec est menée par le collectif « Opposition Grenobloise aux Necrotechnologies », formé en 2006 pour lutter contre le nouveau campus, le collectif « Nanovent » qui organise des performances proposant une vision satyrique d'une société hyper-technique ainsi que le blog Pièces et Main d'œuvre qui s'occupe de la diffusion de la rhétorique contre le projet. Financé majoritairement par le CEA, le projet est accusé d'utiliser des fonds publics dans le but d'alimenter la recherche privée, de n'avoir été l'objet d'aucune consultation et d'être vecteur de technologies dangereuses, oppressantes, polluantes voire à visée militaire comme les liens entre le CEA et la direction de l'armement le laisse présager. Encouragé par la mairie socialiste de l'époque et sans doute l'importance de l'économie de la recherche à Grenoble ainsi que la place centrale du CEA au sein de cette économie, le nouveau campus sera inauguré en 2006 en dépit d'une opposition peu relayée politiquement mais rendue visible par les graffitis

---

<sup>24</sup> Plein Cadre : Raymond Avrillier, Le Dauphiné Libéré, 2010 <https://www.ledauphine.com/isere-sud/2010/04/01/plein-cadre-raymond-avrillier-je-crois-a-la-memoire-active-en-politique>

<sup>25</sup> Les acteurs de l'Economie, Février 2008

recouvrant les murs de la ville et la manifestation organisée par le collectif OGN le jour de l'ouverture officielle.

*Certains militants déploient des banderoles réclamant l'arrêt des recherches. L'évènement le plus marquant du mouvement « anti-nano » a néanmoins lieu à l'occasion de l'inauguration du campus Minatec, en juin 2006. Le collectif Opposition grenobloise aux necrotechnologies (OGN) vient de terminer une série de réunions publiques dans plusieurs villes de France. À cette occasion, des acteurs très différents se réunissent à Grenoble : le réseau Sortir du nucléaire, les opposants aux OGM de l'Ariège, les militants contre l'usine chimique AZF de Toulouse, des militants des mouvances squats grenobloise, dijonnaise et barcelonaise ainsi que des militants impliqués dans différentes revues anarchistes.*

*Thomas Lerosier, 2015, Les publics grenoblois peuvent-ils participer ? La démocratie technique à l'épreuve des cultures politiques*

---

Le projet de centre de loisirs à Chamabarans ne peut véritablement être étudié comme les précédents, en raison de son actualité, les décisions finales n'ayant toujours pas été prises aujourd'hui quant à son avenir. Cependant on peut d'ores et déjà noter plusieurs axes forts dans la structuration de cette opposition, à l'image de l'ancrage local de la lutte contre le projet. En effet elle s'organise autour d'un premier collectif informel « Quelques opposants au Center Parcs » fondé Henri Mora, un militant habitant la commune concernée par le projet (Roybon) dès 2007. Fin 2009, une association officielle est créée contre le projet : « Pour les Chambaran sans Center Parcs » (PCSCP). Des premières distributions de tracts et actions en justice contre le permis de construire sont organisées à la fin des années 2000. En 2012 une première manifestation a lieu sur la commune de Roybon, suivie d'une seconde devant le conseil général de l'Isère deux ans plus tard. En automne de la même année, un millier de personnes arrivent sur le site, où les travaux préparatoires ont déjà

commencé. Ils occupent le terrain, et en premier lieu la maison forestière vouée à la destruction. Roybon fait ainsi office de première « ZAD » Iséroise.

*En ce qui concerne les Chambarans, PCSCP a entamé plusieurs recours en justice qui n'ont pas abouti, mais qui ont contrarié fortement les promoteurs et ont permis de gagner du temps durant lequel l'association a organisé des réunions publiques, des promenades sur le site et une manifestation devant le conseil général.*

*Henri Mora, 2014, Entretien avec La Décroissance*

---

En guise de conclusion pour cette période, il semble que l'on puisse affirmer que celle-ci corresponde à l'affirmation du rôle politique de l'action écologique Grenobloise. Celle-ci endossant tantôt le rôle de l'opposant aux socialistes, tantôt le rôle de force de proposition capable de mener à bien des projets en rupture avec les politiques urbaines menées auparavant, comme à la Caserne de Bonne. Cette période, marquée aussi par une diffusion des luttes hors de ces deux matrices que sont l'ADES et la FRAPNA (peu entendue sur le dossier de Roybon), ouvre la voix à l'élection d'Éric Piolle en 2014.

## **II. Une approche thématique**

### *Pourquoi ce choix de mise en forme ?*

Cette partie vise l'étude de quelques aspects spécifiques de l'action écologique Grenobloise. Il s'agit des risques et pollutions industrielles, la protection de la nature et l'action publique. Ces trois thématiques me sont en effet apparues prédominantes au cours de l'étude de l'action écologique Grenobloise sur le temps long. A travers cette focalisation thématique, j'ai voulu atteindre un niveau de détail bien plus important que durant l'exercice précédent. Mon but est ici de déterminer si certaines facettes de l'action écologique Grenobloises trouvent leur origine dans un « terreau » local. Ce « terreau » pourrait aussi bien être la structuration économique du territoire, sa composition sociale ou encore sa situation géographique. L'exercice peut néanmoins sembler périlleux. Il ne suffit en effet pas de relier quelques mobilisations pour la montagne pour déterminer si la situation géographique de Grenoble est à l'origine de l'action écologique locale. En essayant de détailler le plus possible les quelques thématiques choisies, j'espère pouvoir fournir un regard objectif sur ce qui m'apparaît être les ancrages territoriaux de l'action écologique Grenobloise.

## Les risques et pollutions industrielles : un leitmotiv Grenoblois

La question des risques et des pollutions liés à l'industrie ainsi que les oppositions qu'elles ont pu générer est très intéressante à étudier dans le contexte Grenoblois. La cité Dauphinoise est en effet le lieu de production de nombreux composants industriels spécifiques (notamment les turbines) depuis l'installation en 1867 dans le Grésivaudan d'Aristide Bergès, ingénieur désireux d'exploiter les ressources hydrauliques pour la production électrique. Mais la ville est aussi un lieu de recherche sur l'électricité, puis l'atome, grâce à cette même filiation. Ces dimensions de l'économie Grenobloises sont motivées à la fois par le désir des industriels et patrons locaux de former leurs ingénieurs sur place (ils vont alors aider à la construction de laboratoire de recherches et d'écoles par le biais d'associations) mais aussi à la figure de Louis Néel, qui admirant la symbiose entre industrie et recherche qui prévaut dans le bassin, veut non seulement faire de Grenoble un haut lieu de la recherche en électromagnétique mais aide aussi au passage vers la recherche atomique grâce à ses nombreux contacts et la renommée qu'il a acquise avec son prix Nobel. Depuis la fin des années 1950 donc, la Presqu'île s'est équipée de nombreuses installations de recherche, y compris de réacteurs nucléaires expérimentaux. Cependant, comme évoqué précédemment, Grenoble est aussi le lieu des oppositions à SuperPhénix et la victime des pollutions de la nappe par le CENG. Il se développera ici une critique acerbe du modèle techniciste qui forme un pilier économique majeur de l'agglomération. S'il l'on s'intéresse à l'action écologique Grenobloise par le prisme de la scène, on peut donc y voir une forme de structuration territoriale très particulière à l'origine de cette contestation du modèle Grenoblois. Les paradoxes sur ce sujet sont en effet nombreux : par exemple Grenoble sera gouvernée par de nombreux maires ingénieurs, y compris Hubert Dubedout (premier à s'allier avec les écologistes en 1983) et même Eric Piolle. On peut aussi citer l'opposition entre les unions anti-pollution et le comité anti-pollueur avec les syndicats, un conflit qui, bien qu'il sera résolu progressivement par l'adhésion des syndicats à la cause des écologistes, laisse perplexe. En effet, l'action du comité anti-pollution et de l'union anti-pollueur étaient motivées à l'origine par la défense des droits des habitants et des ouvriers. L'équilibre économique Grenoblois

reposant en grande partie sur cette dimension industrielle, s'y opposer c'est certes se battre pour la qualité de vie mais c'est aussi prendre le risque de tourner le dos à une des principales sources de revenus de la population. Mais cette union progressive entre syndicats et militants écologistes, amorcée par la CFDT et annoncée par la présence de quelques syndicalistes dissidents lors des actions menées par les écologistes, démontre aussi peut-être un autre fondement de la sensibilité écologique Grenobloise : l'importance du mouvement ouvrier et les alliances entre ce mouvement et les écologistes. Des alliances souvent de circonstance, mais sans doute rendues plus faciles par l'appartenance à des mouvements issus de la gauche radicale des premiers acteurs de l'action écologique.

La frise proposée ici court de 1966 à 1979 et a pour but de montrer les prémices de cette dimension de l'action écologique Grenobloise.

Cf : Pièces jointes n°1 a et 1b

## La protection de la Nature, un aspect fondamental dans la dynamique écologique Grenobloise

Le travail d'archives et d'entretiens réalisés lors de ce travail a pour moi été l'occasion de saisir un ressort important dans l'action écologique Grenobloise. Il s'agit d'une forme de sensibilité naturaliste voire spécifiquement Alpine. En effet, l'observation de l'action écologique locale montre à la fois un nombre important de groupes ou mobilisations s'organisant autour de la question de la protection des écosystèmes Alpains, mais celle-ci montre aussi l'aspect très fédérateur de cette thématique au sein de l'action écologique locale. L'idée d'une sensibilité spécifiquement Alpine et transpartisane m'a d'abord été soumise par Raymond Avrillier lors de notre entretien. J'ai ensuite pu tester cette hypothèse tout au long de mes recherches.

Il semble en effet que des acteurs associés traditionnellement à un conservatisme politique plus ou moins exacerbé (Philippe Traynard, des associations de chasseurs, la FRAPNA et son directeur Jean-François Noblet après que ce dernier accepta de travailler avec Alain Carignon) se sont manifestés, voire ont été centraux dans un certain nombre de luttes contre des projets visant notamment l'urbanisation de la Montagne (Vanoise et Vercors principalement). Cet aspect ne semble pas rejoindre exclusivement un propos conservateur ruraliste voire « rétrograde », qui, à l'image du docteur Pierre Richard par exemple, opposerait au progrès et à l'équipement une vision idéalisée d'une culture traditionnelle et localiste. Certes, un tel discours peut parfois se lire entre les lignes, à l'image de l'article paru dans la revue des Deux Mondes au sujet de la Vanoise : « Le progrès, c'est ce qui rend les hommes meilleurs et plus heureux ; le progrès n'est pas fait seulement de commodités ; le progrès ne s'identifie pas aux machines à laver. En réalité, il n'y a aucune obligation de confondre les destructions avec les impositions du progrès. [...] C'est la pression des profits momentanés qui détruisent à tout jamais l'équilibre naturel d'un pays »<sup>26</sup>. Malgré cela, force est de constater que la rhétorique dominante autour de ces luttes reste la question environnementale. C'est l'exceptionnalité du biotope (le Chamoix du Vallon de Polset, l'espace de

---

<sup>26</sup> L'Affaire du Parc de la Vanoise, Roger Heim, 1969, Revue des Deux Mondes

forêt peuplé de feuillus à Lente dans le Vercors...) et le droit des habitants à disposer d'un espace de verdure à proximité de chez eux (en particulier dans le cas de la colline verte) qui seront les principaux moteurs de ces luttes. Cela laisse donc entrevoir la possibilité d'une sensibilité spécifiquement Alpine autour du territoire Grenoblois. Philippe Traynard, Jean-Pierre Feuvrier (premier directeur du PNR Vercors) ou encore Jean-François Noblet sont autant d'exemples de non-natifs Grenoblois, arrivés dans la ville plus ou moins par hasard et qui prirent la décision de rester en raison d'un attrait particulier pour les espaces naturels de montagne qui entourent le bassin. Le ski, le trail, l'observation de la faune... sont finalement autant d'activités non politiques qui « attachent » ceux qui les pratiquent au territoire où ils les pratiquent.

Cependant, si cette sensibilité alpine Grenobloise semble aussi manifeste que transpartisane, cet aspect transpartisan ne se retrouve pas pour autant systématiquement dans le portage politique de l'action écologique. Ainsi, bien que la décision d'annuler le projet d'aménagement de la Vanoise viennent de l'Etat (Gaulliste), c'est précisément cet Etat Gaulliste qui soutient puis tente d'imposer le projet pendant plusieurs années. L'observation du front d'opposition à la construction de l'A51 laisse apparaître ce même déficit de portage politique des oppositions écologiques par les partis de droite. Ainsi, si les agriculteurs -une catégorie socio-professionnelle souvent associée à un certain conservatisme- ont une part capitale dans la lutte contre la réalisation du nouvel axe tout comme les maires de petites communes concernées par le projet, les figures politiques de la droite Gapençaise et Grenobloise firent partie des soutiens (et même des promoteurs) de la solution autoroutière.

La frise proposée ici revient sur la genèse des actions en lien avec cette sensibilité en présentant la chronologie de trois affaires : celle de la Vanoise, de la colline verte et de la création du PNR Vercors.

Cf : Pièce jointe n°2

## L'action publique : le volet « institutionnel » de l'action écologique Grenobloise

Si une part importante de l'action écologique Grenobloise passe par des oppositions à des projets ou des situations politiques et économiques déjà en place, comme démontré dans les deux précédentes frises, une part non négligeable de cette action passe aussi par un travail d'influence et de collaboration avec les institutions politiques en place. Ce volet de l'action écologique locale apparaît tôt à Grenoble, dès 1977, par la présentation d'une première liste écologiste aux municipales. On peut aussi citer le rôle de l'ADTC dont le but est très clairement affiché à son origine : influencer la politique des transports de la municipalité Dubedout. Cette volonté de changer le cours de l'action publique locale se manifeste par l'intérêt que porte les écologistes à des questions de services publics (l'eau et les transports principalement) et d'aménagement urbains. Les débats autour du POMA2000, du Stade des Alpes, de la ZAC Esplanade ou encore de la rocade Nord, animés en grande partie par des groupes écologiques sont une façon remarquable dont ces groupes ont influencé ou tenté d'influencer l'action publique locale.

Par ailleurs, on peut noter un tournant à partir de 1995 : la présence de l'ADES dans la coalition à la tête de la mairie, si elle ne marque pas la fin des oppositions, semble être un point de départ dans l'influence écologique de la fabrique de la ville : la caserne de Bonne annonce les grands principes qui dirigent aujourd'hui la ZAC Flaubert, le retour à la régie municipale des eaux devance la gestion publique des parkings, etc... Il semble que progressivement, une gestion nouvelle des affaires publiques émerge à Grenoble. Ce nouveau mode de gestion me semble intéressant du point de vue de l'écologie politique car il ne semble pas se limiter à la vision « traditionnelle » de la ville durable. En effet, si je n'ai pas trouvé beaucoup d'informations concernant la résilience du territoire ou son autonomie alimentaire (sans doute à cause d'une importante focalisation sur une période antérieure aux années 2010), la question de la gestion publique des biens communs revient régulièrement dans la conception de l'action publique promue par l'ADES et ses alliés. Et c'est peut-être dans ce domaine que l'action publique Grenobloise se distingue le plus : le retour d'une régie municipale constitue un cas rare en France et le mouvement

de créations de SPL dédiées à l'eau partout dans le pays dans les années 2000 et 2010 est peut-être une démonstration de l'influence de cette action publique écologique locale hors des frontières du bassin Grenoblois (mais aussi du scandale généré par la gestion privée de l'ère Carignon).

La frise présentée ici court de 1974 à 2014, soit de la fondation de l'ADTC pour contrer le projet de POMA2000 à l'élection d'Éric Piolle à la mairie.

Cf : Pièce jointe n°3

### **III – Quelques projets emblématiques d’une opposition à caractère écologique à Grenoble**

#### *Pourquoi ce choix de mise en forme ?*

La partie suivante découle en réalité d’un problème de mise en page. A l’origine, si j’avais bien prévu de détailler quelques projets emblématiques de l’action écologique locale -une idée qui m’a été soufflée par Jean-Paul Thibaud- j’envisageais ce travail sous forme de simples encarts ajoutés aux frises. Mais les frises se sont avérées si riches d’informations et le détail des projets si complexe que j’ai préféré construire une nouvelle partie dédiée à leur histoire respective. A travers le détail de ces projets, il me semble que de nombreuses dimensions de la scène écologique émergent : on distingue en effet ainsi les différents types d’actions dont sont capables les groupes écologistes, les différents publics à même de se mobiliser en fonction du type de lutte menée, mais aussi le portage politique local de ces différents projets.

## SuperPhénix, un cas d'opposition typique entre technicistes et écologistes à Grenoble

Le projet SuperPhénix naît tout d'abord de la volonté des institutions responsables du programme électro-nucléaire Français, notamment du CEA, d'assurer le renouvellement du parc de réacteurs nucléaires national à l'aide d'une technologie hexagonale. De la fin de la seconde guerre à 1969, le développement des réacteurs Français était passé par la technologie graphite – gaz, une technologie peu onéreuse et permettant l'obtention d'un plutonium de qualité militaire, mais jugée obsolète à partir des années 1960 en raison de ses nombreux inconvénients parmi lesquels une potentielle instabilité à partir d'une certaine puissance. Son remplacement par une technologie à eau sous pression, parce qu'elle est sous licence Westinghouse (une compagnie Américaine) semble générer chez certains responsables du programme électro-nucléaire Français un sentiment d'abandon de l'objectif d'autonomie énergétique visée par le programme. Les recherches sur une nouvelle technologie de réacteurs, orientées sur la surgénération, s'ouvrent en 1957 au CEA et aboutissent à deux premiers réacteurs expérimentaux : ceux de Cadarache (1961) et de Marcoule (1973). La surgénération, parce qu'elle permet une production d'énergie virtuellement infinie, semble aussi correspondre à la vision dominante en matière de besoins énergétiques, puisque l'on imagine une augmentation constante de ces besoins.

C'est dans ce contexte que le premier prototype industriel, soit une centrale entière basée sur des réacteurs de ce type, est envisagé. Les secteurs nucléaires Italiens et Allemand sont aussi conviés au projet. Cette implication prend forme par leur participation au capital de la société NESRA fondée en 1974, une entreprise pilotée par EDF et responsable du développement d'une première centrale de ce type. Ce prototype doit être construit en France et être d'une puissance de 1200MWe. Une enquête publique est menée en 1974 pour la construction de la centrale à Creys-Malville (Isère) entre Aix-les-Bains et Lyon, nommée SuperPhénix. Ce site est en réalité pressenti depuis 1971 en raison de sa proximité avec les réseaux électriques Allemands et Italiens : en effet, le projet, bien que largement piloté par la France, s'inscrivait dans le cadre de la coopération Européenne pour le nucléaire civil lancé avec la CEE dès les années 1950.

Toujours en 1974, un vaste plan prévoyant l'équipement du parc nucléaire Français par une vingtaine de réacteurs de ce type est approuvé par le gouvernement.

Le projet, au même titre que le plan prévoyant l'expansion de cette technologie, est présenté par le gouvernement comme une réponse rationnelle, relevant d'un arbitrage technique et politique, aux questions énergétiques. Pourtant, une première contestation est immédiate. Profitant des premiers travaux de terrassement menés par EDF sur le site à l'automne 1974, alors même que l'enquête publique n'est pas encore close, deux associations (une écologiste et une pour la sauvegarde du site de Malville) portent plainte. La démarche n'aboutira pas<sup>27</sup> mais lancera la contestation.

Un mouvement unifié pour organiser la lutte contre le projet, à travers la diffusion d'informations et des actions démonstratives, naît en 1975. Il s'agit des « comités Malville ». A l'origine, il s'agit d'un rassemblement informel et local de militants, essentiellement Grenoblois parmi lesquels Jean-François Noblet ou Raymond Avrillier, rapidement rejoints par des Lyonnais, des Savoyards et des Genevois. Une première occupation du site a lieu le 3 juillet 1976, drainant 20 000 participants. L'importance de la répression (plusieurs blessés graves) et les dégâts produits par l'événement servent de caisse de résonance à l'opposition au projet. Cette opposition s'ancre alors à la fois dans le territoire, la répression démontrant le refus de toute consultation démocratique quant à l'implantation du projet, mais aussi dans le cadre plus général des luttes écologistes qui sont alors galvanisées en France par les oppositions contre d'autres projets nucléaires (Bugey et Fessenheim en 1970/1971, Plogoff en 1978) mais aussi contre l'extension du camp militaire du Larzac tout au long des années 1970. Les « Comités Malville » se dispersent partout en France et deviennent des instances décentralisées chargées de relayer et organiser la lutte contre le projet. Les comités Grenoblois et Lyonnais, par la proximité du site, furent particulièrement actifs. Les périodiques Grenoblois « La Main dans le Trou du Fut » (1974) puis « La Fosse, journal sceptique » (1975), tout comme nationaux (en particulier « La Gueule

---

<sup>27</sup> La justice se déclarant incompétente puis condamnant aux dépens les association

Ouverte ») se font les relais de la lutte, mais « SuperFolix » (également imprimé à Grenoble), dont le premier numéro paraît en 1976 est la première publication dédiée à cette cause. Tous ces magazines Grenoblois sont par ailleurs toutes le fruit du savoir-faire éditorial engendré par l'expérience de « Vérité Rhône-Alpes ». « SuperFolix » est diffusé grâce aux comités Malville qui lui servent de relais.

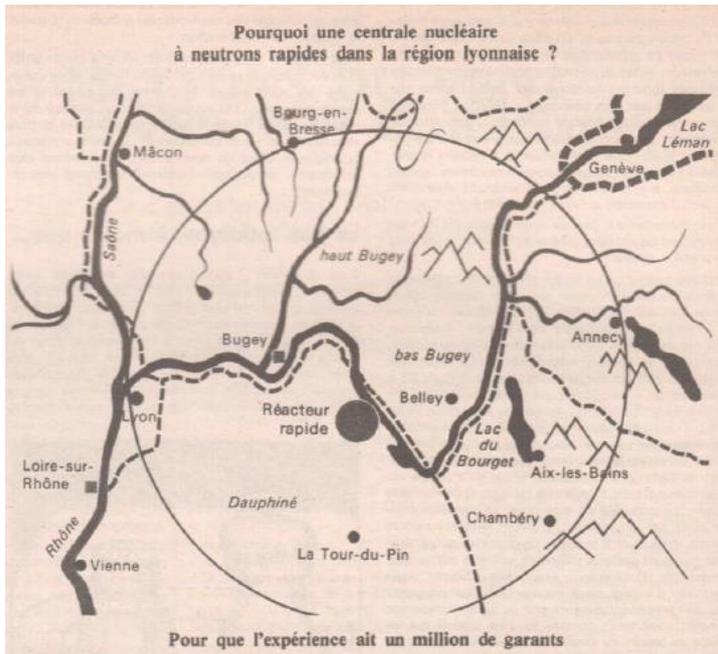


Figure 8 : Carte parue dans "La Gueule Ouverte", Janvier 1975

1977 marque une année charnière dans la lutte contre le projet. Un vaste rassemblement est organisé les 30 et 31 juillet sur le site. Grâce aux relais dont disposent les opposants au projet, l'occupation du lieu de construction, précédée par une marche pour atteindre le site, réunit 60 000 personnes. La brutale répression policière conduit à la mort d'un militant de 31 ans, Vital Michalon. L'évènement est d'ampleur nationale et marque un tournant dans la lutte contre le projet : face à la détermination du gouvernement et aux travaux lancés, les actions démonstratives se feront plus rares (même si par exemple des manifestations seront organisés en soutien aux militants arrêtés lors des actions du 31 juillet 1976 à Grenoble en fin d'année 1977).

Parmi les éléments notables dans la lutte contre le projet SuperPhénix, figure la présence de scientifiques, organisés et à l'origine de publications sur le sujet. Le CUCSPAN (Comité Universitaire et Scientifique pour l'Arrêt du Programme Nucléaire) est une émanation locale du GSIEN (Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire, fondé en 1975). Il s'agit d'un regroupement de chercheurs, essentiellement Grenoblois, travaillant dans les domaines de l'énergie et de l'atome. Leur but est non seulement l'opposition au projet mais aussi

l'information du public quant à ses enjeux et ses risques. Ils publieront notamment « Plutonium sur Rhône » en 1981, une expertise technique détaillée, mais néanmoins accessible. Ces groupes de scientifiques se manifesteront aussi à travers la signature d'appels. En 1976, avec l'aide de scientifiques du CERN une tribune réunit 1300 signatures. Un autre appel destiné aux chercheurs, « l'appel de Genève » réunira lui 5000 signatures en 1978. C'est ce dernier appel qui donnera naissance à l'APAG, devenu ensuite « Les Européens contre SuperPhénix » en 1989, un groupe basé à Genève mais concentrant de nombreux militants Français et notamment Grenoblois, qui donnera ensuite naissance au réseau « Sortir du Nucléaire » suite à la décision de démanteler le surgénérateur.

La figure de Chaïm Nissim, militant écologiste, opposant à SuperPhénix, chercheur au CERN à Genève puis élu local est presque une synthèse des différentes dimensions de l'opposition au projet SuperPhénix. Alors qu'il figure parmi les organisateurs des manifestations non violentes de 1976 et 1977, le recul du mouvement de lutte contre le projet après la violente répression de 1977 le pousse à organiser un attentat contre le chantier de la centrale en 1982 : il tire 3 roquettes qui endommagent la structure sans faire plus de dégâts.

Malgré ces oppositions le surgénérateur entre en fonctionnement en 1984. Mais rapidement les problèmes s'enchaînent : trois ans plus tard une fuite dans les cuves de sodium affolent la presse, alors même que les souvenirs de Tchernobyl et de la communication imprécise du gouvernement de l'époque sur les retombées radioactives sont encore vifs. Le Figaro titre « Les bricolages du nucléaire ». Inflammable et explosif, le sodium sert au refroidissement du réacteur, l'arrêt provisoire de celui-ci n'est pourtant imposé que plus de deux mois après la détection du problème. 1990 est une année chargée dans l'histoire du réacteur : le jeune comité « les Européens contre SuperPhénix » organise des manifestations dans les grandes villes de France et de Suisse à la suite du redémarrage à l'automne 1989 de la centrale. A cela il faut ajouter qu'un nouvel incident impliquant le stockage du sodium et l'effondrement du toit de la salle des alternateurs, suite à des chutes de neige, imposent de nouveaux arrêts. Les « Européens contre SuperPhénix » se lancent dans

une stratégie judiciaire contre la centrale. Les décrets autorisant le redémarrage sont attaqués et l'enquête publique préalable à la remise en fonctionnement de la centrale est retardé par des actions en justice.

En 1994, année d'un autre accident majeur au sein de la centrale (une fuite d'argon dans un échangeur de chaleur installé dans le réacteur) et du décret « rétrogradant » le surgénérateur au rang de centrale expérimentale de recherche, une marche reliant Malville à l'Hôtel de Matignon est mise en place. Son organisation réunit par les comités Malville, la FRAPNA, les Européens contre SuperPhénix, le GSIEN, le WWF, Greenpeace et plus de 250 autres associations internationales (Suisse et Allemandes notamment). La même année, les partenaires Européens du projet se retirent de la NESRA, laissant EDF seule aux commandes en échange de la fourniture gratuite d'électricité aux anciens actionnaires.

Les batailles juridiques menées contre le projet, notamment par le groupe « les Européens contre SuperPhénix » se poursuivent. De nombreux prétextes furent utilisés pour tenter d'enrayer le projet. Mais en 1997, à la faveur d'un redémarrage prévu après une visite de contrôle, le conseil d'État donne raison aux opposants du projet. Le nouveau statut du surgénérateur, passé de simple site de production à lieu de recherche nécessite une nouvelle enquête publique pour être réouvert. De plus, en 1998, le canton de Genève porte plainte contre l'État Français et réclame l'arrêt de SuperPhénix. La centrale est devenue encombrante. La surgénération n'a jamais fonctionné et les projets d'exportations (notamment vers l'Irak et la Lybie) n'ont pas abouti. L'alliance entre socialistes et écologistes qui vient ravir le pouvoir à la droite en 1997 à la faveur de la dissolution de l'assemblée promet l'arrêt du surgénérateur. L'arrêt du fonctionnement de la centrale est annoncé en février 1998 et confirmé par un arrêté ministériel en décembre. Le démantèlement de l'ancien site industriel, effectué par Areva, est actuellement toujours en cours.

## La Vanoise, où l'environnement réunit chasseurs et chercheurs

La Société d'équipement de la Vallée des Belleville (SO DEBAV, créée en 1961) propose en 1968 des aménagements touristiques sur le site du glacier de Chavière (ski d'été) et dans le Vallon de Polset, en zone centrale du Parc National de la Vanoise. Le projet fait office de contrepartie, il est soufflé par la nouvelle direction de la SO DEBAV qui a accepté de prendre le contrôle de la société en échange d'un rachat de créances. De plus, le projet est soutenu par le maire de Modane (aussi président du PNV), qui y voit une occasion d'équiper la Maurienne, une vallée industrielle et peu connue des touristes, à l'inverse de sa voisine la Tarentaise. En revanche sa réalisation est conditionnée par le déclassement d'une partie de la zone centrale du parc.

Au cours du mois de mars 1969, Philippe Traynard, vice-président du Club alpin Français et administrateur du parc national de la Vanoise, publie un article quant au projet de déclassement de la zone centrale du PN Vanoise dans le journal *Le Monde*. L'article fait grand bruit et accorde à Philippe Traynard le statut de « lanceur d'alerte ». Un front d'opposition cherche rapidement à se former, autour notamment de la jeune FFSPN (Fédération Française des Sociétés pour la Protection

de la Nature) en particulier. En mars 1969, le Conseil Général de Savoie donne son accord pour le projet, mais en mai le Conseil scientifique du parc, présidé par le même Philippe Traynard donne un avis négatif. Très vite, l'affaire prend une tournure Nationale : Georges Pompidou, alors candidat aux élections présidentielles, rappelle en juin de la même année



Figure 9 : Carte des zones du PNV. Source : Pierre Préau, « Le parc national de la Vanoise, banc d'essai d'une politique d'aménagement de la montagne », dans *Revue de géographie alpine*, 1964

que quoiqu'il advienne, le mot de la fin reviendra au conseil d'État. Quelques semaines après l'élection de Pompidou, le président du WWF écrit en Juillet au président fraîchement élu pour lui demander de revenir sur le projet. Quelques semaines plus tard, les opposants à l'équipement de la Vanoise repèrent un hélicoptère survolant les environs de Chavière sans autorisation ainsi que des balises géodésiques plantées dans le secteur. Ils arrachent les balises en guise de protestation. Partisans et détracteurs du projet s'écharpent par tribunes interposées dans la presse nationale (Le Figaro et Le Monde notamment). Les journalistes prennent parfois position, notamment sur la jeune radio RTL où officie Jean Carlier, opposant au projet. L'année 1969 se clôt sur une réunion du comité interministériel sur les Parcs Nationaux en octobre, durant laquelle il est rappelé que le déclassement d'une partie du parc est non seulement préalable à toute autorisation de travaux, mais doit aussi passer par le même parcours juridique que le classement, notamment par une enquête publique. 1970 est marquée par deux avalanches meurtrières qui assombrissent l'avenir du projet. Le Conseil Général Savoie après un imbroglio sur sa position suite à ces événements, dément se désintéresser de l'aménagement de la Vanoise. Dans le prolongement de ces tragiques incidents, des chercheurs de l'IGA (Institut de Géographie Alpine) publient dans le Figaro une carte des risques sur le site de Chavière montrant que la route d'accès est particulièrement sujette à des avalanches. L'enquête publique nécessaire au déclassement est malgré tout lancée en Août.

Alors que les opposants et partisans du projet continuent de s'affronter au fil des articles interposés, Robert Poujade, premier ministre de l'environnement de France affirme dans une conférence de presse en février 1971 : « J'arrive à un moment où toutes les décisions, je le crains, semblent être prises ». Cependant, le 14 juin, le PNV renonce à déclasser la zone de Chavière. Trois jours plus tard, le ministre de l'environnement se félicite de cette décision. Il viendra visiter le parc en août.

La Vanoise fait office de cas d'école dans la politique de la protection de l'environnement en France et dans l'action écologique nationale. S'il n'y a que peu de manifestations publiques, elle constitue néanmoins la première affaire de cet ordre dans le pays, et la victoire des opposants au

projet renforce encore sa portée. Par ailleurs, elle arrive conjointement avec le premier ministère dédié à la protection de l'environnement. Le lien entre cette affaire et la création de ce ministère fait d'ailleurs débats entre les chercheurs. Lors d'un débat au cours du colloque organisé pour les 40 ans de l'affaire, Jean Carlier affirme : « L'affaire de la Vanoise a pesé aux trois quarts dans la création de ce ministère à laquelle le Président Pompidou ne tenait pas tellement ». Si cette affirmation est soutenue par Jean-Pierre Raffin lors du débat, Florian Charvolin porte un regard plus nuancé sur ce propos. Quoiqu'il en soit, la mise en lumière du travail des associations de protection de la nature offerte par cette affaire, en particulier la jeune FFSPN, semble faire consensus. L'affaire est aussi à l'origine de la création de la FRAPNA : en effet, Philippe Lebreton, alors président d'une association Lyonnaise de protection des sites naturels à l'époque, voit à travers cette affaire la possibilité de fédérer des associations naturalistes à l'échelle régionale. Cette volonté de fédération aboutira à la création de la FRAPNA en 1971.

Les opposants au projet ont aussi bénéficié de relais publics d'envergure (journaux nationaux et radios privées notamment). Ces relais semblent traduire l'arrivée progressive dans l'opinion publique de l'idée selon laquelle l'aménagement économique de la montagne -et plus généralement des espaces naturels- et la jeune politique des parcs Nationaux (voire plus globalement les enjeux de protection de la Nature) ne sont pas toujours compatibles, et sont même définitivement en opposition dans un cas comme celui de la Vanoise. Selon Jean-Pierre Raffin : « La lutte pour l'intégrité du Parc National de la Vanoise est symbolique d'une lutte contre un aménagement effréné de la montagne (Plan neige, exploitation à outrance de l'or blanc, etc.), risquant de mettre à mal une politique de protection de la nature lancée tardivement en France ». La figure du bouquetin est aussi intéressante à analyser dans cette lutte pour la Vanoise. Installés dans le vallon concerné par le projet, ces animaux sont originaires du Parc National du Grand Paradis (pendant Italien à la Vanoise) et trouvent refuge dans la zone de Polset grâce à l'absence d'activités humaines. La préservation du biotope, parce qu'il accueille le bouquetin, deviendra un enjeu pour les naturalistes comme pour les chasseurs. Cette espèce se retrouve donc au croisement de deux

intérêts pourtant contraires, mais c'est aussi par elle que la communication des opposants au projet passera, comme en témoigne la couverture du livre de Jean Carlier « Vanoise, victoire pour demain », paru en 1972, sur laquelle le titre s'intercale entre les deux cornes d'un bouquetin.

L'affaire de la Vanoise peut aussi être lue comme un exemple de l'union entre des pensées politiques différentes que peut engendrer la question de la protection de la Nature. La tribune parue en 1969, au début de l'affaire, dans la Revue des Deux Mondes illustre bien cette union : parmi les catégories sociales citées comme parties prenantes dans la défense du Parc Naturel figurent les scientifiques, les chasseurs, les jeunes associés à Mai 68, les artistes, les intellectuels...<sup>28</sup> L'opposition à ce projet d'aménagement semble donc dépasser largement la gauche radicale, ce qui la différencie des premiers cocons idéologiques Marxistes à l'origine des premières actions écologiques dans le bassin Grenoblois (Vérité Rhône-Alpes, La Monta...). La sensibilité naturaliste, voire peut-être une sensibilité spécifiquement Alpine, semble donc un puissant facteur de mobilisation transpartisan. Cet aspect transpartisan se retrouve dans un article du Monde (17 juillet 1969) qui égrène quelques-unes des 108 associations ayant porté une motion auprès de l'Élysée contre le projet : « on trouve le Touring-Club de France, la Fédération française de camping-caravaning, la Fédération française de ski, la Fédération française de la montagne et le Club alpin français, etc. »<sup>29</sup>. Parmi les groupes cités ici, figurent non seulement des associations dont le centre d'intérêt n'est pas la protection de la Nature, mais aussi dont l'origine correspond à la naissance des loisirs de montagne fin XIX<sup>e</sup> siècle, une époque où seule la bourgeoisie pouvait accéder à cette forme de tourisme (Club Alpin Français 1874, Touring Club de France 1890).

Dans un document publié par l'établissement public des parcs nationaux de France (Sabatier, Merveilleux du Vignaux et Jaffeux, 2010), les auteurs reviennent sur le bilan de cette affaire. En effet, si celle-ci aura permis de « sanctuariser » les périmètres des parcs Français, elle aura aussi comme

---

<sup>28</sup> L'Affaire du Parc de la Vanoise, Roger Heim, 1969, Revue des Deux Mondes

<sup>29</sup> Cent huit associations défendent le Parc de la Vanoise, Le Monde, 1969

effet celle de ralentir la création de nouveaux parcs dans des régions où ils auraient pu entrer en concurrence avec des domaines skiables.

## **La colline verte, une affaire où politiques et défenseurs de l'environnement s'allient pour la première fois à Grenoble**

L'histoire de la colline verte débute par un refus. Celui de la demande auprès de la préfecture faite par la société SMAG (Société de Matériaux et d'Aggloméré Grenobloise) d'exploiter une carrière de 43ha à flanc de colline sur les pentes d'Echirolles, bien qu'officiellement sur la commune de Jarrie. Le projet vise à participer à l'effort d'équipement du Sud de l'agglomération (constructions d'immeubles et projets routier). Ni l'urbanisation galopante dans cette partie de l'agglomération, ni l'exploitation excessive du lit de l'Isère pour ses matériaux, ni même l'achat du terrain d'ores et déjà effectué par la SMAG ne convainquent le préfet. Le SDAU de l'agglomération prévoit en effet une préservation de ce site forestier. Néanmoins, deux ans plus tard, malgré un avis défavorable de la commission des sites, la SMAG obtient finalement l'autorisation préfectorale pour exploiter la future carrière. Ce sont plus de 30 millions de mètres cube de matériaux que l'entreprise espère pouvoir extraire de ce nouveau site.

Cependant, les communes d'Echirolles, de Bresson, Jarrie, Champagnier et Jarrie réagissent rapidement en s'opposant au projet, et cela en dépit de l'aspect économique de la carrière martelé par le préfet. Celles-ci forment en 1974 le « syndicat intercommunal pour la protection et l'aménagement de la colline boisée de Jarrie ». Georges Kioulou, maire PCF d'Echirolles, s'exprime avec vigueur dans le Dauphiné Libéré contre le projet « Nous sommes les victimes de la technocratie ». Le député maire de Fontaine, Louis Maisonnat (PCF), lui emboîte le pas à l'Assemblée Nationale : « Le projet qui prévoit l'ouverture d'une carrière sur 43 hectares et l'extraction de 25 à 30 millions de mètres cubes de graviers pendant trente ans aboutirait, s'il obtenait les autorisations nécessaires qui lui ont, déjà, été refusées deux fois par l'administration préfectorale, à la destruction de la Colline Verte, partie importante de la ceinture verte de Grenoble, ceinture verte dont le SDAU recommandait la protection. La Colline Verte est en effet un ensemble de collines d'une superficie de 400 hectares recouvert d'une forêt dense de feuillus. La faune et la flore y sont importantes et variées. Sa situation, à proximité de Grenoble, et son rôle d'écran protecteur indispensable entre les industries chimiques, très polluantes,

de Jarrie et l'agglomération en font un véritable poumon pour notre région. Aussi la population est-elle unanimement opposée à la destruction de La Colline Verte qui, véritable forêt urbaine, exige à ce titre une protection de principe absolue excluant toute atteinte à sa flore ou à sa faune » (Journal officiel du 3 août 1974).

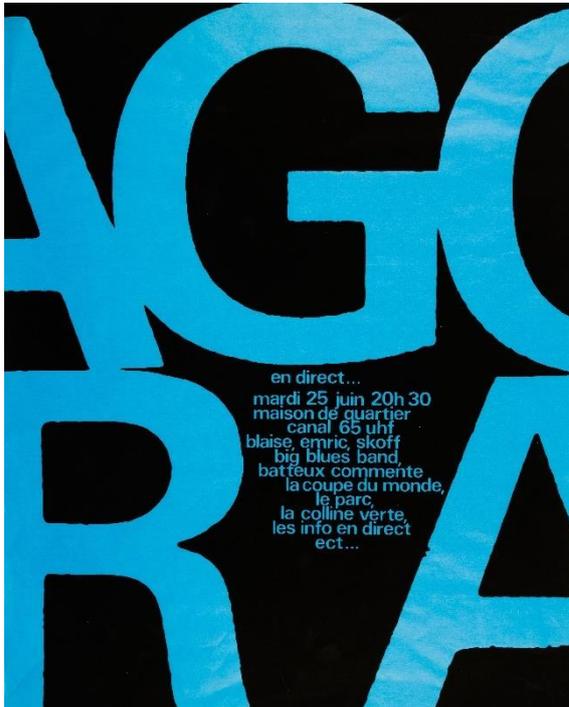


Figure 10 : Affiche de l'émission Agora du 25 juin 1974.  
Source : [videogazette.net](http://videogazette.net)

Comme l'évoque Louis Maisonnat dans son intervention, la population est effectivement mobilisée : une pétition est lancée par la FRAPNA contre le projet recueille 10 000 signatures. Un comité de défense de la colline verte rapidement créé et l'union anti-pollution ainsi que le comité anti-pollueurs (dont on rappellera les filiations Marxistes) s'associent à celui-ci. Le 25 juin 1974, c'est au tour de la télévision locale expérimentale implantée à la Villeneuve et soutenue par la municipalité Grenobloise

d'évoquer le sujet de la colline verte dans une émission intitulée « Agora ».

Début 1974, la préfecture lance une commission de contrôle sur le projet et la FRAPNA ainsi que l'union anti-pollution y sont associés. Parallèlement, les opposants au projet multiplient les modes d'actions : le site est occupé pendant un mois au printemps, puis évacué manu militari. Une plantation sauvage d'arbres sur la route d'accès au site aura aussi lieu, ainsi qu'une manifestation à Grenoble, rassemblant 3 000 personnes. Dans la foulée, la municipalité Dubedout, désireuse de résoudre le conflit, forme la « table ronde de la colline verte ». Celle-ci réunit les communes de l'agglomération Grenobloise, les syndicats et partis politiques ainsi que les associations impliquées dans la lutte contre le projet, dont la FRAPNA et le comité de défense de la colline verte. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de mettre en place des structures dédiées à la participation

insufflée par la municipalité Dubedout, mais marque aussi une première association entre acteurs strictement écologistes et politiques. Cette même année, la FRAPNA attaque la validité de l'autorisation préfectorale au tribunal administratif. Celle-ci est en effet rendue illégale par le tribunal quelques semaines plus tard et le projet est alors annulé. Les engins de construction, dont le passage avait été permis à nouveau par l'expulsion des derniers opposants occupants le site, sont à leur tour interdits d'accès à peine quelques semaines plus tard, le 25 juin. Néanmoins, la victoire reste néanmoins teintée d'une certaine amertume, les projets de carrière se reportant alors vers le lit majeur de l'Isère dans le Grésivaudan. Cette source de matériaux avait en effet déjà été très sollicitée durant la période précédant les jeux olympiques (justifiant le repli souhaité par les industriels sur des carrières dans la montagne) et le lit de la rivière n'en fut que plus dégradé.

Cependant, l'affaire de la colline verte restera comme un moment fondateur de l'action écologique Grenobloise à plusieurs titres. Tout d'abord car c'est elle qui met sur le devant de la scène la branche départementale de la FRAPNA pour la première fois, en la révélant comme une force capable d'infléchir des projets d'aménagement. Ensuite car elle aura réuni un public particulièrement large, soucieux de la défense d'un espace naturel en bordure immédiate de la frange la plus industrialisée de l'agglomération. Mais aussi car elle marque un changement de ton de la part du monde politique local vis-à-vis de l'action écologique Grenobloise. En effet, la volonté de créer des espaces de discussion incluant des acteurs écologiques, de la télévision locale aux tables rondes, ainsi que la prise en considération par des élus communistes de questions environnementales (alors même que le PCF est encore largement pro-nucléaire à l'époque) marquent définitivement une rupture dans la prise en considération de cette action écologique dans le bassin.

## Tramway : la contre-proposition écologique

Tout au long des années 1970, la pression imposée par la circulation automobile dans l'agglomération Grenobloise est grandissante. Ni les grands boulevards, reconvertis en autoroute urbaine, ni la rocade U2 ne semblent suffirent à contenir le flux de voitures qui se déverse dans le centre-ville. Un renouveau des transports urbains est souhaité par tous les bords politiques, y compris la droite conservatrice (souvent associée à un électorat pro-automobile dans beaucoup de grande villes) comme en témoigne les propos d'Alain Carignon en 1967 recueillis par Boisgontier et Tauveron<sup>30</sup>. L'équipe municipale d'Hubert Dubedout met alors en place une politique de piétonisation<sup>31</sup> ainsi qu'un schéma directeur des pistes cyclables. Entre 1973 et 1978 un grand nombre d'améliorations portant sur le réseau de transports en commun existant sont apportées : le parc de bus et de trolleybus est rénové, un tronç commun est mis en service dans le centre-ville regroupant la plupart des lignes de l'agglomération, la régie des transports fut modernisée et transformée en SEM, et enfin un syndicat mixte regroupant 24 communes fut mis en place. La saturation du tronç commun, produisant de nombreuses nuisances pour les voisins et ralentissant la vitesse des bus, montra néanmoins rapidement les limites de cette modernisation et la nécessité d'introduire un nouveau mode de transport à Grenoble. Les tramways ont alors encore une image mitigée à Grenoble, ces derniers étant associés au réseau et au matériel hors d'âge ayant roulé jusqu'en 1952. Une première étude portant sur sa réintroduction est lancée en 1976 avec le soutien de l'État mais n'aboutit pas. En réalité, depuis deux ans déjà, la société Pomagalki, spécialisée dans les remontées mécaniques et basée dans l'agglomération, espère faire de Grenoble la ville-test de son nouveau moyen de transport, le POMA2000, une sorte de cabine tractée par des câbles et circulant sur un viaduc. Plusieurs lignes sont envisagées et une partie de l'équipe municipale d'Hubert Dubedout est séduite par le projet. Un voyage à Wuppertal

---

<sup>30</sup> Cf plus haut

<sup>31</sup> La politique de piétonisation démarrera dès le premier mandat de Dubedout, sous l'influence de Jean Verlhac notamment, la place Grenette étant la première à être rendue aux piétons dès la fin des années 1960

incluant Jean Verlhac, une ville dotée d'une sorte de monorail suspendu, est même organisé afin d'étudier l'insertion urbaine d'un tel système.

Cependant, si le POMA a pour avantage de ne pas gêner la circulation automobile, il ne convainc pas pour autant la totalité de l'équipe municipale Dubebout ni des citoyens Grenoblois. Dès 1974, l'année où le POMA s'exposait à Alpexpo, est fondée l'ADTC : l'association pour le développement des transports en commun, de la marche et des pistes cyclables. Jean Sivardière, ingénieur et fondateur de l'association est un fervent partisan du tramway. Marqué par un séjour aux Etats-Unis où la place considérable de la voiture en ville lui paraît incompatible avec la ville Européenne, il veut promouvoir un tram « moderne » qu'il oppose au POMA : moins cher, plus facile à insérer dans la ville et relevant d'une technique éprouvée, le tramway semble avoir tous les avantages à ses yeux. Mais il n'est pas le seul à partager cet avis : un autre voyage est organisé par une partie de l'équipe municipale Dubebout (notamment par Pierre Frappat) à Genève pour observer l'insertion urbaine des tramways dans la cité lacustre.

En 1978, à la suite du travail de lobbying de l'ADTC et du retournement progressif de l'opinion au sein de l'équipe municipale, une étude est menée pour réaliser une première ligne de tramway dans Grenoble. Celle-ci se dota d'importants processus de concertation : l'ADTC mais aussi la chambre de commerce, les unions de quartiers et les syndicats ouvriers furent invitées à des réunions régulières et certaines d'entre-elles furent ouvertes au public. Ces réunions, nombreuses et réparties dans plusieurs communes de l'agglomération, furent organisées afin de présenter aux Grenoblois l'avancement de l'étude et son contenu. Une fabrique du consensus était mise en place.

En 1983, à la surprise générale, Hubert Dubebout, porteur du projet ne fut pas réélu. Alain Carignon, le jeune nouveau maire, promettait alors un référendum quant au projet de tramway. S'il intime l'ordre à son équipe municipale de faire campagne contre le projet<sup>32</sup>, il soutient le projet de

---

<sup>32</sup> Ce qui peut se comprendre par le fait qu'une partie importante de sa base électorale était constituée par les artisans et commerçants du centre-ville, une population parfois effrayée par les conséquences apportées par les travaux de construction dans leurs affaires

tram, tout comme la gauche. Le référendum fut un succès inédit pour ce type de projet. En effet, sur les 5 référendums locaux ayant eu lieu en France et portant sur des projets de tramways modernes, celui-ci fut le seul accepté. Le taux de participation (40%) constitue lui aussi un record pour une votation sur ce sujet en France. Malgré les consignes électorales de la gauche, le soutien du maire, de nombreuses associations et des syndicats, on peut tout de même noter le score important du non (47%). Ce score semble justifier que dans des contextes politiques moins favorables, les projets de tramways ont pu mener à des sanctions électorales notables dans bien des villes Françaises.

La première ligne, inaugurée en septembre 1987, possède plusieurs caractéristiques totalement nouvelles pour l'époque : l'insertion urbaine est soignée et l'équipe municipale de Carignon a souhaité en faire un vecteur de la mise en valeur de la partie



Figure 11 : Inauguration de la ligne B en 1990. Cliché : Jean-Marie Guétat

Hausmannienne du centre-ville : un mobilier urbain néo-classique, des revêtements clairs ainsi qu'une fontaine contemporaine accompagnent les voies le long de l'avenue Alsace Lorraine, et ce, alors que les premiers plans prévoient une insertion plus discrète, à la façon des tramways Suisses ou Allemands (qui souvent circulent depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle). De plus le matériel roulant, notamment grâce à l'influence d'un membre de l'équipe municipale précédente : Jean Larivière, est le premier accessible aux personnes en fauteuil roulant, les rames ayant été redessinées par Alstom pour répondre à cette demande. On peut noter que l'engagement de cet élu est aussi à l'origine du travail sur l'accessibilité du téléphérique de la Bastille lors de sa rénovation en 1976. Ces deux caractéristiques -une insertion urbaine soignée mettant en valeur le tramway comme un objet urbain et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite- seront partagés par tous les projets de tramway Français suivants. En tant que

second projet de ce type en France (le premier étant Nantes) et que porteur des nouvelles exigences évoquées plus haut, le projet Grenoblois est peut-être le pionnier du « tramway à la Française », soit une façon de concevoir le tram non seulement comme un mode de transport, mais aussi comme un élément de langage urbain qui se veut résolument contemporain.

Si la politique des transports urbains Grenoblois fait office de modèle en France, elle n'est pas pour autant exempte de critiques ni de revirements. Le démantèlement du réseau de trolleybus en 1999 a privé (dans une relative indifférence) le bassin d'un moyen de transport électrique qui avait sillonné ses rues pendant 52 ans. En revanche, une politique cohérente en faveur du vélo fait son apparition en complément du tramway en 1998, sous la municipalité Destot. Un service de location de vélo est mis en place. D'abord lancé sous une forme associative avec une vingtaine de vélos, le service devient métropolitain avant d'être délégué à la société « Velogik » en 2015. Aujourd'hui connu sous le nom « Métrovélo », le service propose 7 000 vélos à la location. Par ailleurs, un des axes majeurs de la campagne de 2014 d'Eric Piolle fut la création de pistes cyclables « nouvelles génération », qui prirent la forme des actuelles voies « Chronovélo ». Du côté des tramways, depuis l'inauguration en 2014 de la nouvelle ligne E, la tendance ne semble plus à l'extension du réseau actuel. Hormis le prolongement d'un kilomètre de la ligne A à Pont-de-Claix, les nouveaux grands projets de transports dans la métropole ne lui réservent plus la place d'honneur. Un bus à haut niveau de service est prévu vers Meylan et Innovallée et c'est le téléphérique qui a été choisi pour relier Sassenage à Saint-Martin-Le-Vinoux (sous l'égide de Pomagalki). Les choix de ces deux modes a été par ailleurs contesté par l'ADTC, qui ne voit qu'un faible potentiel de voyageurs sur l'axe du téléphérique et au contraire une fréquentation à venir justifiant un tramway sur l'axe Grenoble – Meylan.

## L'autoroute du Trièves : jeux politiques et jeux territoriaux

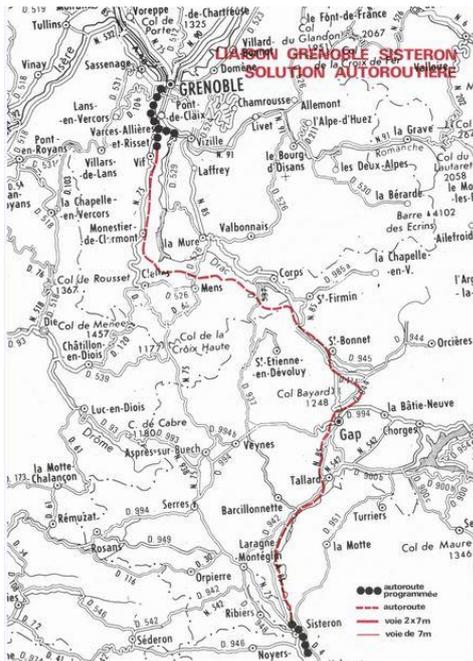


Figure 12 : Carte d'un des tracés prévus par l'étude de 1976

L'histoire de l'A51 commence au milieu des années 1970 par une série d'études, menées par le Centre de l'Etudes Techniques et de l'Équipement d'Aix-en-Provence, portant sur des solutions d'amélioration de l'axe de Grenoble à la côté méditerranéenne. Le tronçon Nord fut étudié (de Grenoble à Sisteron) dès 1974, le CETE d'Aix présentant des résultats d'études en 1976. Le projet confronte à l'époque deux visions concurrentes : une variante préconisant un aménagement de la route N75 existante (doublement de la voirie, déviations des agglomérations...) et

l'autre imagine une autoroute selon deux tracés légèrement différents. La solution autoroutière à l'avantage de desservir la ville de Gap mais en revanche, son coût est difficilement calculable en raison de l'instabilité du terrain et des nombreux ouvrages d'art à construire sur des sols dont la nature est mal connue. Le projet d'A51 reste néanmoins en sommeil sur son tracé Nord pendant une dizaine d'années environ. Il faut en effet attendre 1987 pour que ne soient lancées une nouvelle série d'études, présentant 4 scénarios dont 3 autoroutiers envisageant de nouveaux parcours entre Grenoble et Sisteron. La même année, le projet d'une liaison autoroutière sur un axe de Dôle à Grasse, incluant donc le projet de l'A51, est inscrit au schéma directeur national autoroutier. Une première DUP pour le tracé de Claix (jonction avec l'A480) au col du Fau paraît en 1993. Le rapport de synthèse comparant les différentes solutions d'aménagement aura lieu en 1999, entérinant les tracés privilégiés<sup>33</sup>. Si le projet avance rapidement côté Sud, un tronçon de 30km partant de Sisteron vers le Nord étant ouvert en 1999, le projet fait face à une forte contestation, notamment dans la région du Trièves au Sud de Grenoble. En

<sup>33</sup> Pour les dates des études détaillées cf : CALLENS P., 2016, Les projets autoroutiers (1970 - 2009), archives nationales

1995, l'Humanité rapporte : « 3.000 personnes ont manifesté samedi à Grenoble contre le projet d'autoroute Ambérieu-Grenoble-Sisteron (A51), en présence de nombreux élus ». <sup>34</sup>

Ce projet, né dans la décennie 1970, correspond à une vision de l'aménagement du territoire typique de la France des trente glorieuses : l'autoroute est privilégiée à la fois car l'extension du réseau autoroutier est perçue comme un outil de désaturation des axes existant (dans le cas de l'A51 l'axe de l'A7) mais aussi comme un puissant levier de développement pour des territoires enclavés. On constate ainsi que les promoteurs du projet se concentrent surtout autour de la région de Gap et qu'ils ont développé une rhétorique basée en grande partie sur le devoir de l'État de fournir à des régions Alpines difficiles d'accès et une ville moyenne les moyens nécessaires à son développement économique et social. Selon Gilles Novarina (2005), la conjonction d'intérêts qui a conduit au projet d'une autoroute sur ce tracé est complexe. L'approbation du projet de l'A51 se situe au croisement d'intérêts locaux, notamment la croissance des stations de sports d'hiver et des entreprises Gapençaises, ce qui en fait en enjeu de politique locale fort.

A ses intérêts répondent ceux des opposants : « défense de la propriété, attachement à un coin de territoire, volonté de préserver l'intégrité d'un paysage, défense des terres agricoles » (Novarina, 2005). L'ancrage territorial de cette lutte est donc particulièrement marqué : le long du tracé, les maires des communes et les agriculteurs sont les premiers mobilisés, comme le montre un article de Libération (1996) dans lequel on peut lire le témoignage d'un paysan de Monestier (Isère) : « Gérard Leras partage son temps entre l'élevage des vaches d'Abondance et le militantisme. animateur permanent du comité d'expansion de l'Isère en 1969, c'est une figure de "la lutte contre l'A51 Grenoble-Sisteron". Dès 1987, il s'active non pas pour ou contre tel tracé, mais pour informer, rassembler les citoyens, les mettre en garde contre le "pas d'autoroute dans mon jardin". Il participe à la fondation d'un réseau d'alerte prêt à "se

---

<sup>34</sup> Grenoble : manifestation contre l'autoroute A51, BENOIT F., L'Humanité, 1995

coucher devant les bulldozers" »<sup>35</sup>. Les élus de onze communes (principalement du Trièves) accompagnée par huit associations locales attaquent en justice la DUP de 1993. L'Humanité rapporte la diversité du comité à l'origine de la manifestation de 1995 : « On notait, entre autres, la présence des députés communiste Gilbert Biessy et socialiste Didier Migaud, des maires de Pont-de-Claix, Fontaine, Echirolles (PCF), Saint-Paul-de-Varces (div. droite), de la FRAPNA, des cheminots CGT, de la Fédération des usagers des transports (FNAUT), de Jeunesse et Nature, des Verts de Briançon, de Paysages de France... »<sup>36</sup>.

L'argumentaire des opposants s'appuie en partie sur des éléments techniques et économiques importants : la nature instable des sols rend le projet irraisonnable par rapport au simple aménagement de la nationale existante. Ces éléments techniques voient leur portée renforcée par le séisme de 1994 à La Salle en Beaumont (Isère) qui fait quatre morts. Cependant, l'argumentaire des opposants comporte aussi une part importante d'éléments environnementaux et territoriaux : l'importance de l'atteinte portée aux paysages et à l'agriculture locale (Novarina, 2005) mais aussi la pollution de l'air de la cuvette Grenobloise engendrée par le passage d'un axe de délestage du couloir Rhodanien. L'un des commissaires chargés de l'enquête publique sur le tronçon jusqu'au col du Fau, refusa de signer le rapport, déclarant « l'omission la plus grave porte sur l'impact de la réalisation d'un nouvel axe européen Nord-Sud sur la circulation et la pollution automobile de la cuvette grenobloise »<sup>37</sup>. Les élus Grenoblois, notamment les maires PCF de la frange Sud de l'agglomération (ainsi que de Fontaine) insistent sur la potentielle dégradation de la qualité dans leur commune et oppose à l'A51 une amélioration des relations ferroviaires pour les Alpes du Sud et des transports urbains pour l'aire urbaine Grenobloise. Toujours en 1995, une action symbolique conduit une centaine de personnes Place Victor Hugo à s'allonger dans l'espace public, un masque à poussières sur le visage, afin de dénoncer la pollution supplémentaire engendrée par le projet. L'opposition Dauphinoise au

---

<sup>35</sup> Les irréductibles de l'A51 : Depuis neuf ans, des agriculteurs, élus, commerçants ou ouvriers luttent contre le tracé de l'autoroute qui doit doubler à l'est celle du Soleil. Portraits de militants, FROMENTIN B., Libération, 1996

<sup>36</sup> Grenoble : manifestation contre l'autoroute A51, BENOIT F., L'Humanité, 1995

<sup>37</sup> Grenoble : manifestation contre l'autoroute A51, BENOIT F., L'Humanité, 1995

projet est aussi soutenue par la Coordination Jura-Alpes-Méditerranée (Cojam), qui lutte contre le projet d'un barreau Dôle - Grasse dans son ensemble, la partie Franc-Comtoise de l'A51 étant aussi contestée localement. Malgré un retard dans le calendrier des travaux, obtenu par les recours en justice des opposants et leur mobilisation (y compris des occupations des sites destinés à la construction de l'autoroute), quelques kilomètres de chaussée autoroutière sont ouverts au Sud de l'agglomération Grenobloise, de Claix à La Coynelle, première étape du tracé jusqu'au Col du Fau.

En 1997, l'arrivée au pouvoir du gouvernement Jospin change la donne au sommet de l'État pour le projet de l'A51. Conformément à un accord avec les Verts, le nouveau ministre en charge de l'équipement, Jean-Claude Gayssot, privilégie la solution de l'aménagement de la nationale évitant Gap. A ce sujet, on peut lire dans les Echos : « En choisissant finalement la solution d'une RN75 réaménagée, Lionel Jospin a en tout cas balayé vingt ans d'atermoiements sur ce dossier destiné à désenclaver les Hautes-Alpes, alors que le projet d'autoroute semblait acquis et que le débat s'était surtout cristallisé sur le choix du tracé. »<sup>38</sup>

Mais en 2002, la nouvelle alternance politique porte aux affaires une administration de droite, alignée avec la majorité des élus des Hautes Alpes favorables au projet. Gilles de Robien, ministre de l'équipement et des transports, rouvre le dossier en 2004 en proposant à la Commission Nationale du Débat Public de se saisir du projet. L'opposition entre les territoires du Gapençais et ceux du Sud Grenoblois est alors nette, notamment d'un point de vue politique : les élus locaux se situent alors à des positions très opposés, comme en témoigne la déclaration de Michel Destot dans La Croix en 2003 : « Pour assurer le développement de ces régions, le doublement de la route nationale est bien préférable à l'autoroute, souligne-t-il. Le projet Gayssot, c'était celui du bon sens : le plus facile, le plus direct, le moins coûteux, le moins préjudiciable à l'environnement. »<sup>39</sup>. Le débat public, clos en 2006, conduit à reprendre le

---

<sup>38</sup> Unanimité des élus contre l'abandon du projet d'autoroute entre Grenoble et Sisteronn Les Echos, 2000

<sup>39</sup> L'autoroute Grenoble-Sisteron sera-t-elle un jour achevée ?, FOURNIER F., La Croix, 2003

projet autoroutier initial, comme souhaité par les élus des Hautes-Alpes. La DUP de 1993 concernant le tracé entre Claix et le Col du Fau ayant été prorogée en 2002, les travaux visant à terminer ce tronçon peuvent commencer. La réalisation de la partie centrale de l'autoroute, entre le Col du Fau et La Saulce via Gap sont par ailleurs soumis à la réalisation d'une nouvelle enquête publique et à un choix de tracé ultérieurs, prévus pour 2009 au plus tard. En 2007, l'A51 atteint le Col du Fau, une nouvelle étape vers Gap et la Provence.

En 2010 cependant, devant les difficultés notamment économiques à laquelle se heurte le projet (on évoque une potentielle interdiction des poids lourds sur le parcours en raison de contraintes techniques), le projet n'est pas retenu dans le nouveau schéma national des infrastructures de transports. Roger Pellat-Finet, conseiller général de l'Isère favorable au projet déclare dans le Dauphiné Libéré : « Pour moi, c'est une capitulation devant les Verts. Jean-Louis Borloo (ministre de l'Écologie, ndlr) a baissé les armes devant ses adversaires. C'est un manque de connaissances économiques, un manque de respect sécuritaire. Cette décision est uniquement politique »<sup>40</sup>.

La lutte contre le projet d'A51 est intéressante d'un point de vue territorial : elle semble valider l'idée selon laquelle l'opposition à un projet varie en fonction des composantes sociales et politiques des territoires. Le projet a pu être perçu comme un puissant facteur de désenclavement autour de Gap, ville moyenne isolée, et politiquement dominée par la droite durant la durée du conflit. Côté Trièves et bassin Grenoblois, l'autoroute aura surtout été perçue comme un facteur de nuisances environnementales. Le bassin Grenoblois -et en particulier les franges Sud et Ouest de l'agglomération, des communes historiquement ouvrières et communistes mais aussi des territoires traversés par les autoroutes contournant l'agglomération- semble avoir reçu le projet comme un facteur de pollution atmosphérique supplémentaire et l'argumentaire du désenclavement ne semble pas avoir porté ces fruits ici, peut-être en

---

<sup>40</sup> Le projet de l'A51 abandonné, Dauphiné Libéré, 2010

partie à cause du gain de temps médiocre prévu entre la cité Alpine et Marseille grâce à l'ouverture de ce nouveau barreau routier.

On peut par ailleurs, en guise de conclusion, faire un parallèle entre cette mobilisation contre l'A51 et celle en faveur du maintien de la ligne ferroviaire de Grenoble à Briançon et Gap, au tracé globalement similaire au projet d'autoroute. Alors que la



Figure 13 : Gare de Clelles-Mens sur la ligne du Trièves. Ciché : J. Diebold

desserte de celle-ci était réduite à 3 allers-retours dans les années 1990, la ligne voit avec la régionalisation une augmentation de sa desserte, qui dans les années 2000, approche d'un cadencement à raison d'un train toutes les deux heures. Cependant, le manque d'entretien de la ligne ainsi que l'état notablement dégradé des autres lignes capillaires en Auvergne Rhône Alpes conduit la région à repousser les travaux nécessaires à la continuité de l'exploitation au-delà de 2021, alors même que la SNCF préconisait la fermeture de la section de centrale de la ligne, de Vif à Veynes (lieu de bifurcation entre les lignes de Grenoble, Gap - Marseille, Briançon et Valence). Un front de défense de la ligne se monte progressivement. Ce front est constitué d'habitants et d'usagers, via la création de l'association « collectif de l'étoile de Veynes », ainsi que d'élus locaux, notamment les maires des communes disposant d'un arrêt sur la ligne, mais aussi d'élus de la métropole de Grenoble, pour qui la ligne peut représenter une solution de desserte périurbaine pour le Sud de l'aire urbaine. Appuyées par des manifestations dans les gares et le portage politique local, les revendications des usagers sont entendues en 2019, date où le financement des travaux de rénovation nécessaires à la circulation des trains est acté. Christophe Ferrari, président de la métropole, accompagné par Yann Montgalabru (son vice-président), insistent sur France Bleu : « l'essentiel est que cette mobilisation, partagée avec de nombreux

usagers et citoyens comme avec de nombreux Maires et Présidents d'intercommunalité, porte aujourd'hui ses fruits. Enfin ! ».<sup>41</sup>

---

<sup>41</sup> La ligne SNCF Grenoble-Gap sera réhabilitée, CARIOU L., France Bleu, 2019

## **IV – Cartographier l’action écologique Grenobloise**

### *Pourquoi ce choix de mise en forme ?*

L’objectif poursuivi par une cartographie de l’action écologique Grenobloise est simple : il s’agit de saisir l’étendue de son rayon d’influence. En effet, au regard de la forte focalisation sur la structuration territoriale de l’action écologique Grenobloise de ce mémoire, il paraît important situer les lieux des revendications. En effet, ces lieux ne semblent pas se limiter à la seule agglomération Grenobloise, ni se réduire à un simple « morceau des Alpes » autour de la capitale Dauphinoise. Placer ces lieux dans l’espace est donc une façon d’approfondir la compréhension du socle territorial sur lequel s’appuie l’action écologique locale.

Je me suis ici principalement focalisé sur les actions de luttes contre des grands projets d'aménagement menées par des groupes écologistes. En effet, j'ai considéré que ces actions étaient bien plus « spatialisables » que des politiques ou des événements ponctuels en lien avec l'écologie. De plus, ces projets objets de lutte s'implantent dans des territoires habités<sup>42</sup> et les opposants à ces projets utilisent beaucoup un argumentaire en lien avec la « défense du territoire ». Qu'il s'agisse du lien tissé entre les militants anti-nucléaires et les habitants de la région de Creys dans le cas de SuperPhénix, des spécificités du biotope de la Haute Vanoise ou encore du droit à disposer d'espaces forestiers revendiqué par les « zadistes » de Roybon comme par les opposants à la carrière de Jarrie, toutes ces oppositions s'appuient sur une dimension territoriale forte, et il m'est donc apparu naturel de privilégier une spatialisation de ces objets.

### *Les territoires de l'action écologique Grenobloise*

Le résultat obtenu montre une concentration des luttes autour de l'agglomération mais aussi une diffusion de l'action écologie locale dans un vaste morceau de la région Rhône-Alpes dont Grenoble est le centre. Cet ensemble rassemble le Sud des massifs Alpains Savoyards, les pré-alpes Dauphinoise et le Vercors. Ces territoires, s'apparentent à des régions historiques (Savoie et Dauphiné) et naturelles (Vercors, Vanoise...) très identifiées. On peut donc percevoir au travers de ces luttes une mobilisation de deux dimensions essentielles à un territoire : son aspect « naturel » (comprendre : le biotope qui y vit) et son aspect « culturel » (ce qui fait qu'on s'y identifie). L'affaire de la Vanoise par exemple, ne concerne pas que l'écosystème du Vallon de Polset : elle concerne aussi les activités de pleine nature auxquelles s'adonnent ceux qui s'y aventurent. Cet aspect semble néanmoins moins présent lorsque l'on rentre en zone urbaine. Si la défense du Parc Paul Mistral contre la construction du Stade des Alpes relève bien d'une mobilisation pour la nature en ville, il n'en va pas de même quant aux oppositions contre l'élargissement de l'A480 ou la construction de la rocade Nord, qui ne peuvent pas être associées à des luttes pour la préservation d'un espace naturel et culturel que ces projets

---

<sup>42</sup> « Habité » est ici à comprendre dans un sens large, le Vallon de Polset au centre du PNV ne pouvant être défini comme un site fortement urbanisé par exemple.

viendraient à menacer. Ces oppositions semblent en effet surtout se focaliser sur les effets néfastes (en termes de pollution notamment) qu'auraient de telles infrastructures. Ces effets néfastes relèvent aussi d'une certaine façon d'une atteinte portée au territoire, mais celle-ci est en quelque sorte bien moins « visible » que la destruction d'un site forestier ou sa privatisation qui le rend inaccessible aux habitants.

### *Tourisme tous risques*

L'outil cartographique, parce qu'ils diffèrent des modes de narration chronologiques précédemment utilisés, permet aussi de faire apparaître spontanément des thématiques récurrentes dans les types de projet sujets à une opposition écologique. Si en ville, les thématiques débattues relèvent de l'équipement (autoroutes, carrière...), il est intéressant de noter que l'action écologique Grenobloise s'est beaucoup mobilisé contre des projets visant le développement du tourisme. A l'image de la dichotomie modèle industriel Grenoblois – lutttes anti-technologies, il existe peut-être une autre forme de dualité dans la région. En effet, l'opposition entre aménageurs désireux de développer le tourisme et militants écologiques ne se limite pas au seul cas de la Vanoise. On la retrouve dans le Vercors des années 1970 comme aujourd'hui à Roybon. De façon générale, le tourisme dans la région semble s'apparenter à deux logiques radicalement opposées. D'une part on y trouve le tourisme de masse, associé à l'or blanc, au « plan neige » des Trente Glorieuses, exemple typique d'un idéal de planification verticale et qui considère l'équipement économique des régions plus que toute autre dimension, mais aussi aux grands projets privés à l'image des Centers Parcs ou autres. D'autre part, on y trouve aussi un tourisme « vert », développé en partie grâce aux parcs naturels et à l'effort qu'ils fournissent en matière de communication autour des activités de pleine nature, de coordination des activités de vulgarisation des connaissances autour du biotope, de mise en valeur des sentiers... La rénovation des sentiers par le PNR du Vercors, réalisée avec un fort souci de coordination du réseau pédestre et suivant des techniques traditionnelles, est un exemple frappant de la volonté de développer un tourisme écologiquement soutenable, ou *a minima*, moins dommageable pour les espaces naturels. Cette cartographie est donc aussi l'occasion de faire apparaître cette thématique, à priori moins saillante

(elle n'a jamais été évoquée comme telle dans les entretiens par exemple), mais qui, une fois les objets de conflits placés sur une carte et leur caractéristiques identifiées, se dégage naturellement.

Cf : Pièce jointe n°4

## **V – Galerie de portraits : quelques acteurs clefs de l'action écologique Grenobloise**

### *Pourquoi ce choix de mise en forme ?*

Cette nouvelle partie cherche à saisir les parcours militants de quelques figures importantes de l'action écologique Grenobloise. Le parti pris assumé ici est que la trajectoire de certains citoyens engagés, plus ou moins en vue, peut être révélatrice des sensibilités qui conduisent certains à se mobiliser. Mais ces trajectoires peuvent aussi aider à comprendre les forces et divisions internes qui structurent les groupes écologistes locaux, grâce au regard sur le long terme que permet leur parcours de plusieurs décennies au sein des milieux militants. Ainsi, les quatre portraits qui suivent doivent être lus, non pas comme des façons de souligner l'engagement d'un tel ou d'un autre, mais bien comme une façon de comprendre ce qui structure intimement l'engagement de citoyens Grenoblois dans les mouvements écologiques.

## Jo Briant, « le manifestant Grenoblois »<sup>43</sup>

*Une trajectoire dans les milieux militants locaux*



Figure 14 : Portrait de Jo Briant. Cliché : Claire Chabal pour le site AvantPost

Jo Briant naît en 1936 à Angers, dans une famille catholique et conservatrice. Il arrive à Grenoble en 1958 pour poursuivre ces études de philosophie. Il découvre à cette occasion le militantisme étudiant et la réalité de l'immigration, dans une ville déjà notablement plus multiethnique que bien d'autres en France. Dans une interview pour France 3 Alpes

(Janvier 2013), il déclare : « Ce sont des rencontres avec des gens et avec une ville qui m'a changé »<sup>44</sup>. Sensibilisé par des camarades étudiants Algériens, son premier engagement est en faveur de l'indépendance et contre la guerre d'Algérie. Il est alors aussi en lien avec la gauche prolétarienne ainsi que les mouvements en faveur du droit à l'avortement, très présents à Grenoble à cette époque. « À la fin des années 60, et jusqu'au milieu des années 70, la ville et le campus était en ébullition. Nous étions portés par la situation nationale et internationale, mai 68, Allende au Chili, la lutte du Larzac, les Lip, les luttes féministes, ça bouillonnait. » (Jo Briant pour « Les Renseignements Généreux », 2008). Il est à cette époque militant PSU mais il se détournera petit à petit des grands partis pour leur préférer un militantisme associatif.

Il s'installe à la Villeneuve en 1972, quartier où il réside toujours. Il déclarait à ce sujet en 2016 « J'ai appris dans les années 1970-1971 qu'il existait un projet d'urbanisme un peu différent, un peu communautaire, avec des équipements collectifs de qualité et une autre manière de vivre, fondée sur la participation des habitants à leur vie quotidienne. Ayant de jeunes enfants, j'étais aussi très intéressé par l'école participative. Le projet

<sup>43</sup> Expression tirée d'un post Facebook du Dauphiné Libéré sur Jo Briant en 2018

<sup>44</sup> Extrait du journal 19/20, France 3 Alpes, 2013 <https://vimeo.com/56848547>

général de la Villeneuve correspondait à mes idées héritées notamment de mai 1968 : liberté, participation... »<sup>45</sup>.

Passionné par les luttes en faveur des droits humains à une époque où les actions militantes contre le mal-logement ou pour l'alphabétisation des immigrés sont nombreuses, il participe en 1977 à la création de l'intercomité contre la répression. En 1980, à partir de cet intercomité, il fonde le CIIP (Centre d'Information InterPeuples). L'idée à l'origine de cette association est la coordination des très nombreux comités d'aide aux réfugiés et aux migrants qui existent à Grenoble. Ses missions sont d'offrir caisse de résonance pour les luttes en faveur de la dignité des réfugiés, mais pas seulement. En effet, Jo Briant refuse de ne faire que de travail « d'urgence ». Les buts de ce nouveau groupe sont aussi d'aider à la diffusion des cultures des migrants, la lutte contre le racisme et l'information et l'action quant aux problèmes internes aux pays du Sud. A partir de la fin des années 1980, il s'engage dans la rédaction de plusieurs ouvrages (dont un premier préfacé par Jean Ziegler). Durant la dernière décennie, il publie 3 livres : *Abécédaire pour le temps présent* en 2012, *Y'en a marre ! Résistances et alternatives là-bas et ici* en 2015 et enfin *Un monde solidaire et durable est-il encore possible ?* en 2017.

Par ailleurs, son engagement ne peut être réduit aux droits humains. Militant altermondialiste, en faveur de la décroissance et contre les pollutions, il participera à la vie politique Grenobloise, au travers de plusieurs candidatures à des scrutins locaux. Cet engagement politique passera beaucoup par des mouvements écologistes : il est en effet présent en 1992 sur une liste « rouge et verte » aux cantonales ou encore sur la liste menée par Eric Piolle en 2014 « Grenoble, une ville pour tous » sous l'étiquette de l'ADES pour le quartier de Villeneuve.

Bien que son militantisme dépasse de très loin la seule question environnementale, Jo Briant peut apparaître comme un représentant archétypique de l'action associative « altermondialiste » Grenobloise. La

---

<sup>45</sup> Jo Briant, une vie de militantisme, L'Avant-Post, 2016, <http://www.lavantpost.info/jo-briant-une-vie-de-militantisme/>

trajectoire de cet enseignant en philosophie<sup>46</sup>, aujourd'hui à la retraite, constitue en quelque sorte une synthèse du militantisme local. Poussé par les rencontres qu'il fait à Grenoble et les groupes associatifs qui s'y trouvent, il tisse un lien entre action écologique et pacifisme, entre antiracisme, féminisme et anticapitalisme. En dépit de l'apparente disjonction de ces différents domaines, il montre que ceux-ci partagent ici une origine commune. Cette dimension commune se trouve sans doute dans les liens idéologiques entre ces luttes (soulignés aujourd'hui par la politique du *care*) mais aussi dans la proximité des milieux qui les portaient à Grenoble. Le campus, la Monta, la multiplicité des associations partageant les espaces communs de la Villeneuve, le soutien de l'ADES aux actions du CIIP... tous ces liens entre acteurs différents ont sans doute aidé à la diffusion de leurs idées respectives mais aussi permis des croisements entre les luttes et entre les personnes qui les menaient. Malgré cela, dans son entretien avec « Les Renseignements Généreux », Jo Briant déplorait « l'esprit de chapelle » des milieux militants ainsi qu'une « coupure entre les "hyper-militants" et la population »<sup>47</sup>, preuve que la coordination dans l'action entre les associations « altermondialistes » locales reste parfois difficile malgré leur proximité évidente.

---

<sup>46</sup> Il effectuera sa carrière au sein du Lycée de Villars de Lens puis au Lycée Louise Michel de Grenoble à partir de 1969.

<sup>47</sup> Rencontre avec Jo Briant, Les Renseignements Généreux, 2008 <https://www.le-tamis.info/texte/rencontre-avec-jo-briant-du-ciip>

## Raymond Avrillier, l'écologie contre la corruption

*Parcours d'un écologiste-démocrate acharné*



Figure 15 : Raymond Avrillier en 1995. Cliché : Les Inrockuptibles

Raymond Avrillier naît à Ugine (Savoie) en 1947. Bien que sa famille soit d'ascendance paysanne, son père est un ouvrier mais surtout un citoyen engagé : syndicaliste, résistant et militant auprès de l'union de la gauche socialiste. Raymond Avrillier déclare à ce sujet : « Je suis donc issu de cette histoire paysanne, ouvrière et militante

d'où, je pense, le mouvement écologiste prend ses racines. Je crois beaucoup à la transmission, à la mémoire active en politique »<sup>48</sup>.

A Grenoble, Raymond Avrillier devient lui aussi militant. Proche des mouvements de gauche radicale, il s'engage pour diverses causes : la condition ouvrière, contre la guerre au Vietnam, contre les dictatures latino-américaines, contre la pollution et la destruction de la nature, etc...

Dès 1966, il participe aux réunions du comité anti-pollueurs, dénonce la pollution et les conditions de travail dangereuses pour les ouvriers de la plateforme chimique du Pont-de-Claix. Alors qu'il compte intégrer l'école polytechnique en 1968, une suite « logique » à ses années de classes préparatoires aux grandes écoles, il participe au mouvement de boycott du concours. Il poursuit donc ses études au sein de l'institut de mathématiques appliquées de Grenoble.

Il devient aussi à cette époque un membre actif du collectif Vérité Justice et contributeur régulier de Vérité Rhône-Alpes. A cette occasion, il mène une contre-enquête sur l'affaire de l'incendie du dancing de St-Laurent du Pont (Isère), un évènement qui fit 146 morts, essentiellement des jeunes Grenoblois. Toujours pour Vérité Rhône Alpes, il enquêtera sur les

---

<sup>48</sup> Plein Cadre : Raymond Avrillier, Le Dauphiné Libéré, 2010 <https://www.ledauphine.com/isere-sud/2010/04/01/plein-cadre-raymond-avrillier-je-crois-a-la-memoire-active-en-politique>

conditions de l'accident du téléphérique des Deux-Alpes en 1972, qui avait tué deux salariés lors d'essais et la même année sur l'effondrement d'un puits dans la mine de La Mure, à l'origine du décès de 8 ouvriers. Son travail de contre-enquête se poursuit en 1973 autour de l'explosion meurtrière d'un wagon de produits chimiques, stocké sur le faisceau ferroviaire de Pont-de-Claix.

Tout comme son camarade de lutte Pierre Boisgontier, il devient enseignant à l'IREP, un institut de sciences sociales de l'université Pierre Mendès France. Malgré son travail d'enseignant, il continue le travail d'enquête autour de la plateforme chimique de Pont-de-Claix. Il participe notamment à révéler au grand public qu'elle fabrique des défoliants qui servent pour la guerre au Vietnam.

L'étape suivante dans son parcours de militant est l'engagement contre le réacteur SuperPhénix, dès le milieu des années 1970. Participant aux réunions du comité Malville, il deviendra par la suite un membre fondateur des « Européens contre SuperPhénix » qui se donnera ensuite le réseau « Sortir du nucléaire ». Son militantisme ne se limite pas à ces causes écologistes et ouvrières : il s'engage notamment dans la campagne de boycott contre la Coupe du Monde de football 1978, qui se déroule en Argentine, encore sous le joug de la junte militaire à l'époque. Considérant cet engagement comme un de ses meilleurs souvenirs dans le monde du militantisme, il déclare à ce sujet en 2010 : « Aujourd'hui, alors qu'un lieu pour la mémoire a été construit depuis à Buenos Aires, je suis heureux d'avoir participé à cette campagne. Ce n'est pas un plaisir personnel, mais un sentiment d'utilité collective »<sup>49</sup>.

A la suite de l'élection de 1989 durant laquelle les écologistes obtiennent deux sièges à l'hôtel de ville, il devient le deuxième conseiller municipal « vert » de Grenoble, après Geneviève Jonot, élue pour la première fois en 1983. La décision de privatiser la régie municipale des eaux par l'équipe d'Alain Carignon le pousse à saisir le conseil d'État pour tenter d'invalider cette décision dès sa première année de mandat.

---

<sup>49</sup> Plein Cadre : Raymond Avrillier, Le Dauphiné Libéré, 2010 <https://www.ledauphine.com/isere-sud/2010/04/01/plein-cadre-raymond-avrillier-je-crois-a-la-memoire-active-en-politique>

Durant la décennie 1990, il mène l'enquête sur les conditions de cette privatisation. Son travail met à jour un vaste système de corruption, incluant la Lyonnaise des Eaux et l'équipe d'Alain Carignon. Il découvre petit à petit la façon dont le camp gaulliste local a bénéficié de largesses de la part de nombreuses entreprises, et pas seulement dans le cas de la mairie et la régie des eaux. Les grands projets proposés par Alain Carignon sont passés au crible, tout comme son train de vie. Les manœuvres suspectes autour de l'édile sont alors nombreuses : le projet de tunnel routier à péage sous le centre de Grenoble, dont la proposition, les études préparatoires et la construction sont toutes du ressort de Bouygues ou de filiales du géant du béton, le projet de gymnase dans le parc Bachelard, qui bien qu'il ne verra jamais le jour, coûtera à la collectivité 4,2 millions de francs, la dérogation au POS accordée pour augmenter la surface constructible sur le site des anciennes usines Lustucru (quartier Berriat) dont la transformation devait être réalisée par la société de Christian Pellerin, un homme d'affaires au centre de nombreux démêlés judiciaires, les liens avec Jean-Guy Cupillard, maire de l'Alpe d'Huez, vice-président du conseil général de l'Isère<sup>50</sup> trésorier de la branche locale du RPR et accusé de tricherie dans l'attribution des marchés et de surfacturation (ce qui mène à sa condamnation à la prison en 1996), la société Whip, montée par l'avocat d'Alain Carignon et grâce à laquelle il bénéficie d'un appartement de fonction au centre de Paris... Au fur et à mesure de ses découvertes, Raymond Avrillier convoque conférences de presse et saisit la justice. Ce travail d'enquête se conclut par la publication d'un livre, « Le Système Carignon », en 1995, qu'il rédige avec Philippe Descamps, journaliste au Dauphiné Libéré. Ce dernier, à la suite de son licenciement, deviendra rédacteur en chef du Monde Diplomatique.

Face à ses révélations, Alain Carignon est mis en examen et quitte ses postes de maire et de ministre en 1994, année durant laquelle Raymond Avrillier est élu conseiller régional Rhône-Alpes, sous l'étiquette écologiste. Un an après, il est tête de liste pour les municipales à Grenoble. Réunissant 12 % au premier tour, il accepte une alliance avec Michel Destot et sa liste PS pour le second tour. Il devient par ailleurs vice-

---

<sup>50</sup> Alain Carignon est alors le président du Conseil Général

président de la communauté d'agglomération de Grenoble en charge de l'eau et l'assainissement.

La collaboration avec la nouvelle équipe municipale ne lui convient pas pour autant pleinement : en 1996 il porte plainte avec Vincent Comparat (chercheur au CNRS et membre de l'ADES) auprès du tribunal administratif contre l'accord entre conseillers municipaux socialistes et la Lyonnaise des Eaux qui vise le maintien de cette dernière au sein de la nouvelle SEM. En 1997, la lutte contre SuperPhénix, qu'il continue en parallèle de ses activités politiques à Grenoble, connaît une victoire décisive. Les associations anti-nucléaires auprès desquelles il milite obtiennent son arrêt sur décision du Conseil d'État suite à son déclassement en centrale expérimentale.

Par ailleurs, au cours des années 2000, l'engagement de Raymond Avrillier contre la corruption prend une autre échelle. Il adhère à l'association anti-corruption AntiCor, créée à la suite de l'élection présidentielle de 2002 et la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour. Ainsi, en 2012, il saisit la commission d'accès aux documents administratifs afin de révéler le contenu des nombreux et coûteux sondages commandés sous la présidence Sarkozy. Trois ans plus tard, il réclame auprès d'Emmanuel Macron (alors ministre de l'économie) le contenu de l'accord entre l'État et les sociétés autoroutières. Cet accord leur octroie la concession d'un certain nombre de sections autoroutières jusqu'alors publiques (dont l'A480 à Grenoble) en échange de leur modernisation, ce qui conduit localement à l'élargissement à six voies de l'autoroute urbaine le long du Drac. Aujourd'hui, il continue son travail de dénonciation de la corruption, payant avec son salaire de retraité de la fonction publique les frais d'avocat nécessaire à ces procédures<sup>51</sup>.

Quelques récurrences peuvent être observées dans les stratégies utilisées par Raymond Avrillier pour que son travail de militant prenne forme :

- La contre information : il part en effet du principe que les citoyens ne sont pas toujours bien informés du fonctionnement des

---

<sup>51</sup> Trait pour trait : Raymond Avrillier, France Culture, 2012  
<https://www.franceculture.fr/emissions/trait-pour-trait-14-15/raymond-avrillier>

institutions : les documents publics sont parfois obscurs voire difficile d'accès (un comble pour des documents publics) et souvent, il existe une forme d'entente complice entre les principaux journaux régionaux et le pouvoir local, incarné par les politiques et le patronat. Cet aspect de son engagement est à l'origine de son implication dans la création de radios comme « Radio-active » ou des radios étudiantes par exemple. Il déclare à ce sujet : « Accéder aux informations est une action d'intérêt général qui vise à faire la clarté sur les décisions. Nul n'a la science infuse, pas même un écolo sur un dossier d'autoroute. Ce n'est pas parce qu'il va dire de manière incantatoire que c'est scandaleux qu'il a fait le travail d'accès aux informations et d'analyse pluraliste. L'accès aux informations permet le débat public et donne la possibilité de ne pas se limiter à la communication censée faire passer la décision »<sup>52</sup>.

- L'action en justice : cela semble une façon de légitimer son action, de la faire rentrer dans le cadre de la démocratie et de dépasser les seules incantations. L'action en justice sera un élément clef dans la lutte pour la régie municipale des eaux ou encore contre SuperPhénix.
- L'action politique et technique : Raymond Avrillier semble en effet guidé par la volonté de traduire son engagement en actions. Cela le mènera à s'engager politiquement mais aussi à devenir un technicien, notamment autour de la question des eaux. Lors de notre entretien, il m'a confié : « A chaque fois [chaque combat politique] cela nécessite de la technique, mais je différencierai, y compris dans le domaine technique, ce qui est de la compétence et ce qui est de la technocratisation, dans laquelle la décision politique devient exclusivement basée sur les connaissances techniques ». Les connaissances techniques et administratives sont pour lui indissociables de l'engagement écologiste, au risque de passer

---

<sup>52</sup> Raymond Avrillier : « C'est l'Administration qui est procédurière », Jeremy Jeantet, Le Lanceur, 2016  
<https://www.l lanceur.fr/raymond-avrillier-cest-ladministration-qui-est-proceduriere/>

parfois pour un « éco-technicien »<sup>53</sup> auprès de la frange plus radicale de l'action écologique Grenobloise.

Raymond Avrillier est peut-être aujourd'hui la figure du mouvement écologique Grenoblois dont l'engagement a le plus raisonné hors du bassin. Ses nombreux sobriquets en attestent : le tombeur de Carignon, « le meilleur ennemi de la droite »<sup>54</sup>... on le qualifie même parfois de « lanceur d'alertes », un terme qu'il considère inexact, car occultant la dimension collective du militantisme<sup>55</sup>.

---

<sup>53</sup> Chimie : des « antipollueurs » aux écotechs, Pièces et Main d'œuvre, 2005

<http://www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/Achimie.pdf>

<sup>54</sup> Raymond Avrillier, portrait du meilleur ennemi de la droite, Les Inrockuptibles, 2015

<https://www.lesinrocks.com/2015/02/05/actualite/actualite/raymond-avrillier-portrait-du-meilleur-ennemi-de-la-droite/>

<sup>55</sup> Raymond Avrillier : "C'est l'Administration qui est procédurière", Jeremy Jeantet, Le Lanceur, 2016

<https://www.l lanceur.fr/raymond-avrillier-cest-ladministration-qui-est-proceduriere/>

## Jean François Noblet, l'inlassable défenseur de l'environnement

*Un engagement naturaliste transpartisan*



Figure 16 : Jean-François Noblet. Cliché : site Babelio

Jean François Noblet naît à Clichy en 1951. Arrivé en Isère à l'âge d'un an, sa jeunesse est marquée par un engagement en faveur de l'environnement : responsable régional « nature » à 22 ans de la fédération Française de scoutisme laïque, il effectue son service civil au sein

de l'ONF. En 1972, il fonde avec quelques amis la branche Isère de l'association FRAPNA, lancée un an plus tôt des suites de l'affaire de la Vanoise. Autodidacte, il se passionne pour l'observation des espèces et acquiert des connaissances en zoologie, en ornithologie, en herpétologie ou encore en journalisme et en photographie. Au sein de la FRAPNA, il évolue comme directeur de la branche Iséroise. Son engagement au sein de l'association lui permet de participer à de nombreuses publications scientifiques (plus de 200 de 1972 à aujourd'hui<sup>56</sup>). Il publie des comptes rendus d'observation, de comptage d'espèces, des rapports sur la biodiversité de site du département, etc.... Il voyage aussi hors des territoires Alpains pour observer des espèces spécifiques à certaines régions du Monde. Ses voyages l'emmènent au Québec, en Pologne, en Israël... Il devient par la suite guide pour des voyages naturalistes et il traverse alors de nombreux pays du Sud à la découverte de biotopes uniques. Lorsqu'il est à Grenoble, il participe à la création de nombreuses associations naturalistes, notamment à destination des jeunes (Jeunes et Nature, Club Astronomie du Dauphiné, la section Isère du Club Ornithologique Rhône-Alpes...). En 1989, sur une proposition de la majorité départementale du Conseil Général de l'Isère, présidé depuis 1985 par Alain Carignon, il devient Conseiller Technique Environnement auprès du département. A ce poste, il réalise de nombreux projets : l'initiative « Manger bio à la cantine », la création de bibliothèques écologiques dans les collèges,

---

<sup>56</sup> Bibliographie personnelle : <http://ecologienoblet.fr/pages/bibliographie.html>

l'interdiction des pesticides en bordure des routes, la création de mares pédagogiques dans 60 communes, une campagne de mise en place de nichoirs, etc... Son entrée dans les institutions politiques lui permet de participer à des prises de décisions techniques, en particulier en matière de planification départementale et aux échelons inférieurs, en œuvrant par exemple pour de meilleurs aménagements dans les zones d'extension urbaine ou pour une meilleure prise en compte des contraintes environnementales dans les PLU. Cependant, la poursuite de sa carrière au sein du Conseil Général ne marque pas un divorce avec son engagement associatif. Ainsi, il participe en 1997 par exemple à la fondation du Festival de l'Albenc, avec l'aide d'une association locale formée 15 ans auparavant pour s'opposer à l'extension d'une carrière sur le site de la mare de Chantesse : « Chantesse l'Albenc Environnement », devenue entre-temps « Espace Nature Isère ». Ce festival, par ailleurs brièvement évoqué dans un ouvrage de Jean Ziegler<sup>57</sup> qui préfacera certains des livres de Jean-François Noblet, se veut : « une manifestation pour promouvoir concrètement le développement durable et l'écocitoyenneté afin de préserver les intérêts des générations à venir »<sup>58</sup>. Le festival est organisé autour de nombreuses conférences, concernant autant la vulgarisation de connaissances scientifiques que des oppositions à des projets d'aménagement en cours.

Jean-François Noblet veut faire de l'écologie un sujet transpartisan : « Qu'on soit de droite, de gauche ou du centre, on a tous besoin de respirer, de boire de l'eau potable et de manger une nourriture saine. J'ai toujours soutenu les écologistes français sauf ceux qui, comme José Bové ou Jean Vincent Placé, n'ont rien compris à la nature et au rôle indispensable des prédateurs » affirme-t-il en 2018<sup>59</sup>. Favorable à une « sobriété heureuse », son travail au sein du Conseil Général auprès d'Alain Carignon se veut une façon de faire de l'écologie appliquée, un domaine qui entend faire de l'éducation, de la vulgarisation, du débat, de l'opposition mais aussi du compromis. Cette position, ainsi que peut-être

---

<sup>57</sup> Destruction massive - Géopolitique de la faim, 2011

<sup>58</sup> Festival de l'Albenc : réconcilier l'homme avec son environnement, l'Essor38, 2016

<sup>59</sup> Site Nature d'ici et d'ailleurs, 2018, <http://natureiciailleurs.over-blog.com/2018/11/entretien-avec-jean-francois-noblet.html>

l'alignement avec la majorité d'Alain Carignon, en fait néanmoins une figure qui génère parfois auprès de certains militants Grenoblois une forme d'incompréhension, voire d'animosité. Ainsi, au cours d'un échange épistolaire avec Henri Mora rapporté par le blog Pièces et Main d'œuvre, l'opposant au Center Parc de Roybon affirmait à l'ancien responsable de la FRAPNA : « je vous trouve très irresponsable de penser qu'il faille à tout prix être dans le consensus pour créer un rapport de force opposé et une stratégie alternative »<sup>60</sup>.

Malgré son départ en retraite du Conseil Général de l'Isère en 2012, il continue d'être actif dans le milieu associatif, devenant ainsi en 2016 vice-président de l'association « le Pic Vert » qui propose de nombreuses animations autour de la vulgarisation des connaissances en écologie, à destination des scolaires comme des adultes. Il continue par ailleurs de publier des ouvrages, ses deux livres les plus récents étant : « Manuel d'Eco-Résistance » (2018) et « Agir pour la biodiversité autour de vous » (2019). Ses publications récentes au sein du réseau « Journalistes écrivains pour la Nature et l'Ecologie » laissent transparaître un intérêt toujours vif pour les questions liées à l'application pratique des connaissances écologiques dans l'aménagement. Ainsi, dans un article de 2018, il appelait à une planification qui ne favorise pas l'imperméabilisation des sols ou encore le grignotage des terres agricoles. Pour l'aménagement des futures ZAC, il propose ainsi par exemple « le financement d'un écologue pédagogue chargé du respect des cahiers des charges [qui] doit être prévu en amont »<sup>61</sup>.

---

<sup>60</sup> Correspondance avec un conseiller technique du Conseil général de l'Isère, blog Pièces et Main d'Oeuvre, 2009]

<sup>61</sup> ZAC écologique ? J.F. NOBLET, 2018, <https://jne-asso.org/blogjne/2018/07/29/zac-ecologique/>

## Jean Jonot, le militant qui aimait la montagne

*Parcours du meilleur ennemi des autoroutes*



Figure 17 : Jean Jonot (aux côtés de Serge Bouyssi -à droite- une des quatre personnes ayant déposé un recours contre l'élargissement de l'A480). Cliché : Patricia Cernisek

Jean Jonot naît en 1934. Durant sa jeunesse, il poursuit des études de lettres, qu'il valide par le passage de son CAPET en 1955. Intéressé par l'alpinisme, il suit des formations pour devenir guide de montagne à Chamonix dès le début des années 1960. C'est grâce à son métier d'enseignant dans le secondaire qu'il arrive en Isère en 1964. Il est d'abord nommé à Voiron puis à Grenoble. La même année, il

obtient son diplôme de guide de haute montagne. Petit à petit, il se tourne vers le militantisme, en participant à partir de 1975 à la lutte contre le projet SuperPhénix. Il est un membre régulier des comités Malville puis adhère aux amis de la Terre en 1977. La même année, il soutient la liste « Grenoble écologie pour autogérer la cité ». Jean Jonot poursuit par ailleurs pleinement ses activités de guide : en 1974, il est le cofondateur du Bureau des Guides de Montagne de Grenoble et devient Secrétaire général du Syndicat National des Guides de Montagne en 1977.

En 1983, sa femme -Geneviève Jonot, professeur d'anglais- et lui-même sont inscrits sur la liste écologiste alliée à Hubert Dubedout. Celle-ci n'obtient pas le soutien escompté, Alain Carignon reportant l'élection dès le premier tour : Geneviève Jonot sera la seule personne issue de cette liste à siéger au conseil municipal. Jean Jonot s'est à cette occasion fait remarquer comme un défenseur de l'alliance entre les écologistes et les autres partis de gauche : « [les écologistes grenoblois] n'ont pas la patience d'attendre que 51 % de la population française soient gagnés par la grâce écologiste. Grenoble est un lieu où un accord entre les partis de gauche et les écolos pouvait être conclu »<sup>62</sup>. En 1989, il retente l'aventure politique

---

<sup>62</sup> Les Purs et les Autres, Le Monde, 1983

en s'inscrivant avec sa femme sur la liste DESIR (Démocratie, Ecologie, Solidarité, Initiatives et Responsabilité). Une fois de plus, seuls Geneviève Jonot et Raymond Avrillier sont élus. En revanche, la même année, Jean Jonot devient secrétaire général de la Maison de la Nature et de l'Environnement Isère, une structure regroupant une grande pluralité d'acteurs de l'action écologique Grenobloise (FRAPNA, LPO, Amis de la Terre...).

Plus récemment, c'est surtout dans le conflit autour de la solution autoroutière entre Grenoble et Gap (A51) que Jean Jonot s'est distingué. Impliqué dans le front d'opposition au projet par son adhésion à des associations dont la FRAPNA, il fait partie de ceux qui mènent des actions sur le terrain, y compris celles visant à empêcher la construction du projet. En octobre 1995, il est ainsi condamné à une amende avec sursis pour entrave à des travaux d'utilité publique sur le chantier par le tribunal d'instance de Grenoble. La décision est annulée en appel en juin 1996. Cet engagement contre le projet va l'amener à s'impliquer dans de nombreux organismes plus ou moins institutionnels. Ainsi, en 1996 il crée et anime la Commission Transports à la FRAPNA-Isère. Il deviendra par ailleurs vice-président de la FRAPNA Isère en 1998 et le restera jusqu'en 2004. En 1997, il adhère au réseau « Transports » de FNE (France Nature Environnement) et devient responsable de la section Rhône-Alpes. De 1997 à 2004, il participe aux démarches officielles de concertation sur l'A51, initiées par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public). A cette occasion, il défend les alternatives au barreau autoroutier comme le ferroviaire ou l'aménagement de l'existant. En 2002, suite au drame du tunnel du Mont Blanc et au report du trafic autoroutier en Maurienne, il est nommé par l'Etat comme « personne qualifiée » au sein du Fonds pour le développement d'une politique intermodale des transports dans le massif alpin (FDPITMA).

Malgré son retrait des activités administratives pour les associations au sein desquelles il milite depuis 2004, l'engagement de Jean Jonot n'a pas faibli : depuis 2015 il milite contre élargissement A480 le long du Drac. Ainsi accompagné par trois autres opposants, il dépose en février 2019 un

recours pour empêcher la poursuite des travaux engagés par AREA. Ce recours est refusé en mars de la même année.<sup>63</sup>

Le parcours de Jean Jonot illustre bien plusieurs aspects de l'action écologique Grenobloise : il suit de près la trajectoire de l'alliance écologistes - socialistes (et affiliés) ainsi que la naissance de l'ADES. Mais il se distingue aussi par l'intérêt qu'il porte aux questions en lien avec les espaces naturels de montagne et les questions de mobilité. Son attachement aux Alpes, qui transparait à travers ses activités de guide de montagne ou encore son adhésion depuis 1989 à l'association « Mountain Wilderness » motive sans doute une grande part de son adhésion à l'opposition à l'A51 par exemple. Mais Jean Jonot a sans doute aussi obtenu grâce au temps passé à militer une expertise technique dans le domaine des mobilités, comme semble le démontrer son engagement contre l'A480 ou son adhésion au FDPITMA.

---

<sup>63</sup> Le juge des référés rejette la requête des opposants à l'élargissement de l'A480 et valide le démarrage des travaux, Place Gre'Net, 2019, en ligne <https://www.placegrenet.fr/2019/03/01/a480-juge-des-referes-demarrage-travaux/231569>

## **VI – En conclusion : peut-on légitimement parler de scène écologique Grenobloise ?**

Nous avons résumé les grandes interrogations qui sous-tendent ce mémoire en trois séries de sous questions. La première série concernait la structuration de la scène : elle portait sur l'identification de nombreux groupes d'acteurs avec pour propos l'écologie politique et leur appui sur une structuration territoriale et des sensibilités locales préalables. La série suivante se concentrait sur le réseau d'acteurs (sur la variété des acteurs, la coordination de leurs actions, leurs convergences et différents autour des thèmes, des objectifs, des affiliations politiques ou des modes d'actions). Enfin la dernière série s'attachait à la diffusion territoriale de la scène : quels modes d'actions et de communication pour les acteurs de l'action écologique locale mais aussi quelle influence sur le monde politique Grenoblois et la fabrique des territoires. Je propose donc de reprendre ces grands points afin d'évaluer la pertinence du concept de scène appliquée à l'action écologique Grenobloise.

### ***Les spécificités territoriales sur lesquelles s'appuie l'action écologique Grenobloise***

Le travail mené dans ce dossier semble montrer de façon évidente la grande diversité et le nombre important des acteurs écologiques locaux. De façon générale, il semble que l'action écologique Grenobloise se soit montrée capable d'être une force politique rassembleuse dans la région : la meilleure preuve de cela est sa capacité à réunir des publics différents. La Colline Verte réunit ainsi naturalistes et ouvriers, l'affaire de la Vanoise va amener chasseurs et écologistes à s'entendre ou encore l'opposition à l'A51 mettra en scène autant des militants écologistes Grenoblois de longue date que des paysans ou des maires ruraux. Si l'importance de l'action écologique locale et sa popularité ne semblent donc pas faire de doute, reste à traiter la question des spécificités territoriales sur lesquelles elle s'appuie. Avant de s'y attarder, je veux préciser qu'à mes yeux, ce point est le plus dur à évaluer, car c'est sans doute celui qui laisse la plus grande part à l'interprétation.

### *Le lien avec la composition sociale du territoire*

Si l'on raisonne en fonction de la composition sociale du territoire Grenoblois, on pourrait tenter de justifier la relative popularité dont jouit l'action écologique locale par la présence forte des milieux ouvriers, traditionnellement ancrés à gauche -la première force politique à véritablement intégrer la dimension écologique à son discours- et des milieux étudiants -souvent chancres d'un militantisme exacerbé- en particulier dans la mouvance post-68. Mais cela serait réducteur voire quelque peu inexact. En effet, nous l'avons vu à l'occasion de l'observation des luttes contre les « pollueurs », les syndicats ouvriers de Pont-de-Claix ont attendus quelques années après la formation des unions et comités contre la pollution avant de s'emparer de la thématique des risques<sup>64</sup>. Il ne serait pas non plus correct de minimiser trop l'influence des mouvements ouvriers, puisque comme l'indique Michel de Bernardy de Sigoyer, à partir du début des années 1970, la question des nuisances industrielles autour de Pont-de-Claix devient une préoccupation générale : « l'atmosphère du sud grenoblois empeste, d'autres rapports non moins officiels signalent que les vins de Jarrie revêtent des goûts étranges, de même les inspecteurs d'écoles primaires responsables de la zone sud font état de l'augmentation alarmante des maladies infantiles d'origine respiratoire... Mais de tout cela, l'opinion publique ne sait rien, le D.L n'en parle pas. C'est cette réalité que le Secours Rouge de Pont-de-Claix va s'employer à dénoncer...dès sa constitution sur l'initiative de certains militants maoïstes (encore eux !) avec la participation de quelques habitants (instituteurs, vieux syndicalistes retraités, quelques militants « établis » à Progil) »<sup>65</sup>. C'est ce même public ouvrier du Sud Grenoblois que l'on retrouvera dans la lutte contre la colline verte. Quant aux milieux étudiants, ils forment en revanche un cocon très important pour l'action et les groupes écologiques Grenoblois. Le Campus, la Monta comme les MJC sont dans les années

---

<sup>64</sup> Si l'on en croit un article de 2016 du journal Grenoblois « Le Postillon » (S'ils veulent faire péter l'usine ce sera sans moi », Mai 2016) la question est par ailleurs loin d'être réglée. Selon Raymond Avrillier, on peut attribuer le manque d'action politique autour de la question à la pression engendrée par la masse d'emplois générés par la plate-forme mais aussi à un certain « marketing vert » des entreprises qui la constituent, entraînant une communication accrue autour des initiatives destinées à réduire les risques ou l'impact environnemental des installations (ces opérations de communication incluant parfois la FRAPNA ou des politiques locaux).

<sup>65</sup> *La contre-information : un système d'expression, le cas de Grenoble*, thèse de doctorat, Michel de Bernardy de Sigoyer, 1980

1960 pleins à craquer de jeunes poussés par l'esprit de Mai 1968, les idées révolutionnaires des Marxistes mais aussi un idéal humaniste et écologique que l'on pourrait inscrire dans le cadre (réducteur certes mais parlant) du « flower power ». L'université semble tenir une place à part dans l'ancrage territorial de la scène : elle abrite à la fois les luttes menées par les étudiants dans les années 1960, mais elle est aussi le lieu de formation de groupes d'acteurs (Vérité Rhône Alpes, les unions et comités Marxistes destinés à la défense des intérêts des prolétaires mais aussi de l'environnement ou des réfugiés). Elle est en sus un lieu de recherche où la question écologique va petit à petit prendre une place à part entière au sein des champs disciplinaires étudiés par les chercheurs. On peut à ce propos noter deux dynamiques : l'une est l'influence des acteurs de l'action écologique grenobloise (Pierre Boisgontier ou Raymond Avrillier ayant été enseignants à l'IREP par exemple) et l'autre est la participation de chercheurs, plus ou moins indirectement, à l'action écologique locale. Qu'il s'agisse de la prise de position de certains physiciens atomiques contre SuperPhénix au travers du CUCSPAN ou des juristes de l'IEJE contre le programme nucléaire Français<sup>66</sup>, de la figure de Claude Lorius (un climatologue clef dans la découverte du réchauffement climatique, chercheur au sein du laboratoire de glaciologie) ou encore de figures désireuses de vulgariser les connaissances dans le domaine de la crise environnementale à l'image d'Aurélien Barrau (enseignant chercheur en physique fondamentale), tous ces éléments agissent comme des révélateurs de l'importance de l'université dans la chronologie de l'action écologique grenobloise. De façon générale, il semble qu'au-delà du clivage étudiants – ouvriers, une culture politique conflictuelle, où la gauche radicale, la contestation par l'action (organisation de comités, de manifestations) mais aussi la participation -grâce à la volonté d'Hubert Dubedout principalement- font partie du paysage local. Il me semble ici important de souligner un dernier point peu abordé dans ce mémoire, mais qui revient régulièrement dans les tentatives d'explication de la sensibilité écologique locale : il s'agit de la forte présence de cadres et d'enseignants

---

<sup>66</sup> L'institut des études juridiques de l'énergie de Grenoble fera paraître aux PUG en 1975 « Alternatives au nucléaire »

chercheurs dans la ville de Grenoble<sup>67</sup>. La cité Dauphinoise serait pour certains, un lieu d'épanouissement des « bobos », une catégorie sociale certes bien peu scientifique mais qui discrédite efficacement l'engagement écologique de certaines franges de la population<sup>68</sup>. Si cette explication n'est pas complètement invalidée par l'analyse des résultats de l'élection municipale de 2020, des quartiers associés à ces catégories sociales se révélant être des bastions du vote Piolle, elle ne suffit pas. En effet, en 2014 par exemple, le bureau de vote qui a été le plus favorable à la coalition menée par l'ADES était à l'Arlequin et le vote Piolle semble se maintenir dans des quartiers populaires en 2020 (St-Bruno ou Flaubert par exemple).

### *Une action écologique ancrée dans des sensibilités spécifiques*

L'idée de l'incarnation dans la sphère des sensibilités de l'action écologique Grenobloise m'a été soumise par Raymond Avrillier lors de notre entretien. Il me semble aujourd'hui qu'il est effectivement censé de penser ce parti pris écologique local dans le cadre d'affects liés aux territoires. Ainsi, si nous avons déjà discuté de l'ancrage de la sensibilité écologique au sein de l'électorat de gauche Grenoblois, deux autres sensibilités locales semblent concourir à la popularisation de l'action écologique dans le bassin. Ces deux éléments sont d'une part une sensibilité Alpine et d'autre part la dualité anti-technologie – modèle technopolitain propre au bassin Grenoblois. La sensibilité Alpine réunit ainsi une conjonction d'intérêts particuliers, autour de la protection des biotopes locaux propres aux milieux de Montagne (ce qui s'illustre par l'action de la FRAPNA par exemple) mais aussi une certaine vision des Alpes, perçus à la fois comme un écosystème exceptionnel à préserver intact ou quasi vierge (la mobilisation nationale autour de la lutte pour la Vanoise en est une illustration) mais aussi comme le lieu d'une « ruralité heureuse » comme en témoigne la constitution du PNR Vercors, incluant une rhétorique autour de la défense des lieux de ballade des locaux (notamment autour

---

<sup>67</sup> Les bobos de Piolle égoïstes et satisfaits, blog de l'opposition « Grenoble le changement », 2019. <https://grenoble-le-changement.fr/testimonial/les-bobos-de-piolle-egoistes-et-satisfaits/>

<sup>68</sup> Pour Luc Boltanski, le terme « bobo » ne peut directement renvoyer à une catégorie sociale puisqu'il peut rassembler des profils sociaux économiques très différents et même des tendances politiques divergentes. Il s'apparente plus à une manifestation de la droitisation de la société Française (Boltanski et Esquerre, 2014).

de la forêt de Lente), ou encore la place centrale des agriculteurs dans la lutte contre l'A51.

La dualité entre « technicistes » et « technophobes » est peut-être l'aspect le plus remarquable de l'action écologique locale. L'exemple de la lutte contre SuperPhénix en est sans doute l'expression la plus frappante : ainsi, celle-ci montre une fracture radicale entre la position du CENG -et de Louis Néel sa figure tutélaire- concepteur et promoteur du projet avec l'action écologique Grenobloise. Les opposants au surgénérateur sont eux, aussi nombreux que divers : les environnementalistes, les « soixante-huitards » mais aussi des universitaires, des locaux, des pacifistes... Cette séparation au sein du territoire est d'autant plus intéressante qu'elle vient poser une limite de plus à l'interprétation proposée plus haut d'une forte influence d'un vote écologiste « d'ingénieurs ». Elle permet aussi une lecture particulière de l'histoire politique récente de Grenoble, plusieurs maires se retrouvant au centre de cette dichotomie, à l'image d'Hubert Dubedout, ingénieur au CENG qui pourtant viendra stopper le projet Thermos ou encore d'Eric Piolle, l'ex-cadre de chez HP reconvertit en figure de proue de l'écologisme en France. Cette dualité ne fracture pas que la société Grenobloise : elle est aussi un facteur de ruptures au sein même de l'action écologique locale. De nombreux exemples sont possibles : la méfiance entre une FRAPNA jugée trop « coulante » avec les industriels locaux dont témoignent des militants plus « radicaux » (Raymond Avrillier, Henri Mora...) ou encore cette description acide de Jean Sivardière dans un article du Postillon de 2013 « Sivardière est le profil-type des écolos techniciens, qui pensent que les problèmes environnementaux peuvent être résolus grâce à des solutions technologiques »<sup>69</sup>. On peut aussi lire cette dichotomie selon le prisme proposé par Fabrice Flipo et évoqué dans l'état de l'art : Grenoble, en tant que territoire très anthropisé, où 400 000 habitants se concentrent dans un petit bassin densément urbanisé où cohabitent quartiers d'habitations et industrie, est particulièrement atteint par des nuisances propres aux activités humaines (pollution atmosphériques, risques industriels, pollution de l'eau...). La défiance vis-à-vis du modèle technopolitain serait donc en somme une forme de

---

<sup>69</sup> Encore une personnalité grenobloise pour soutenir le Lyon-Turin !, Le Postillon, 2013

réaction à l'atteinte que ce modèle porte au territoire et à ses habitants. La structuration économique du territoire autour de l'industrie et de la recherche est pourtant un élément important de l'action écologique. La présence de chercheurs et de techniciens dans les rangs des groupes écologiques ne fait en effet que renforcer leur crédibilité : le projet de tramway à Grenoble ou la contre-expertise du projet SuperPhénix ont été permis par la présence de ces experts dans les rangs des acteurs écologiques.

Ces dimensions Alpines et techniques propres à la ville de Grenoble sont simplement résumés en une phrase par le journaliste Québécois Christian Roux qui, étonné de découvrir Grenoble, écrit dans le numéro 73 de la revue Courrier International (2005) : « Grenoble est une ville où l'on vient faire des affaires, étudier, fabriquer des circuits imprimés et s'enfuir aussitôt vers la montagne ».

### *La structuration du réseau d'acteurs*

Il semble assez évident qu'il existe à Grenoble un grand nombre d'organisations à but écologique. Ces groupes d'acteurs sont le plus souvent sous forme associative (déclarée loi 1901) mais sont aussi parfois informels.

### *Une organisation réticulaire où les groupes d'acteurs se soutiennent mutuellement*

En dépit de fractures idéologiques, thématiques et sur les modes d'actions, la coordination de l'action écologique Grenobloise est remarquable à plus d'un titre. On peut ainsi remarquer une stratification en acteurs aux rôles différents : ainsi certaines associations se montent spécifiquement autour d'une thématique (souvent contre des projets mais aussi contre des états de fait comme la gestion privée de l'eau ou les pollutions de la plate-forme chimique) et s'improvisent force de lobbying. Dans ce cadre, rentrent par exemple les associations et comités de défense, de la Colline Verte à Roybon. Leurs modes d'actions sont centrés sur l'action directe (manifestation, occupation de sites) mais aussi la communication (publication de périodiques) et l'action en justice : les exemples sont nombreux à l'image de l'APPERG qui se porte partie civile dans l'affaire des fuites du CENG, des actions en justice contre la centrale de Creys menées

par « les Européens contre SuperPhénix » ou encore celles autour de l'aspect illégal de la privatisation des eaux municipales par « Eau-Secours ». Il existe aussi des regroupements plus établis et centrés sur des questions sectorielles, comme la protection de la Nature ou l'action publique, à l'image de la FRAPNA ou l'ADES, deux acteurs omniprésents dans la contestation de projets d'aménagement, en dépit de positions idéologiques parfois éloignées. Ces deux acteurs sont capables de s'associer à l'occasion de contestations : ils forment une caisse de résonance pour ces luttes, qu'ils servent grâce à leurs réseaux, leurs publications et leur influence sur le monde politique local. Par ailleurs, on peut remarquer l'existence de militants inscrits dans plusieurs groupes d'acteurs : Jean Jonot, adhérent par exemple à fois à la FRAPNA, à l'ADES mais aussi aux groupements d'associations contre l'A51. Cette présence forte de quelques figures clefs au sein de groupements semble être la preuve d'un réseau d'acteurs actifs et où chacun se connaît. Si les fractures idéologiques existent au sein de ce réseau, l'opposition à des projets semble facilement transcender ces divisions, une position stratégique efficace pour faire le poids face à leurs promoteurs, qui disposent souvent d'une force de frappe politique et économique forte.

### *Les limites de cette organisation*

Si, comme on vient de le voir, on peut facilement tisser des liens entre les différents groupes d'acteurs, il ne faut néanmoins pas en conclure que ceux-ci forment un tissu structuré où chacun occupe une place bien définie. On peut en effet distinguer des grandes catégories d'acteurs plus ou moins reliés voire parfois en opposition. On peut réaliser cette distinction entre acteurs en fonction des objectifs de ces groupes, de leur appartenance politique, de leurs modes d'actions ou encore en fonction de leurs liens avec les institutions politiques en place. Cette dernière grille de lecture me paraît particulièrement pertinente pour comprendre les discordances qui peuvent exister entre ces groupes. Ainsi, si l'ADES est régulièrement identifiée dans la presse nationale comme un « parti » écologiste local, c'est qu'elle agit effectivement souvent d'une façon similaire à un parti politique : elle présente des candidats aux élections, ses membres siègent au conseil municipal (parfois dans l'opposition, parfois dans la majorité) et elle se focalise beaucoup sur l'action publique. La

FRAPNA, ainsi que la plupart des associations présentes au sein de la MNEI ne peuvent être associées à ce mode de fonctionnement. En revanche leurs liens avec les institutions sont notables : la dépendance de la MNEI vis-à-vis des financements publics, les commandes des collectivités auxquelles répondent les associations qui la composent, ou encore la trajectoire politique de Jean-François Noblet par exemple semblent être les preuves de ces liens. Il existe aussi des groupes d'acteurs spécifiques à certaines causes, que nous avons présenté plus haut comme « capables de lobbying ». Ceux-ci semblent entretenir des liens avec les institutions qui relèvent plus du rapport de force ou *a minima* de la volonté d'influencer la prise de décision. Les actions en justice qu'il mènent, la contre-information... semblent démontrer un rapport plus conflictuel avec les institutions en place que les précédents acteurs. Enfin, un dernier groupe peut être identifié à travers les acteurs militants les plus critiques vis-à-vis des institutions. Ces acteurs peuvent être trouvés parmi les premiers comités et unions des années 1960 et 1970 (les anti-pollueurs, Vérité Justice, etc...). Le pendant actuel de cette tendance se trouverait peut-être dans le blog Pièces et Main d'œuvre. Leur spécificité est à la fois leur forte politisation -ces premiers groupes étaient issus de mouvements Marxistes- mais aussi leur grande méfiance vis-à-vis des institutions politiques en place. Si ces discordances dans les rapports aux institutions entretenus par les acteurs écologiques Grenoblois n'empêchent pas des alliances ponctuelles ou l'adhésion de certaines personnes à plusieurs groupes différents -comme souligné plus haut- elle se traduit aussi parfois par des oppositions. Certains reprocheront ainsi à la FRAPNA de travailler avec un conseil général de droite, d'autres pointeront du doigt l'alliance entre l'ADES et le PS. Cependant, ces oppositions internes ne me semblent pas en contradiction avec l'idée de « scène » : au contraire, elles témoignent du foisonnement de l'action écologique locale et des acteurs qui les portent.

### *La diffusion et l'influence territoriale de l'action écologique*

#### *La communication de l'action auprès du public*

Un souci majeur de l'action écologique Grenobloise est la communication auprès du public. Le magazine « Vérité Rhône Alpes » a en cela une

matrice particulièrement intéressante. Cette publication servira de moule pour de nombreuses autres, dédiées spécifiquement à des questions écologiques : « Vérité Chimie » et « SuperPholix » en particulier. Si les périodiques jouent un rôle clef dans les années 1970, la libéralisation des médias ouvrent les portes des radios aux écologistes, notamment les radios locales. Mais le relais offert par les médias à l'action écologique locale ne se limite pas à Grenoble. Ils seront un aspect essentiel dans la diffusion des luttes écologiques à un niveau national : les articles dans de nombreux journaux nationaux généralistes, la proximité entre les fondateurs de « La Gueule Ouverte » et les acteurs écologiques Grenoblois ou encore les billets dans les jeunes radios libres seront ainsi sans doute les principaux vecteurs de l'aspect national de l'affaire de la Vanoise ou de SuperPhénix. On remarque par ailleurs une volonté des militants de l'action écologiques de diffuser leur combat au plus large public possible (à l'image de l'article de Philippe Traynard dans Le Monde par exemple) mais aussi une certaine méfiance vis-à-vis de la presse régionale. Celle-ci est accusée de constituer un point aveugle plus qu'un relais des mobilisations locales : qu'il s'agisse de Raymond Avrillier dénonçant la lenteur de la réaction du Dauphiné Libéré face à ses révélations sur la corruption de l'administration Carignon ou des pionniers de Vérité Rhône-Alpes désireux de faire du journalisme d'investigation sur des affaires comme l'incendie du dancing de Saint-Laurent-du-Pont... nombreux sont les militants de l'action écologique locale à ne voir en la presse régionale qu'une source d'informations tronquées qu'il est nécessaire de contrer. Le militantisme « actif » (manifestations, occupations de lieux, actions directes) peut par ailleurs être lu comme une façon de mobiliser « de force » cette presse locale.

### *L'influence politique de l'action écologique Grenobloise*

L'influence politique de la scène écologique se mesure d'abord par le vote des Grenoblois. Présentes depuis 1977, les listes écologistes vont réunir aux municipales environ 9 à 12% de l'électorat jusqu'en 2001. A partir de ce scrutin, leur score va régulièrement augmenter de 19%<sup>70</sup> jusqu'à la victoire de 2014 et les 46,7% que les Grenoblois leur accordèrent dès le

---

<sup>70</sup> Il faut tout de même noter un recul de 4% en 2008

premier tour en 2020. Cette forte présence écologiste dans les urnes est sans doute la conjonction des stratégies des acteurs, de l'attention qu'ils portent à des questions fortement politiques comme l'aménagement du territoire ou les services publics mais aussi des sensibilités locales évoquées plus haut.

Cette influence politique de l'action écologique Grenobloise se répercute naturellement dans la gouvernance locale. Tout d'abord, un élément se distingue du reste : la construction du tramway semble en effet relever d'une politique *bottom-up*. Si l'ADTC voit effectivement le jour grâce à l'opposition au projet de POMA, sa genèse est au moins autant liée au POMA qu'à la volonté de développer une autre politique des transports, avec le vélo et le tram en ligne de mire. La prise en compte du projet sous la municipalité Dubedout -sensible à la question de la participation- ainsi que son approbation par référendum semblent valider cette hypothèse. L'apparition d'une telle pratique de gouvernance sur un enjeux urbain aussi fort que les transports a de quoi surprendre dans le contexte de la France des Trente Glorieuses (ou plutôt la fin de cette période pour être exact), centralisée et pro-automobile.

Cela dit, il semble que l'action écologique Grenobloise, par ses rapports souvent difficiles avec les politiques locaux (Gaullistes comme socialistes), se distinguera surtout comme un mouvement capable d'infléchir une politique ou un projet à divers degrés. Qu'il s'agisse de forcer la municipalité socialiste à remunicipaliser le réseau d'eau, de tenter d'empêcher la construction du Stade des Alpes ou encore la réalisation de la Rocade Nord, les élus écologistes et les associations les soutenant semblent surtout avoir été guidés par la nécessité de s'opposer à des actions en désaccord radical avec l'écologie politique. Cependant, progressivement au sein de la coalition municipale rose-verte, les élus écologistes prennent leurs marques et passent progressivement de stratégies visant à contrer une action, à une façon de permettre la mise en place d'une écologie appliquée. Ainsi, la nomination de Pierre Kermen en tant qu'adjoint à l'urbanisme (un poste qu'il souhaitait) lui permet de réaliser le cahier des charges du premier éco-quartier de la Caserne de Bonne. En tant que principal représentant de la mairie responsable du

projet, il impose des volontés très strictes et s'entoure d'une équipe d'experts autour des questions énergétiques. Un défi d'autant plus important que Grenoble est à l'époque la deuxième ville de province la plus chère de France et que le quartier vise les 35% de logements sociaux. Si l'opération n'est pas exempte de critiques venus de la gauche des mouvements écologiques locaux, elle marque le début d'une action politique « spécifiquement » écologique dans la fabrique du territoire, et montre les prémices de l'application de la notion de « ville durable » à Grenoble. L'arrivée au pouvoir d'Eric Piolle achève le cycle entamé par l'action politique écologique locale depuis les années 1970. Dès lors, les « Verts » sont au pouvoir, ils ont promis d'arrêter la ZAC de l'Esplanade et de remettre à plat les ZAC Flaubert et GIANT. Ils veulent aussi croire en une politique du vélo, en la non-réalisation de l'élargissement de l'A480, en la municipalisation de services, en la baisse des privilèges des élus, etc... Si toutes ces promesses ne purent être tenues et qu'une certaine méfiance vis-à-vis de cette action politique par des acteurs écologiques issus d'une gauche plus radicale reste présente (y compris au sein de l'ADES où l'on se veut « soutien mais critique »), elle marque pour autant une certaine forme d'accomplissement dans l'influence et la fabrique du territoire Grenoblois. Cependant si l'arrêt de ZAC en cours souligne la volonté de rupture avec l'administration précédente, une nouvelle évaluation de l'action menée depuis 2014 serait nécessaire afin de saisir la portée écologique réelle de l'action menée par l'équipe d'Eric Piolle : politique du vélo, co-construction ou écoquartiers ne semblent pas être des méthodes endossées spécifiquement par des forces politiques écologistes, à Strasbourg comme à Nantes, ces préceptes sont des éléments phares de la fabrique de la ville depuis plusieurs mandats électoraux maintenant. Une évaluation précise de cet aspect pourrait constituer un élément de prolongement de ce travail.

### *Quid de la scène écologique ?*

#### *Les éléments de définition de la scène écologique*

En présentant la scène écologique en première partie, je sépare les conditions d'existence d'une telle scène en quatre points distincts. Je propose ici de soumettre la validité du concept de scène écologique à la

comparaison entre les éléments présentés tout au long des résultats de cette recherche avec ces éléments de définition.

- La scène s'inscrit dans des pratiques, des représentations sociales, des politiques locales voire le champ de l'économie.

Cet aspect paraît validé assez largement par le travail proposé plus haut. Néanmoins il semble difficile de définir les « pratiques » écologiques simplement au regard du travail fourni, en raison de la focalisation de ce dossier sur des questions d'aménagement et de politique (le projet SENSEA pourrait être éclairant en ce sens). Cependant, l'inscription dans le champ des représentations sociales ne semble lui, ne guère faire de doute : du fait des relais nationaux et Européens des luttes écologiques locales, du souci de communication des acteurs écologiques, de l'identification des « écologistes » par leur opposants <sup>71</sup> ... L'inscription dans le champ politique de l'action écologique local apparaît lui aussi très clairement tout au long de ce mémoire. En ce qui concerne son inscription dans le champ économique, cela me semble en revanche plus difficile de conclure, cette recherche ne traitant pas directement de cette question. Des éléments comme l'entreprise Vélogik ou l'importance de l'économie sociale et solidaire dans le bassin Grenoblois pourraient néanmoins constituer des pistes de réponses.

- La scène découle et influence le territoire au sein duquel elle est présente

Les liens proposés entre actions écologiques, sensibilités locales, structuration sociale et économique du territoire, détaillés tout au long de ce mémoire semblent valider largement l'existence d'une relation entre cette structuration et l'action écologique. Par ailleurs, l'action écologique locale a pu progressivement, au fil des victoires contre des projets d'aménagement et des politiques menées, se faire une place comme un élément constitutif de la fabrique des territoires. Cette

---

<sup>71</sup> Le blog de la droite locale « Grenoble, le changement » est assez clair dans ce sens, proposant des entrées assez fournies lorsque l'on y recherche le nom de quelques figures locales de l'action écologiques : Pierre Kermen, Raymond Avillier ou Jean Jonot par exemple.

recherche me semble donc valider l'application de cet élément de définition à l'action écologique Grenobloise.

- La scène repose sur un réseau d'acteurs actif et disposant de moyens d'action et de communication importants

L'analyse de l'aspect réticulaire des acteurs de l'action écologique ainsi que de la diversité des modes d'actions me semble elle aussi valider ce point assez facilement.

- La scène est à l'origine d'une ambiance urbaine spécifique

Cet aspect n'a pas véritablement pu être traité dans ce travail de recherche. Il s'agit d'un choix, faute de temps et de références suffisamment solides sur le sujet de ma part. Il me semble que le projet de recherche SENSIBILIA pourra participer à mettre en évidence ou non ce dernier point.

#### *Pour conclure : scène écologique ou non ?*

Au regard du travail mené ici, je serais tenté de répondre que le concept de scène écologique, tel que défini dans l'état de l'art, est au moins partiellement validé par cette recherche. Certes, tous les points de la définition n'ont pu être validés cependant, la forte concordance entre les principes testés et les observations menées m'incitent à penser que ce concept peut être appliqué à la ville de Grenoble. Bien entendu, afin de s'assurer de la validité de ce propos, il serait heureux de mener d'autres études visant à combler les (nombreux) manques de cette recherche. Je souhaite très sincèrement que le travail que j'ai modestement entamé soit poussé plus loin, notamment grâce aux projets SENSEA et SENSIBILIA, qui me semblent être les matrices idéales pour produire de nouvelles connaissances sur ce sujet. Encore une fois, il me semble que le champ de recherche dessiné par ce sujet peut être envisagé de façon transdisciplinaire : urbanistes, politistes et sociologues peuvent ici trouver une façon de faire cohabiter leurs références, ce que j'ai essayé de faire avec mon mince bagage scientifique.

### *Ce qui manque à cette étude...*

Pour conclure ce travail, il me semble important de souligner ce qui constitue ses principales limites à mes yeux. Tout d'abord, le lecteur attentif n'aura pas manqué de remarquer que la quatrième partie de la méthodologie n'a pas abouti à une partie spécifique comme prévu. En effet, en démarrant ce travail, je n'envisageais pas collecter une telle somme d'informations, et finalement, ce mémoire se concentre essentiellement sur la genèse de cette scène écologique locale, des années 1960 aux années 2000 environ. La somme des actions menées par la scène écologique locale sur cette période s'est en effet révélée largement suffisante pour remplir un mémoire complet et passer du temps sur son aspect contemporain m'aurait obligé à passer de façon plus rapide sur le reste de son histoire, ce qui à la réflexion, m'a semblé être le véritable point central de ce travail. Comme vous l'aurez sans doute remarqué, j'ai donc beaucoup détaillé les premiers mouvements écologiques alors que les dynamiques lancées au cours des deux dernières décennies sont moins présentes dans ce mémoire. Je ne voudrais pourtant pas que l'on s'imagine qu'elles sont d'importance moindre. Cette tournure essentiellement historique qu'a pris petit à petit ce mémoire, au fil des rencontres et des documents accumulés empêche donc ce travail de pouvoir se targuer de porter une vision d'ensemble de la scène écologique locale jusqu'à aujourd'hui. Ensuite, l'autre principal manquement que j'attribuerais à ce travail est la distance prise avec le champ de l'urbanisme. En effet, si celui-ci est bien abordé puisqu'il est question de politique des transports, de projets urbains et d'aménagement du territoire, la question de la ville durable, de la façon dont l'écologie peut aider à « construire » une ville différente, etc... est progressivement passée à l'arrière-plan face aux nombreuses données qui concernaient exclusivement l'organisation de la scène écologique plus que sa traduction dans l'aménagement. Ces deux aspects pourraient être à mon sens eux aussi l'objet d'un travail à part entière.

## Epilogue

Dans ce dernier point, je me propose de faire le bilan de l'exercice, dans la façon dont j'ai reçu et exécuté la consigne mais aussi dont j'ai perçu le déroulement de cette recherche.

Tout d'abord je veux témoigner de ma reconnaissance envers Jennifer Buyck et Jean-Paul Thibaud qui m'ont proposé ce sujet et un cadre idéal pour réaliser ces observations. A titre personnel, je suis particulièrement heureux d'avoir pu relier des connaissances jusqu'à présent objets de recherches sectorielles. Si de nombreux éléments évoqués ici ont déjà été étudiés par la littérature scientifique (SuperPhénix et l'affaire de la Vanoise en particulier), le lien entre ces éléments et le territoire Grenoblois, pris selon ses aspects sociologiques, urbanistiques et politiques n'avait pas encore été fait à ma connaissance. L'idée que l'on raconte un nouveau récit sur le territoire Grenoblois est particulièrement gratifiante.

Cependant, si je n'é mets que très peu de doutes sur la véracité des faits évoqués ici, notamment grâce aux sources universitaires et au travail de recoupement des archives, je ne peux m'empêcher de questionner la légitimité de la narration que je propose ici. Si l'on change l'ordre ou l'importance donnée aux informations présentées ici, force est de constater que la portée du récit peut être radicalement changée. Si l'on ajoute les découpages thématiques, toujours un peu subjectifs, les éléments occultés par ignorance ou parce qu'ils ne m'ont pas paru significatifs... il me semble tout à fait envisageable que des conclusions différentes auraient pu émaner de ce travail.

Je crois avoir mise en place tout ce qui m'était possible afin d'être le plus objectif, en allant voir les blogs et journaux de tous bords, en réunissant la parole de témoins aux visions parfois opposées et surtout en tentant de mettre mes préjugés de côté. Cependant, je crois sincèrement que personne ne peut prétendre à une objectivité complète. Quel récit aurait écrit quelqu'un autre que moi, ou même mon moi d'il y a seulement un an, s'il avait collecté -à quelque chose près- les mêmes informations ?

Ce questionnement est sans doute d'une affligeante banalité pour un chercheur dont c'est le métier. Mais pour un étudiant comme moi, la rédaction de ce travail l'a rendu omniprésent.

## Bibliographie indicative

- ALBRECHT, G., 2005, 'Solastalgia' A New Concept in Health and Identity
- ARMANO, E., PITTAVINO, G. & SCIORTINO, R., 2012, Occupy in Valsusa: Pratiques sociales et de lutte du mouvement No Tav, *Multitudes*, 50(3), 154-160
- AVRILLIER, R. & DESCAMPS, P., 1995, Le système Carignon
- AVRILLIER, R., 2010, Retour à la source : la remunicipalisation du service de l'eau à Grenoble, France, site Partage des Eaux
- AVRILLIER, R., Repères des actions écologistes dans l'agglomération Grenobloise (jusqu'en 1988), notes personnelles
- BERDOULAY, V. & SOUBEYRAN, O., 2002, L'écologie urbaine et urbanisme, aux fondements des enjeux actuels
- BERTRAND, A., 2010, Quels lieux pour la planète ?, *Vacarme*, vol. 51, no. 2
- BOBROFF, J., La Caserne de Bonne à Grenoble : Projet emblématique d'un développement durable à la Française, PUCA 2011
- BOISGONTIER, P., TAUVERON, A., 1976, De Grenoble à Bologne, ou les leçons d'une recherche-action sur les transports urbains
- BONARD, Y., & MATTHEY, L., 2010, Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable, *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Débats, Quartier durable ou éco-quartier ?
- BROOMHEAD, L., 1977, Radioactivité : première fuite en ville, *Sciences et avenir* n°360
- BURTON, P., 2012 L'extrême gauche française et l'écologisme (1968 – 1978), 20<sup>è</sup> siècle *Revue d'histoire*
- CARBOU, G., 2019, Le romantisme de l'écologie politique, *Revue en ligne Mondes Sociaux*
- CEFAi, D., 2016, Publics, problèmes publics, arènes publiques..., (2016), *Questions de communication*, n°30
- CHAMBRU, M., 2016, La protestation antinucléaire autour de Superphénix Une analyse des dynamiques d'un espace public oppositionnel transnational, Université Grenoble Alpes
- CHAMBRU, M., 2016, La protestation antinucléaire autour de Superphénix : une analyse des dynamiques d'un espace public oppositionnel transnational

- CHARVOLIN, F., 2012, L'affaire de la Vanoise et son analyste. Le document, le bouquetin et le parc national, Vingtième Siècle. Revue d'histoire, vol. 113, no. 1
- Collectif Pièces et Main d'Oeuvre, 2005, Chimie : comment les « antipollueurs » se sont transformés en « écotechniciens » PMO
- Collectif Pièces et Main d'Oeuvre, 2005, De la Colline Verte au Parc Paul Mistral, la peau de chagrin
- Collectif Pièces et Main d'Oeuvre, 2005, Memento Malville, une histoire des années 1970
- Colloque sur l'affaire de la Vanoise, 2009, AHPNE :
- CARLIER, J., Le regard d'un journaliste engagé
  - LEBRETON, P., Le contexte, l'implication du conseil scientifique du parc de la Vanoise et les suites de la « première affaire de la Vanoise »
  - RAFFIN, J.P., Le fil conducteur de 1968 à 1971 ; mobiliser pourquoi et comment ?
  - MAUZ, I., Actualité (?) et actualisation de « l'affaire de la Vanoise ».
- COLSON, J.P., 1998, SuperPhénix et le droit
- COULET, M., LEBRETON, P., ARIAGNO, D., 2018, Une HISTOIRE de la FRAPNA Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature 1971 -2018
- DA CUNHA, A., 2015, Nouvelle écologie urbaine et urbanisme durable. De l'impératif écologique à la qualité urbaine, Bulletin de la Société Géographique de Liège n°65
- DALMASSO A., 2008, Le projet Thermos (1975-1981) ou l'échec de " l'atome au coin du feu, Colloque Nucléaire et développement régional, Tours, CEHMVI, Fondation EDF
- DE BERNARDY DE SIGOYER, M., 1980, La contre-information : un système d'expression, le cas de Grenoble
- DE CARDILLAC, S., 1981, Chauffage urbain : le nucléaire à la maison ?, Science & Vie n°761,
- DENEAULT, A., 2016, La Médiocratie
- des cultures politiques. 4e Journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative,
- EMILIANOFF, C., 2007, La ville durable, l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe (2007) ; L'information géographique vol 71

FASTENRATH, S., BRAUN, B, Sustainability transition pathways in the building sector: Energyefficient building in Freiburg (Germany), Institute of Geography, University of Cologne

FLIPO, F., 2006, L'enjeu écologique : lecture critique de Bruno Latour, Revue du MAUSS

FLIPO, F., 2014, Pour une philosophie politique écologiste

GALLEZ, C. & MAKSIM, H., 2007, À quoi sert la planification urbaine : Regards croisés sur la planification urbanisme-transport à Strasbourg et à Genève, Flux, 69(3), 49-62.

GEORGE, S., 1999, Le Rapport Lugano

GRANGE, J., 2012, Pour une philosophie de l'écologie

GRISONI, A., 2015, Les mouvements d'opposition contre les Grands projets inutiles imposés (GPII) à l'avant-garde de la ruralité : Le mouvement Notav contre le Lyon-Turin (2015)

HEIM, R., 1969, L'affaire du parc de la Vanoise, Revue des Deux Mondes

KAISER, M., 2015, Pratiques culturelles et politiques publiques : l'approche par le concept de « scène », Cahiers de recherche sociologique

KERGOAT, M., 1999, Libéralisme et Protection de l'Environnement

KOVEL, J., 2009, Le capital et la domination de la Nature, Ecologie & Politique 38/9

LATOUR, B., 2014, On some of the affects of capitalism, lecture given at the Royal Academy, Copenhagen

LATOUR, B., 2017, Où atterrir ?

LATOUR, B., 2018, Atelier Nouveaux Cahiers de Doléance

LAUMIERE, F., WOLFF, J., 2013, Le projet de LGV Bordeaux-Toulouse : des perceptions territoriales différenciées, (2013), Annales de géographie, 689(1), 95-107

Le dernier mot ?, 1977

LE TOURNEUR, M., BRESSON-LECLERCQ, P. & FLEURIAN, F., 2016, Le tramway de Grenoble ou la fabrique du consensus. Transports urbains, 128(1), 13-15

LEROSIER, T., 2015, "Les publics grenoblois peuvent-ils participer ?" La démocratie technique à l'épreuve des cultures politiques, 4e Journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative, Lille, France

- LEROSIER, T., 2015, "Les publics grenoblois peuvent-ils participer ?" La démocratie technique à l'épreuve
- MANTZIARAS, P., MILBER, I., & VIGANO, P., [Sous la direction de], 2017, Inégalités Urbaines, Du projet utopique au développement durable
- MARRA, G., BAROSIO, M., EYNARD, E., MARIETTA, C., TABASSO, M. & MELIS, G., 2016, From urban renewal to urban regeneration: Classification criteria for urban interventions. Turin 1995-2015: Evolution of planning tools and approaches,, Journal of Urban Regeneration and Renewal. 9. 367-380.
- MOLLE, F., 2012 La gestion de l'eau et les apports d'une approche par la "political ecology" (2012) ; dans « Environnement, discours et pouvoir, l'approche 'political ecology' » coordonné par GAUTIER D. & BENJAMINSEN T.A.
- NEEL L, 1976, Intervention au débat organisé par le Conseil général de l'Isère, cité dans Malville,
- NOVARINA, G., 2001, De la gestion des grandes voiries à la planification des déplacements urbains: Systèmes d'acteurs et politiques publiques dans l'agglomération grenobloise. Flux, 46(4), 47-60
- NOVARINA, G., 2005, L'intérêt général : de nouvelles exigences. Débat autour d'une autoroute, Les Annales de la recherche urbaine N°99, Intercommunalité et intérêt général.
- NUTCHEY, M., 2002, Malville, une sûre génération d'opposants, revue Silence n°285/285
- OGIEN, A. & LAUGIER, S., 2014, Le principe démocratie: Enquête sur les nouvelles formes du politique
- OHME-REINICKE, A., 2015, « Garder la tête haute ! » La contestation de Stuttgart 21 et sa dimension politique et émancipatrice, Espaces et sociétés, 163(4), 125-139
- OLLITRAULT, S., 2001, Les écologistes français, des experts en action, Revue française de science politique, vol. 51(1)
- OLLITRAULT, S., 2001, Les écologistes français, des experts en action. Revue française de science politique, vol. 51(1)
- PERSICO, S., 2015, « Déclarer qu'on va protéger la planète, ça ne coûte rien ». Les droites françaises et l'écologie (1971-2015), Revue Française d'Histoire des Idées Politiques, 44(2)

PERSICO, S., 2015, En parler ou pas : La place des enjeux environnementaux dans les programmes des grands partis de gouvernement (2015) ; Revue française de science politique, vol. 65(3)

PETITHOMME, M., 2009, Emergence et consolidation des partis écologistes au sein des systèmes partisans établis, *Ecologie & Politique* 38/9

PFLIEGER, G., 2001, Les Associations d'usagers de l'Eau, *Les Annales de la Recherche Urbaine* N°89, Le foisonnement associatif

RADIGUET, R., « Protection de la nature », *Revue juridique de l'environnement*, vol. volume 42, no. 3, 2017, pp. 581-596

REVOL, C., 2006, Superphénix dans la presse quotidienne régionale, ou comment traiter un sujet scientifique dans la presse généraliste, mémoire de fin d'études soutenu sous la direction de BENOIT, B., Institut d'Etudes Politiques de Lyon – septembre 2006

REYNAUD-DESMET, L., 2012, La fabrication de la ville durable, entre conflits et participation (2012) ; *L'information géographique* vol 76

SILVER, D., N. CLARK, T., & ROTHFIELD, L., 2006, *A Theory of Scenes*

SUTTON, K., 2013, Le conflit autour du Lyon-Turin dans le Val de Suse. Vers une nécessaire reconsidération des basses vallées alpines, (2013), *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, février(1)

THEYS, J., 2002, L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale, *Développement durable et territoires* [En ligne]

TRANVOUEZ, Y., 2015, Histoire de l'écologie en Bretagne, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 122-4

VRIGNON, A., 2019, Éditorial de *La Gueule Ouverte* (1972), de la contre-culture à l'émergence des mouvements écologistes, *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 29(1), 183-197